

schéma  
général  
d'aménagement  
de la France

une image de la France  
en l'an 2000  
scénario de l'inacceptable

schéma  
général  
d'aménagement  
de la France

**une image de la France  
en l'an 2000**

scénario de  
l'inacceptable



*« Une image de la France en l'an 2000 » est une étape dans les travaux du schéma général d'aménagement de la France.*

*Il ne s'agit pas d'un travail administratif, mais d'une réflexion libre d'un groupe de travail dont le résultat n'engage, bien entendu, que ses auteurs.*

*Si la Délégation à l'Aménagement du Territoire a jugé utile de le publier, c'est parce que cette réflexion, dont on pourra contester certains aspects sous l'angle de la méthode ou celui des résultats, oblige à s'interroger sur ce qu'il faut faire pour que la France de l'an 2000 soit différente de celle décrite ici.*

*Même s'il n'est pas certain qu'il corresponde partout à la prolongation des tendances actuelles — car ce type de pronostic est nécessairement entaché d'une certaine marge de subjectivité — il reste que le scénario décrit dans cet ouvrage est fondé à maints égards sur des prévisions d'évolution qui présentent un caractère de réelle plausibilité, en l'absence de politique résolument volontaire, notamment en matière d'aménagement du territoire.*

*Certains, à la lecture, estimeront que telles ou telles conséquences du scénario se produiront plus rapidement que prévu, s'agissant par exemple du ralentissement des grandes concentrations urbaines et industrielles, en raison notamment du coût élevé des nuisances ou des équipements des grandes zones d'activité ; d'autres, que certaines tendances sur lesquelles a été bâti le scénario ont un caractère caricatural, si l'on songe à la souplesse et aux facilités d'adaptation du système économique libéral. Ainsi, de nombreuses entreprises s'implantent-elles auprès des villes petites et moyennes, comme leur intérêt le leur commande déjà. Ainsi également la croissance des groupes multinationaux trouvera-t-elle des limites naturelles, ne serait-ce qu'en fonction de l'agressivité des sociétés moyennes et des inconvénients du gigantisme.*

*Une telle démarche ne pouvait se concevoir sans un essai de synthèse, c'est-à-dire sans que soit décrite une évolution à venir avec ses conséquences sur l'espace. « Une image de la France en l'an 2000 », c'est l'une des histoires possibles, une histoire inacceptable qui met en évidence la nécessité d'une action de la société sur son environnement.*

*Que l'on ne cherche donc, dans cette image, ni prévision, ni politique choisie : il se peut que l'utilité majeure de cette publication soit de faire prendre conscience que la prospective géographique n'a de sens que si elle s'inspire de réflexions sur la société et les objectifs qu'elle s'assigne. Car ce qui importe pour l'aménagement du territoire, c'est moins la recherche d'une rationalité dans l'organisation de l'espace que les choix que fera la société pour son utilisation.*

Jérôme MONOD

Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

## Avertissement

- Le scénario tendanciel n'a pas pour objectif de prévoir les événements, mais seulement de découvrir de grands axes du développement, sans s'occuper des faits qui les jalonnent.
- L'étude ici présentée constitue le résultat de travaux « **pluridisciplinaires** » qui, menés à un niveau relativement global, n'ont pas débouché sur des analyses spécialisées.
- La France est prise, ici, à **l'intérieur de ses frontières naturelles** : l'étude du contexte européen, voire mondial, n'a pas été entreprise. Tout au plus certaines hypothèses ont-elles été adoptées, telles que le renforcement d'une Europe économiquement intégrée (l'Europe politique ne nous ayant pas paru découler de la tendance). Certaines orientations générales du développement économique des pays industriels appartenant au même système socio-économique, ont été prises en compte : à ce titre, on peut dire que l'environnement international n'a pas été négligé.
- L'analyse est essentiellement **qualitative** ; les données chiffrées (1) servent seulement de support.
- Lorsqu'à un moment donné du cheminement, plusieurs voies semblaient ouvertes, le choix s'est porté sur celle qu'indiquait la pente naturelle de la tendance. Il a été explicité dans le cas de l'option « régionalisation ». Par contre, vers la fin du cheminement, l'option « renforcement de l'unité nationale » n'a pas été justifiée. On aurait pu en examiner d'autres, telles que « l'intégration politique de l'Europe », mais, faute d'information sur l'extérieur, le groupe a dû y renoncer.
- La logique d'une transformation et son déroulement chronologique sont plus faciles à déterminer que ne le sont les **dates** des principales étapes. Les délais de réaction, par exemple, sont très difficiles à apprécier, notamment lorsqu'il s'agit d'une modification des systèmes de valeurs.

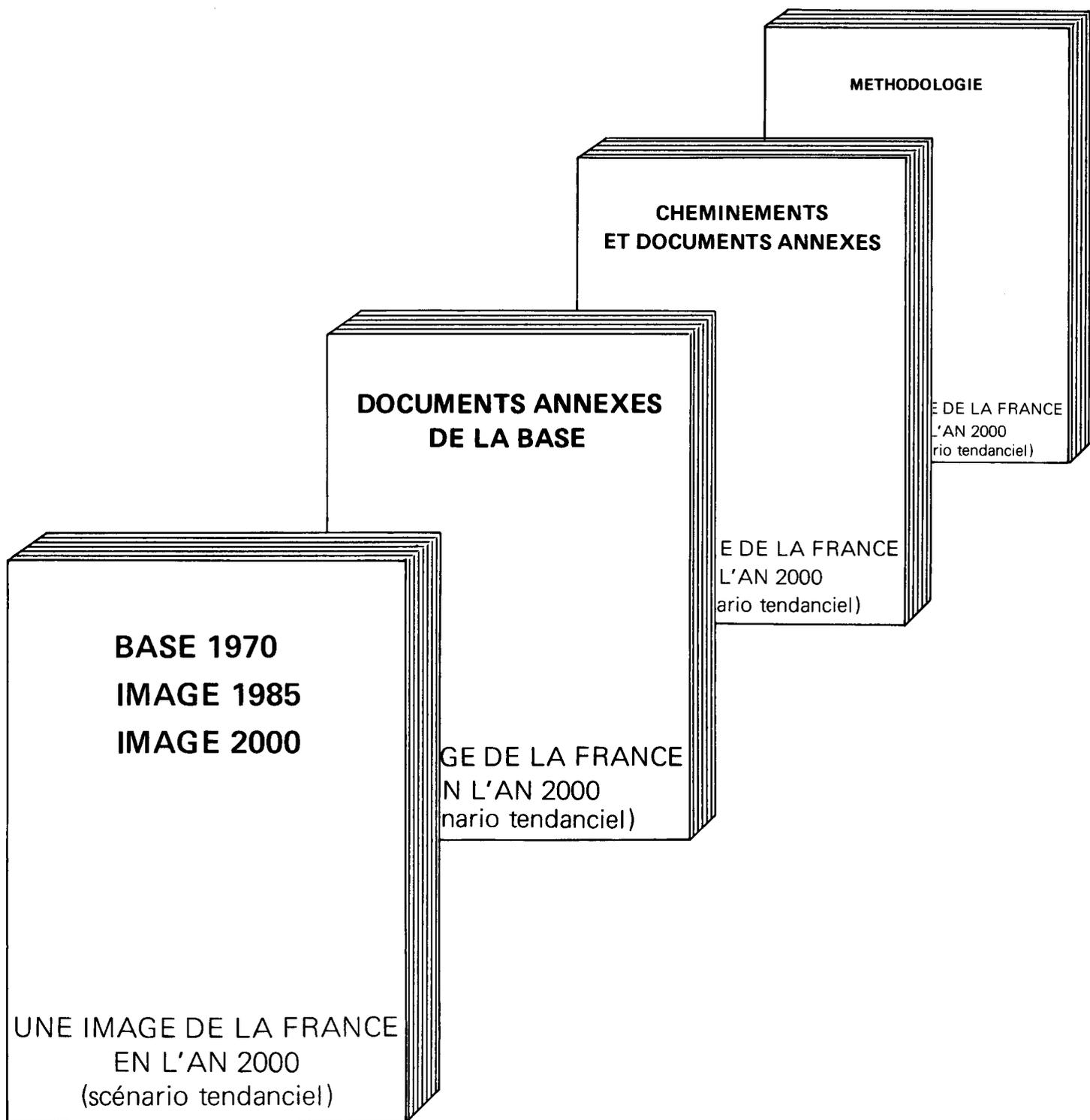
Ces indications données, ajoutons que l'étude comporte :

- l'analyse du cheminement des éléments constitutifs de la société française de 1970 à 1985, puis au-delà de 1985 (phases « diachroniques ») ;
- la description à **grands traits** de la société française telle qu'elle apparaît en 1970 et pourrait apparaître en 1985 et aux environs de l'an 2000 (phases « synchroniques »), en l'absence, rappelons-le encore, de toute intervention volontaire.

Le présent rapport reprend les éléments principaux de ces différentes phases.

**Le texte est écrit au présent**, afin de donner au lecteur l'impression qu'il vit « chaque moment du futur » et de lui permettre de saisir l'optique historique de l'analyse. Cependant, il convient de garder constamment à l'esprit que le cheminement proposé ne prétend naturellement, pour autant, ni à la vérité historique, ni à une politique délibérée.

(1) Pour éviter un surchage du texte, nous avons éliminé dans cette publication la plupart des données chiffrées qui figurent dans le document complet qui sera édité ultérieurement.



**BASE 1970**  
**IMAGE 1985**  
**IMAGE 2000**

**UNE IMAGE DE LA FRANCE**  
**EN L'AN 2000**  
(scénario tendanciel)

**IMAGE DE LA FRANCE**  
**EN L'AN 2000**  
(scénario tendanciel)

**CHEMINEMENTS**  
**ET DOCUMENTS ANNEXES**

**DOCUMENTS ANNEXES**  
**DE LA BASE**

**METHODOLOGIE**

**E DE LA FRANCE**  
**EN L'AN 2000**  
(scénario tendanciel)

**E DE LA FRANCE**  
**EN L'AN 2000**  
(scénario tendanciel)

# Présentation

Dans le cadre du programme d'études relatif à l'élaboration du schéma général d'aménagement de la France, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) a confié à l'OTAM (1), l'étude d'un schéma prospectif de la France à l'horizon 2000.

L'objet de cette étude est de préciser les conséquences à long terme des tendances actuelles du développement socio-économique sur l'organisation de l'espace.

Ces projections du présent doivent permettre d'éclairer ultérieurement les décisions en matière d'aménagement spatial. Dans cette optique, le schéma prospectif constitue un instrument de référence pour les responsables des décisions — en matière de modification ou de consolidation des mouvements en cours — dans le cadre d'objectifs et de politiques d'aménagement.

**Afin d'éviter toute équivoque, notons qu'aucune probabilité de réalisation ne doit être associée aux résultats obtenus. Ce point est très important et nous y reviendrons dans le cours du document. Il découle essentiellement de « la règle du jeu » fixée à l'analyse : le système socio-économique et politique, défini par ses caractéristiques générales, doit être conservé identique et permanent, c'est-à-dire qu'aucune politique, aucun objectif nouveaux ne doivent être envisagés, sauf s'ils se révèlent nécessaires pour garantir cette condition de pérennité, ceci afin de retirer au maximum toute orientation volontariste.**

Partant des modalités de fonctionnement de la société actuelle, l'équipe chargée de la construction de cette image a dû déterminer quels seraient les processus d'évolution qui ne conduiraient pas la société française hors des limites de la permanence du système.

Les cheminements et les images ainsi conçus pourraient donc, sans être probables, servir de référence à l'action, puisqu'ils étaient en quelque sorte neutres par rapport à celle-ci.

L'élaboration de ce schéma prospectif s'est décomposée en trois phases principales :

- La première est consacrée à l'étude des mécanismes de fonctionnement de la société actuelle et constitue la base des travaux.
- Au cours de la deuxième phase, un cheminement tendanciel est élaboré à partir des mécanismes ; il fait alterner l'analyse des processus d'évolution et l'étude des conséquences de l'évolution précédente en des périodes relativement précises.

A la fin de ces deux étapes, les travaux réunis dans un document provisoire, ont été présentés aux chargés de mission de la DATAR ainsi qu'à différents experts.

- En fonction des questions et des critiques formulées, une troisième phase a permis à l'OTAM d'intégrer différentes remarques, d'approfondir certains points de l'analyse et d'ajuster les matériaux méthodologiques.

(1) OTAM : Omnium Technique d'Aménagement, filiale de la SEMA (Société d'Etude et de Mathématiques Appliquées).

Quatre livres regroupent l'ensemble de ces travaux exécutés entre le mois d'avril 1969 et le mois de juin 1970 :

- le premier présente
  - l'analyse des mécanismes de fonctionnement de la société actuelle (base 1970),
  - les résultats obtenus par la démarche tendancielle pour les années 1980-1985,
  - les grands traits possibles de la société vers 1990-2000 ;
- le second rassemble les volumineuses annexes de la « base » ;
- le troisième reproduit le cheminement de 1970 à 2000 ; de nombreuses annexes le complètent ;
- le quatrième concerne essentiellement les questions d'ordre méthodologique.

\*  
\* \*

Pour le lecteur plus particulièrement intéressé par les résultats de ce scénario, nous proposons le présent document.

Ce texte, dont l'intérêt et l'utilité justifient la publication, ne prétend ni traduire dans sa totalité les travaux réalisés, ni répondre à l'attente du lecteur orienté vers les problèmes méthodologiques : avec une meilleure clarté de l'exposé disparaît en partie la traduction des démarches dialectiques qui ont guidé l'analyse.

Plus structuré, reprenant les éléments principaux de la base 1970 et l'essentiel du cheminement et des images 1985, 2000 il veut surtout faciliter la prise de connaissance de l'essentiel de cette étude de l'OTAM qui sera prochainement publiée dans son intégralité.

Il a été complété par une note placée en annexe intitulée « Première approche méthodologique en vue d'une recherche systématique de régulateurs tendanciels », de MM. Bloch-Lemoine et Lévy de la Société d'Etude Economique et Financière (SETEF).

# Introduction

Voici une image prospective de « la France en l'an 2000 ». Qu'elle se veuille prospective la situe déjà, assez convenablement, hors et au-delà du domaine des simples projections, très en-deçà toutefois de celui de la pure fiction anticipatrice. C'est que la démarche prospective — œuvre d'imagination tempérée par l'expérience et la raison, comme on eût pu la décrire au temps de l'Encyclopédie — est porteuse de réalité. Et tout particulièrement de ces fragments de réalité qui, présents, mais à l'arrière-plan, dans l'actualité, n'en décideront pas moins de certains traits originaux de l'avenir.

Cette ambition de réalisme, pourtant, est ambiguë. « Une » image, l'emploi de l'article indéfini marque nettement que l'on n'a pas prétendu faire œuvre prévisionnelle, et surtout pas univoque. Il faut dire pourquoi ce n'était ni possible, ni sans doute souhaitable. Mais alors quelle peut être la vertu d'une recherche de cette sorte, et quelles leçons peuvent s'en dégager ? Il faut s'en expliquer, comme il faut rendre compte des limites assignées au propos initial, si l'on veut rendre le résultat intelligible.

Il y a là, sans doute, un faisceau suffisamment solide de motifs pour justifier une présentation. On y ajoutera pourtant que, dans un domaine aussi peu exploré, la dynamique propre de la recherche — et le dynamisme propre de ceux qui cherchent — ont eu leur part dans la nature du résultat obtenu. Et de cela aussi, il faut être averti, si l'on veut pouvoir porter un jugement approprié sur l'intérêt de la démarche et les perspectives qu'elle ouvre à ceux qui, d'une façon générale, se préoccupent d'organiser l'avenir.

## 1 - TENANTS ET ABOUTISSANTS DU SCENARIO

L'image prospective proposée ici a été obtenue au terme d'une démarche du type « scénario », et plus précisément « scénario tendanciel ». Ces deux précisions, en premier lieu, appellent explications. Pour être clair, il faut revenir de quelque deux ans en arrière, au début de l'effort de recherches entrepris par la DATAR en vue d'élaborer un schéma général d'aménagement de la France.

1 - Décider d'élaborer un schéma d'aménagement, c'est d'abord faire le constat d'un présent douloureux. Car si le présent est heureux, ce présent dont nous savons qu'il n'a pas été préparé, concerté, voulu, pourquoi l'avenir ne le serait-il pas ? Pourquoi ne pas faire confiance aux mêmes mécanismes spontanés et vouloir à tout prix fabriquer des lendemains qui devraient si bien survenir tout seuls ?

Mais c'est aussi vouloir un avenir plus heureux et, encore, croire à la possibilité de le « faire arriver ». Il y a là un parti pris d'optimisme qu'il faut d'autant moins dissimuler que d'aucuns en contesteront, sinon l'opportunité, du moins le bien-fondé.

Il est intéressant de s'arrêter un peu sur les implications techniques d'un tel pari. L'idée que l'avenir puisse être, si on le veut, meilleur que le présent, entraîne celle qu'il existe une, ou (plus probablement) des « images du futur » plus satisfaisantes que ne l'est notre « image du présent », la réalité actuelle, au regard des exigences fondamentales de l'être humain. Ces images du futur restent à dessiner, mais leur réalisation est supposée à notre portée. Nous voilà ainsi transportés du chapitre des objectifs à celui des voies et moyens. Comment passer de l'infirmité présente à un épanouissement futur dont les conditions pratiques restent d'ailleurs à définir ?

Laissant provisoirement de côté cette dernière difficulté, on observera que l'on se trouve confronté avec un problème décisionnel classique : celui du

choix d'actions dont les effets, directs et indirects, permettront de passer d'un stade actuel subi à un stade futur voulu. La solution à ce problème n'est pas moins classique : il faut agir en s'appuyant sur des « lois » qui, dégagées à partir de ce que l'expérience présente de plus fiable, ses régularités, ses répétitions, permettent de prévoir les résultats de cette action. S'agissant d'une intervention complexe adaptée à la complexité du monde que l'on veut transformer, les lois sur lesquelles on s'appuiera seront nécessairement organisées en un système lui-même complexe, que l'on désigne couramment par le vocable de « modèle ».

Mais on sait bien qu'un modèle est toujours un compromis entre deux exigences opposées : celle de cohérence, qui implique un système complet de relations compatibles, et celle d'adéquation qui conditionne la validité de l'ensemble au regard de la réalité à laquelle il s'applique. Dans les organisations complexes comme celles dont traite un schéma d'aménagement du territoire, ce compromis est difficile à trouver. Faute de délais d'observation suffisants (les ensembles les plus compliqués étant aussi les plus évolutifs, donc les moins stables) la condition de répétitivité n'y est pas remplie. Or, elle permet seule de formuler des lois. A défaut, l'on doit s'en tenir à des approximations commodes, mais le plus souvent peu adéquates à leur objet. En outre, faute de méthodes appropriées, et peut-être aussi en raison de la nature des choses, on ne sait pas tout quantifier. Or, comment faire intervenir le qualitatif dans un modèle ?

La méthode des scénarios fournit une solution — ou un début de solution — à ces difficultés. Un scénario peut, en effet, être regardé comme un modèle où le non-quantifié et l'anormal sont pris en compte sous forme de contraintes venant infléchir le fonctionnement du système des relations prises en compte.

2 - Voilà pour les scénarios. Mais qu'en est-il maintenant de cette variété particulière de scénarios que l'on appelle « tendanciels » ? Pour voir clair sur ce point, il faut avoir présent à l'esprit qu'un scénario comporte toujours et nécessairement trois éléments :

- Une « base » dynamique, état descriptif de la situation initiale du système considéré, de ses lois, et de ses tendances d'évolution, y compris celles qui sont seulement présentes en « germe » (par exemple les conséquences de telle ou telle innovation à la veille de se répandre).
- Un « cheminement » qui retrace l'évolution d'ensemble du système en fonction de celles de ses composants et de leurs interférences. Ce cheminement n'est jamais univoque, car il aboutit à des blocages dont il y a toujours plusieurs façons de sortir, à des « carrefours » à partir desquels s'offrent plusieurs possibilités différentes, voire divergentes.
- Une « image terminale » qui est le résultat de cette évolution et le pendant de la « base », avec le même caractère dynamique qu'elle.

A partir de là, deux possibilités sont offertes, la base étant connue de toutes façons :

- cheminer et découvrir une image terminale,
- dessiner une image terminale et rechercher, s'il y en a, le ou les cheminement qui y conduisent.

A priori, et du point de vue de l'aménagement du territoire, art optatif, la seconde semblait la plus séduisante. Et c'est elle, en effet, qui a été testée tout d'abord dans des scénarios dits « contrastés » parce que l'image terminale dont on cherchait à mesurer l'accessibilité s'opposait vigoureusement à l'image actuelle par certains de ses traits (1).

Ces premiers essais ont montré la difficulté de dessiner a priori une quelconque image du futur en étant raisonnablement sûr de sa cohérence interne. De plus, ces images sont en nombre illimité et serait-on parvenu à les regrouper

---

(1) Cf. Scénarios d'aménagement du Territoire, n° 12 de la collection Travaux et Recherches de Prospective (La Documentation Française).

en « famille » (ce qui a été tenté et jusqu'à un certain point réussi) qu'il resterait encore à les déclarer plus ou moins souhaitables, en fonction, bien sûr, des besoins et des goûts des Français de l'avenir. Or la connaissance de ces besoins et de ces goûts futurs implique une prospective sociologique qui reste très largement à faire. Aborder par ce biais les études relatives au schéma d'aménagement de la France amenait ainsi à prendre le problème par son côté le plus touffu, et à accepter qu'à diverses reprises, des choix de nature politique viennent interférer dans le déroulement de la recherche.

On est donc venu à la première approche : cheminer d'abord et voir où cela menait. Mais cheminer comment ? En utilisant les « tendances » d'évolution inscrites dans la base, en faisant arriver les « coups partis », en organisant l'intervention des mutations en germe dans la situation de départ et celle des innovations prévisibles à ce moment. Il eût fallu aussi prendre en compte l'évolution sociologique. A défaut d'une prospective utilisable (ou susceptible d'être rapidement élaborée) en ce domaine — cette lacune, on le voit, gêne de la même façon les deux démarches aval-amont et amont-aval — **on s'est donné**, non pas la stabilité des comportements, ce qui eût été inutilement invraisemblable, mais celle des critères et modes de décision, c'est-à-dire à la fois la priorité de fait accordée au matériel sur l'immatériel et l'inégalité de fait des agents économiques et sociaux devant les pouvoirs décisionnels qui resteraient partagés entre un certain nombre de centres concurrents seulement. On reconnaît sans peine la situation actuelle, celle qui, à travers péripiéties, crises, guerres et micro-révolutions, se prolonge depuis — au moins — le succès de la Révolution industrielle et libérale dans nos pays.

Et, parce que rien n'assurait a priori — toujours en l'absence d'une prospective sociologique fiable — que le corps social pourrait assumer, dans son organisation fondamentale actuelle, cette évolution globale et ses conséquences, **on s'est imposé** de faire intervenir autant que de besoins des « régulateurs » garantissant la pérennité de ladite organisation dans les trente années à venir comme dans le siècle et demi écoulé, où elle a fait la preuve de sa plasticité.

En somme, on n'a pas voulu, à ce stade de la recherche et pour ne pas lui assigner sans nécessité absolue un terme prématuré, faire place à la révolution, violente ou non, dans la séquence des transformations tendanciennes dont elle était d'ailleurs un peu la négation. On verra plus loin les conséquences à tirer de ces hypothèses pour l'interprétation des résultats obtenus.

3 - Mais, indépendamment de ces résultats, on peut reconnaître au moins trois rôles utiles à un scénario tendanciel ainsi conçu, trois rôles qui tiennent tous trois à sa seule existence.

D'abord, il peut servir de « référentiel ». Grâce à lui, il sera désormais possible de « situer » rapidement toute autre évolution, toute autre politique, tout autre objectif, et ce point est important pour ceux qui ont charge d'action efficace. Situer n'est pas juger, mais seulement caractériser par un certain nombre de différences ou de ressemblances. L'éclairage ainsi obtenu n'en est pas moins précieux : c'est un des moyens les plus commodes de jauger les avènements possibles.

En second lieu, il a valeur de « repoussoir ». C'est, en effet, un scénario « pessimiste », puisqu'il n'intègre aucune amélioration des critères et modes de décision passés et actuels (comme on l'a dit, ils n'ont pas substantiellement changé depuis un siècle et demi), alors que leurs insuffisances sont précisément à la base des réflexions et des actions sur l'aménagement du territoire. Son seul optimisme réside dans l'hypothèse que l'absence de progrès en ce domaine ne sera pas fatale à l'organisation économique et sociale en vigueur. Ceci étant, chacun devrait pouvoir trouver, dans les séquences du cheminement et dans les traits de l'image terminale, de quoi motiver des réactions, c'est-à-dire des actions dans un sens différent de celui qui se trouve décrit. De ce point de vue, le scénario tendanciel possède incontestablement une vertu mobilisatrice.

Enfin, c'est un indicateur de liberté d'action. Le jeu des tendances, l'impact des coups partis, la poursuite des évolutions à forte inertie sont autant de processus qui engagent l'avenir. Les cheminements tendanciels nous en appren-

nent long là-dessus. Il reste que, tôt ou tard, selon les cas, les mécanismes se relâchent, les déterminismes se dissolvent, tandis que des libertés nouvelles apparaissent, du fait notamment de l'évolution technologique. On arrive ainsi à ces carrefours, déjà mentionnés, au-delà desquels l'action paraît moins engagée. En termes d'image, cela se traduit par des flous, des zones d'incertitude qui marquent la limite de notre vision. Et, s'il est bien vérifié qu'il n'y a rien à voir, parce que rien n'est encore joué, cette limite est aussi le seuil de notre pouvoir.

Voilà beaucoup d'avantages très positifs attachés à ce qui pourrait sembler d'abord un exercice d'école somme toute très artificiel.

L'instrument, au demeurant, et pourvu qu'il soit assez perfectionné — ce qui n'est pas encore tout à fait le cas — est utilisable à tous les niveaux, sectoriels ou géographiques. Mais il faut que quelqu'un soit là pour évaluer les répercussions d'ensemble d'inflexion localisées. Il est surtout, grâce à sa nature prospective, bien adapté à cette exigence première des actions d'aménagement, qui est de préserver la liberté de l'avenir en organisant le présent.

## 2 - DU BON USAGE DE CE SCENARIO

Le contexte de la recherche ainsi rappelé, il convient maintenant d'avertir le lecteur de certaines particularités du travail qui lui est soumis. Ces particularités tiennent soit à la nature de la démarche elle-même, soit aux conditions dans lesquelles elle a été conduite. Elles conditionnent toutes dans une large mesure l'interprétation qu'on peut en donner, et l'usage qu'il convient d'en faire.

La plus importante est qu'en raison de l'hypothèse faite quant à la stabilité des critères et modes de décision et à la pérennité du système économique et social en vigueur — hypothèse dont la validité objective n'a pu être testée — **aucune probabilité définie de réalisation ne peut être associée au scénario tendanciel** tel qu'il est présenté ici. Ceci peut sembler paradoxal, s'agissant d'une évolution qualifiée de tendancielle. Et il est vrai que chaque évolution élémentaire, considérée isolément, parce qu'elle repose sur le jeu de tendances profondes « lourdes », donc particulièrement inertes, est, en elle-même, très probable. Mais ce qui est en cause ici, c'est la façon dont ces évolutions élémentaires se composent entre elles, la manière dont le corps social réagit au mouvement d'ensemble qui en résulte, dont il l'infléchit et s'y adapte tout à la fois. Sans doute, il est assez naturel de penser qu'il le fera en conservant ses orientations fondamentales, et c'est en effet cette idée qui nous a inclinés vers une hypothèse de stabilité, fruit d'une pesanteur sociologique qui est celle de la moindre innovation plutôt que du moindre effort. Mais quelle est la probabilité pour que cette stabilité soit compatible avec le maintien de l'organisation économique et sociale que nous connaissons dans ce qu'elle a d'essentiel ? En l'état actuel de la recherche, il ne semble pas qu'on puisse objectivement se prononcer sur ce point. C'est de cette incertitude fondamentale que découle l'impossibilité d'assigner au scénario tendanciel dans son ensemble une probabilité définie, ce qui ne revient pas du tout, il faut le souligner, à le déclarer improbable.

Ce scénario présente, d'autre part, un certain nombre d'imperfections, plus contingentes, mais qui n'ont pu cependant être complètement évitées.

La plus évidente de ces imperfections touche à l'emploi qui a été fait de la notion de régulateur. A bien y réfléchir, la nécessité de recourir à des régulateurs pour assurer la pérennité de l'organisation sociale était évidente. On n'en a pourtant pris conscience que progressivement. Pour des raisons parmi lesquelles l'actualité a tenu sa place — le référendum sur l'organisation régionale remontait à quelques mois — l'équipe de l'OTAM qui assumait pour l'essentiel la tâche d'élaborer le scénario a choisi de faire intervenir la régionalisation comme régulateur majeur, et même quasi-unique. Et il faut reconnaître que ce choix était a priori bien adapté à la nature spatiale du problème traité.

De même, on ne s'est avisé que tardivement, et pour tout dire en constatant l'inefficacité relative de ce régulateur régional (ce qui jette, soit dit en passant, un jour bien intéressant sur certains débats actuels, de la pluralité des régulateurs possibles et de la nécessité de les faire intervenir tous plus ou moins, puisqu'en fait la société tente effectivement un peu tout. On en a donc esquissé la typologie, mais — faute de moyens et pour ne pas retarder exagérément l'achèvement et la production d'un travail en soi déjà très intéressant — on n'est pas allé plus loin. Cette lacune reste admissible dans cette étape intermédiaire de la recherche. Il sera nécessaire de la combler à un stade plus avancé. Il n'est d'ailleurs pas certain que l'image spatialisée à laquelle on parvient actuellement s'en trouvera beaucoup changée, mais il est vraisemblable qu'elle sera perçue et assumée assez différemment.

Autre imperfection du scénario tendanciel dans sa consistance actuelle : l'insuffisance de la quantification. On a vu que le mérite principal de la méthode des scénarios était d'ouvrir une possibilité de modélisation qualitative. Mais ceci n'implique pas, bien au contraire, que l'on renonce à quantifier ce qui peut l'être. Il est même essentiel de pondérer en temps opportun le qualitatif par rapport au quantifié, et les composantes non quantifiables entre elles. L'obtention de cheminements et d'images fiables en dépend.

Or ceci n'a été que très peu fait, et d'une façon presque toujours implicite, dans le présent travail. La raison en est l'énormité de la tâche. Que l'on pousse la chose un peu loin, en effet, et l'on se trouve rapidement confronté avec des difficultés aussi grandes que si l'on devait élaborer une suite de plans successifs. Il faudra donc se limiter, sélectionner les variables essentielles (la démographie, la productivité, la capacité d'investissement, les fonctions de consommation, par exemple), tester des méthodes simplificatrices qui faciliteront d'ailleurs l'emploi du scénario comme outil de décision. Une modélisation partielle portant sur des ensembles bien choisis devrait à cet égard rendre d'importants services, et pourrait prélude à une « informatisation » plus riche encore de possibilités. Toujours est-il que, tant qu'un pas décisif n'aura pas été fait dans cette direction, les résultats obtenus resteront peu précis, peu sûrs et difficiles à interpréter, notamment pour l'appréciation des marges de liberté dont on dispose pour infléchir l'évolution. On en est là pour le moment.

Un mot enfin sur une troisième imperfection du scénario, son caractère très global, qui s'accorde assez mal avec les exigences de localisations précises qu'implique son ambition géographique. Là encore, un effort supplémentaire d'affinement sectoriel et, pour le moins, régional de l'analyse s'impose, si l'on veut dégager des conclusions concrètement significatives.

En somme, et c'est ce qu'il faut retenir, le travail qu'on va lire vaut essentiellement par la démonstration méthodologique qu'il apporte. Un outil a été inventé. Il a fait la preuve de sa productivité en permettant de boucler un cycle complet d'investigations prospectives. Dès lors, le contenu importe peu et que ce contenu soit insuffisamment nourri, incomplètement régulé et trop peu précisé doit seulement inciter à corriger ces défauts, et — en attendant — à ne pas tirer de conclusions normatives d'un exercice qui, pour le moment, ne peut en comporter.

Encore faut-il ne pas perdre de vue que la démarche tendancielle, même perfectionnée, n'épuise pas, et de loin, les possibilités de la méthode des scénarios. Dans l'élaboration d'un schéma général d'aménagement, cette méthode peut rendre d'autres services dans au moins deux directions : en permettant de tester, d'abord, par rapport au cheminement et, in fine, à l'image tendancielle, des politiques, voire des décisions isolées touchant directement ou indirectement à l'aménagement de l'espace. Ceci revient à élaborer autant de scénarios « semi-contrastés » par rapport à la référence tendancielle et appelle la mise au point de méthodes légères et rapides d'évaluation.

Ensuite en permettant de choisir à meilleur escient, grâce à l'expérience acquise à travers l'analyse des mécanismes, des équilibres et des déséquilibres tendanciels, des images contrastées significatives au regard d'un objectif

donné, et d'en apprécier les implications dans tous les domaines — et non pas seulement dans celui où l'on se propose d'agir.

Pour cette œuvre jamais achevée qu'est la tenue à jour et l'affinement progressif d'un schéma d'aménagement raisonnablement évolutif, cette double possibilité est évidemment précieuse en ce qu'elle procure à la fois un meilleur éclairage global et une appréciation plus exacte des actions engagées et poursuivies jour après jour. Elle justifie les efforts de recherche fournis jusqu'à présent, et conseille d'en consentir d'autres. Je forme le vœu qu'ils le soient.

\*  
\*\*

Cette présentation serait incomplète si elle ne rendait pas l'hommage qui leur revient aux différents chercheurs qui ont collaboré à ce travail, et tout d'abord à Gérard Weill, tragiquement disparu à l'automne de 1969. Gérard Weill avait été, avec Bernard Irion, l'initiateur des scénarios géographiques à la DATAR. C'est sous son impulsion qu'on a été testés en 1968-1969 les premiers scénarios contrastés. Et nous avons tous cruellement éprouvé sa perte, après avoir apprécié son dynamisme, sa pénétration d'esprit et la diversité de ses connaissances.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler que l'élaboration du scénario tendanciel avait été, pour l'essentiel, assurée par une équipe de chercheurs de l'OTAM et au sein de laquelle Mlle Josée Zemor a tenu le rôle d'animateur. On trouvera plus loin la liste de ces chercheurs.

Le Bureau d'Informations et de Prévisions Economiques (BIPE) a également prêté son concours pour différentes analyses, notamment démographiques et industrielles.

La définition de l'étude, son organisation, son pilotage ont été le fait d'une équipe constituée sous ma direction au sein du SESAME (1) et doivent beaucoup à l'activité de mes collaborateurs directs, MM. Fischer, Gaudin, Lecour-Grandmaison, Ritter, mais aussi aux contributions de nombreux chargés de mission au Plan et à la DATAR, parmi lesquels il faut au moins citer M. Jacques Durand. Enfin, M. Andres, Mlle Bertolissio, Mme Chaumont, M. Legrain, Mlle Olivier, M. Pottier, Mlle Viriot, Mme Zimmerman ont pris leur part du travail en assurant bon nombre de recherches, notamment au niveau de l'analyse de la situation de départ. Que tous trouvent ici mes remerciements pour leur compétence, leur dévouement et leur enthousiasme jamais démentis.

Jacques LAIGROZ

---

(1) SESAME : Système d'études du schéma d'aménagement de la France.

L'équipe de travail de l'OTAM était composée de :

MM. Augustin ANTUNES

Joseph BERTHET

Jean-Claude BLUET

René CHAUVET

Mme Colette DURAND

MM. Alberto FLAKSMAN

Michel GAUTIER

Jacques GUIU

Paul HANAPPE

MM. Claude HENRI

Bernard KIRCHNER

Claude LACOUR

Régis MARREL

Mme Pernelle MESLIER

MM. Georges NAHON

Jean-François SOULAS

Mlle Josée ZEMOR

**UNE IMAGE DE LA FRANCE  
EN L'AN 2000**

# Avant-propos

Imaginer une France en l'an 2000 exige une profonde connaissance de la société française, de son fonctionnement et un jugement synthétique sur l'évolution de son système socio-économique.

Les documents ne manquent pas ; si détaillés, si soigneusement interprétés qu'ils soient, ils s'avèrent insuffisants ; ils ne peuvent donner que des indications sur des grandeurs économiques mesurables. Les tendances mises en évidence sont valables seulement pour des branches ou des sujets bien déterminés, et leur juxtaposition ne révèle pas le mode de fonctionnement de l'ensemble de la société, ni n'explique l'existence de certains phénomènes sociaux.

Le devenir de la société ne pouvait être saisi si ses ressorts n'en étaient pas connus. Devant l'impossibilité d'étudier le corps social dans son ensemble, il nous a paru plus judicieux de cerner les aspects spécifiques du développement économique, social et spatial de la France à travers les lois de reproduction et l'évolution de ses sociétés, partant de cette constatation : toute collectivité tend à perpétuer ses éléments constitutifs et cherche à préserver ses particularités en fonction d'un principe de survie que l'histoire confirme ; toute société globale tend à se renforcer en reproduisant les sous-systèmes qui sont essentiels à son développement.

Sous la pression de la rapide évolution de certaines caractéristiques d'une société, la fonction, le contenu, l'expression spatiale des autres sociétés se modifient, transformant par voie de conséquence le système global. Les tensions et les déséquilibres, moteur de l'évolution, engendrent une permanente instabilité d'ensemble qui tend à déstructurer la société et qui, non contrôlée, risque d'empêcher la survie du système socio-économique auquel elle est alors liée et de remettre en cause sa permanence. La société se donne en contrepartie des instruments qui lui permettent d'assurer sa pérennité, quand celle-ci s'avère plus difficile à maintenir. Les groupes sociaux dirigeants créent des institutions, mettent en place des « régulateurs » qui ont une incidence sur la suite de l'évolution et privilégient la domination de telle ou telle partie de la société.

Estimant donc que, de l'étude des sous-ensembles, nous pourrions déduire et saisir l'évolution globale de la France, nous avons procédé à un découpage de la société française. Il devait rendre compte à la fois des tensions spatiales (opposition ville-campagne, concurrence inter-régionale), des tensions sociales (conflits entre syndicats et patronat, entre Etat et petites et moyennes entreprises, Etat et commerçants), des tensions économiques (rapport industrie-agriculture-commerce) et des tensions diverses liées à la formation (manuels-intellectuels), au cadre de vie (logement), etc. Il devait aussi nous permettre de suivre l'évolution de l'espace aménagé, qui était un des buts de notre recherche.

Quatre sociétés ont été retenues qui, liées aux phénomènes de production (sociétés agricole et industrielle) ou à l'implantation spatiale des hommes (sociétés rurale et urbaine), constituent des aspects fondamentaux de notre société globale dont ils reproduisent les caractères universels (la propriété privée des moyens de production d'une société capitaliste) et spécifiques (retard de son développement vis-à-vis d'autres nations).

La société rurale se distingue de la société urbaine, du point de vue des statistiques INSEE, par le classement des villes et villages de plus et moins de 2.000 habitants. Mais l'appartenance d'une ville à la société rurale dépend, en fait, plus du service qu'elle assure, de l'absence d'industries importantes dans ses murs, du mode de vie de ses habitants que du nombre de sa population.

La distinction entre société industrielle et société agricole est plus simple à faire et leur zone de recoupement se situe au niveau spécifique de l'industrie de transformation des produits agricoles.

Il est évident que leur ensemble ne recouvre pas toute la société française et ne représente pas tous les phénomènes socio-économiques (processus de reproduction démographique, cycle « production-répartition-utilisation » des revenus). Il va sans dire qu'aucune ne correspond à une société autonome aux frontières parfaitement définies, et il sera peut-être difficile de dire à laquelle appartient l'usine de traitement des produits laitiers décentralisée dans une petite ville de province. Mais ces sociétés sont cependant quatre facettes réelles de la société globale française, reflétant quatre niveaux d'existence spécifiques de ses membres. Nous dirons qu'elles sont homogènes, non parce qu'il existe au sein de chacune d'elles une communauté d'intérêt entre les individus, comme c'est le cas pour certains groupes sociaux ou socio-professionnels, mais parce que chacune d'elles manifeste une tendance naturelle à reproduire ses valeurs et son mode de fonctionnement, par une réaction collective en face de la pression que les autres exercent sur elles.

A titre d'exemple, si l'on cherche à déterminer l'évolution possible de l'occupation de l'espace agricole au cours des décennies à venir, la réponse se trouve dans l'évolution propre de la société agricole et dans l'interaction de celle-ci avec la société industrielle. Traditionnelle, basée sur une production et une consommation autarciques, sur la polyculture, sur l'attachement au sol et sur la valeur sociale de la propriété, la société agricole se trouve profondément bouleversée par le processus de reproduction de la société industrielle, laquelle, par contre, accorde une faible valeur au sol, recherche la rentabilité et des débouchés etc. Dès lors, dans les régions agricoles riches, le modèle de reproduction de la société industrielle sera adopté ; il sera peu emprunté dans les autres régions qui stagneront en sorte qu'une nouvelle carte agricole de la France correspondra à une évolution divergente des sociétés agricoles.

Ainsi, par l'intermédiaire de ces quatre sociétés, cherchant les mécanismes, les grands axes de leur évolution, nous essayerons de construire un scénario tendanciel, c'est-à-dire une évolution possible de la société française qui, étape par étape, aboutira à une image de la France en l'an 2000, observant la « règle du jeu » fixée au départ : la permanence et la conservation du système politico-économique, tel qu'il existe actuellement, étant entendu que le système ne réagit qu'en cherchant à se défendre contre tout bouleversement de ses structures fondamentales.

# LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE EN 1970 ET LE CHEMINEMENT DE 1970 A 1985

Dans ce chapitre, nous étudierons les quatre groupes déterminés précédemment (sociétés urbaine, industrielle...) et leur évolution sous l'influence de la régionalisation.

## 1

### Les quatre sociétés en 1970 et leur évolution à court terme <sup>(1)</sup>

#### A — LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Pourquoi commencer par la société industrielle ? Parce qu'elle paraît aujourd'hui la plus dynamique. Son processus de reproduction va donc influencer fortement celui des autres sociétés, auxquelles elle tend à imposer son modèle.

Nous verrons successivement sa définition, ses caractéristiques, les transformations qu'elle subit et leurs conséquences. Ce même plan sera repris dans l'analyse des autres sociétés.

##### 1 - Définition - Fonction.

La société industrielle assure la production des biens non agricoles et des services associés à la production et à la distribution de ces biens. Son expression spatiale est **l'entreprise**.

##### 2 - Caractéristiques.

Les caractéristiques d'une société sont les traits qu'elle cherche à reproduire : il nous est donc essentiel de les connaître.

Nous allons examiner successivement **les aspects universels** communs à toute société industrielle de type capitaliste, **les aspects spécifiques** de la société industrielle française.

**a)** La société industrielle vise systématiquement à la rentabilité, que ce soit dans l'économie (meilleure utilisation du capital), la technique (exploitation du savoir technologique) ou l'organisation (division du travail).

Or, cet objectif du profit maximum, moteur fondamental de cette société, a entraîné des modifications considérables depuis quelques années. La concur-

---

(1) En fin de document se trouve une présentation synthétique de la méthode et des grands axes des résultats.

rence, moindre entre les unités de production internes, se déplace au niveau international où elle intensifie et accroît la rivalité des différents oligopoles orientés vers la même production. Il devient indispensable dans ces conditions d'élargir les marchés et d'en créer en suscitant de nouveaux et croissants besoins.

La demande alors se diversifie et, par contre-coup, celle de produits traditionnels diminue. A ce fléchissement de la demande, le système productif répond par une diminution de la production et non des prix, dont le niveau est réglé par la situation oligopolistique, cependant qu'apparaissent d'autres placements plus productifs.

La diminution de la production engendre des phénomènes de surcapacité et les risques de chômage apparaissent.

Progressivement, les branches traditionnelles sont abandonnées par les investisseurs à la recherche de meilleurs profits. L'évolution de l'industrie oriente les capitaux vers des secteurs plus dynamiques à forte rentabilité.

Dans ces conditions, la société industrielle pour laquelle l'augmentation constante des profits est essentielle, pousse constamment à l'expansion dans tous les domaines.

La recherche appliquée (parfois la recherche fondamentale) est privilégiée : elle permettra la réalisation du progrès technique assurant une meilleure organisation de la production, un accroissement de la productivité, la création de produits qui seront à l'origine de nouvelles forces de production et qui offriront des débouchés pour les capitaux.

### **Forces de production " dynamiques "**

Ce sont celles qui, par leur structure, vont avoir un impact profond sur l'ensemble de la société industrielle et, par la suite, sur la société globale. Plus précisément, elles provoquent un changement des **institutions** et une modification de l'**espace aménagé**.

Parmi les forces de production dynamiques, citons les secteurs de l'énergie (à l'exception du charbon), de l'aéronautique, de l'électronique, secteurs dont les structures sont les plus « avancées » aujourd'hui.

A l'inverse, les métaux, les textiles, sont à ranger dans les secteurs moins dynamiques, secteurs qui sont entraînés par les autres.

Mais, pour maintenir et financer cette recherche, les entreprises doivent réaliser des profits toujours supérieurs. Or, l'accroissement des profits repose sur l'augmentation de la production vendue, donc de la consommation ; ce qui devrait inciter à accroître les revenus des consommateurs. Mais cette augmentation est contradictoire avec l'amélioration des profits puisque les coûts qu'elle entraîne ne sont pas nécessairement compensés par des gains de productivité. La recherche de profits est une double source de difficultés : au niveau des branches traditionnelles qui supportent mal un progrès trop rapide, au niveau des entreprises qui ne font pas suivre les progrès techniques de progrès « sociaux ». D'où des tensions à la fois sur les producteurs et les consommateurs.

A ces caractéristiques fondamentales de toute société industrielle capitaliste s'ajoutent

- la division du travail,
- le niveau croissant de formation qui répond aux besoins d'accroissement de la productivité,
- la recherche de l'élasticité sur le marché du travail, pour freiner la hausse des salaires,
- la croissance des budgets publicitaires en vue d'étendre les marchés et de motiver ou d'orienter la demande.

b) La société industrielle française possède en outre des aspects spécifiques liés à la petite taille et à la structure familiale du capital des entreprises françaises :

- le retard dans plusieurs domaines de son développement par rapport à ses concurrents,
- la pénétration relativement aisée des capitaux étrangers en raison de l'ouverture des frontières,
- la faible marge de manœuvre à l'égard des politiques économiques étrangères du fait de son intégration dans le contexte international ou même européen.

### **Les trois états du développement économique : structures de production " archaïque ", " adaptée ", " avancée "**

L'observation nous amène à constater que la société industrielle passe successivement par trois états, auxquels nous avons donné les qualificatifs d'« archaïque », « avancé », « adapté ».

Chacun de ces états possède, à une époque donnée, un certain nombre de caractéristiques propres sur le plan des « **forces de production** » (main-d'œuvre et instrument de travail), des « **modes de production** » (part de l'intervention de l'homme et de la machine dans le processus de production) et des « **rapports de production** » (rapport des hommes au travail et rapports entre les groupes sociaux participant à la production).

Ainsi l'état « **avancé** » est, par définition, tel que les forces, modes et rapports de production s'organisent de la façon la plus compétitive face à une concurrence très vive. C'est par lui que passe « l'innovation ».

L'état « **adapté** » est tel que les forces, modes et rapports de production lui permettent de s'adapter, à un moment donné, aux changements provoqués par l'état avancé.

L'état « **archaïque** » est tel que les modes et rapports de production ne lui permettent pas d'adapter ses forces de production à la situation nouvelle qui se crée. Ses forces de production ont donc tendance à disparaître en tant qu'ensemble organisé.

Ainsi en 1970-1980 on appellera « archaïque », toute entreprise « en nom propre », à marché local, à faible budget de recherche, à forte main-d'œuvre d'exécution. A la même époque sera « avancée » une entreprise à capitaux internationaux, à marché national, à gros budget de recherche, à forte main-d'œuvre d'encadrement. Mais en 1985-1990, pour être « avancé », il faudra disposer d'un marché international et dépendre de groupes financiers internationaux. Par contre, une entreprise archaïque de cette époque n'effectuera même plus de recherche et se contentera de subsister.

Nous reviendrons fréquemment sur le poids de ces différents types d'entreprises dans la société industrielle, et sur l'influence qu'elles peuvent exercer.

La concurrence internationale entraîne, par conséquent, à la fois, une dépendance à l'égard des entreprises étrangères qui investissent dans des secteurs « **dynamiques** », et une ouverture plus grande à l'égard des produits étrangers, souvent plus compétitifs.

Menacée de « colonisation », la société industrielle réagit pour assurer sa survie.

### 3 - Transformation de la société industrielle française :

Il s'agit non seulement de maintenir l'expansion, moteur principal de l'industrie capitaliste, mais encore de l'accélérer, notamment en réalisant des profits supérieurs, en améliorant sans cesse la productivité et en organisant plus rationnellement la production.

Or, l'état de développement de l'industrie française est, sur bien des points, « archaïque » par rapport à l'état « avancé » de ses concurrents (Etats-Unis, Allemagne, Japon).

En raison de modes de production souvent artisanaux, de leur faible potentialité de développement, de leurs difficultés de financement, les petites entreprises n'obtiennent pas une rentabilité suffisante malgré le niveau relativement faible de leurs salaires.

Ces établissements se trouvent ainsi sous la menace permanente de firmes plus « adaptées » qui assurent une production compétitive. En raison de leur impossibilité à suivre le mouvement général, le nombre des petites entreprises décroît.

De façon plus générale, l'évolution de la société industrielle vers un profil plus « adapté » au rythme de l'expansion, conduit à une nouvelle organisation des modes de production et des rapports sociaux, à la transformation des institutions et à l'aménagement de l'espace. Elle est essentiellement due aux mutations qui interviennent au niveau des forces de production les plus dynamiques.

Les chefs d'entreprises font plus fréquemment appel aux capitaux du marché financier, alors que, par ailleurs, la concentration financière élève le niveau décisionnel et sépare le pouvoir réel de la gestion quotidienne. Le recours aux capitaux étrangers tend en outre à faire passer le pouvoir décisionnel au niveau international.

Cette concentration se traduit par un mouvement de fusion et d'absorption d'entreprises, entraînant la disparition des entreprises « archaïques » ou « adaptées » devenues non rentables.

C'est au niveau de l'emploi que l'on enregistre les plus grandes transformations : diminution des postes d'exécution, apparition de postes « d'innovation » de plus en plus nombreux, spécialisation à un niveau de plus en plus élevé et persistance malgré tout d'un volant d'emplois mal rémunérés et peu stables.

#### **Les groupes sociaux**

Dans le monde de la production de biens et services, on peut distinguer trois groupes différenciés :

- **les « exécutants »** ou agents à fonction d'exécution parmi lesquels :
  - les exécutants passifs
  - les exécutants ayant une part d'initiative
- **les agents d'« encadrements »**, parmi lesquels :
  - les agents ayant fonction de commandement direct d'exécution
  - les agents chargés de la planification et de l'organisation routinière du travail
  - les agents responsables de l'encadrement décisionnel à moyen et long terme
- **les « innovateurs »**, dont la fonction porte sur l'amélioration de la production de biens connus ou la recherche de produits nouveaux.

Le groupe des « innovateurs » constitue un produit direct de la société industrielle. Plus celle-ci évolue vite, plus ils prennent de poids. Ils manifestent par ailleurs des comportements novateurs et sont étroitement liés à l'évolution de la société ultérieure.

Nous les retrouverons tout au long du cheminement, car non seulement ils pèsent sur l'évolution de la société industrielle, mais, du fait de leur niveau intellectuel et des « retombées » de la civilisation industrielle sur la vie en général, ils seront amenés de plus en plus à s'intéresser à la « politique », c'est-à-dire à la vie de la « cité ».

LA FRANCE DANS LA C.E.E. QUELQUES POINTS DE COMPARAISON

1969	Produit national brut aux prix du marché		Produit intérieur brut aux prix du marché par personne occupée	Revenu national		Formation brute de capital fixe
	1963 = 100		1963 = 100	Mrd \$	\$	1963 = 100
	Chiffres globaux	Chiffres par habitant		Chiffres globaux	Chiffres par habitant	
Allemagne R.F.	133,7	126,5	133,7	116,3	1911	130,7
France	139,6	132,7	135,0	106,0	2107	164,5
Italie	134,2	127,7	138,7	66,7	1232	115,9
Pays-Bas	139,7	129,8	133,4	23,1	1797	163,0
Belgique	130,7	125,9	126,6	18,1	1873	133,8
Luxembourg	(125,2)	(120,4)	(121,2)	(0,7)		(95,3)
CEE	135,9	128,8	135,3	330,9	1758	139,9

Industries										
1969 (1963 = 100)	Ensemble de l'industrie sauf bâtiment	Industries extractives	Industries manufacturières	Ind. denrées alimentaires poissons, tabac	Industries textiles	Industries du papier	Industries du cuir	Industrie chimique	Industrie transformatrice des métaux	Indice de la production de l'industrie du bâtiment et du génie civil
Allemagne R.F.	147	101	150	127	128	145	106	184	143	123
France	142	110	143	109	104	134	97	192	140	134
Italie	141	126	141	123	98	178	124	192	132	—
Pays-Bas	166	209	157	128	113	160	101	147	147	—
Belgique	132	70	139	127	112	161	124	150	136	135
Luxembourg	127	89	131	120	—	—	—	—	94	—
C.E.E.	144	108	146	121	114	148	104	—	140	—

1969	Production d'énergie électrique G W h						
	Production brute totale	Production nette					Bilan global de l'énergie 1000 tec.
		hydraulique	géothermique	nucléaire	thermique classique	Total	
Allemagne R.F.	226 049	14 348	—	4 623	192 014	210 985	170 634
France	137 500	52 888	—	4 465	74 163	131 516	70 165
Italie	110 447	41 745	2 578	1 575	60 431	106 329	32 550
Pays-Bas	37 144	—	—	297	34 956	35 253	32 660
Belgique	29 127	227	—	18	27 385	27 630	12 197
Luxembourg	2 202	835	—	—	1 284	2 119	43
CEE	542 469	110 043	2 578	10 978	390 233	513 822	318 249

Or, le marché de l'emploi n'est pas armé pour répondre à cette situation nouvelle de l'offre : d'une part, les agriculteurs et les ruraux, encore inadaptés aux travaux spécialisés, refusent cependant les postes sans qualification de peur de voir s'abaisser leurs revenus et leur statut social ; d'autre part, la formation des universités et des écoles spécialisées ne répond pas aux besoins nouveaux de la société industrielle.

Cette inadéquation entre l'offre et la demande provoque un double mouvement sur le marché de l'emploi : chômage d'une partie de la population active sans formation, insuffisance de personnel qualifié dans les entreprises ce qui risque de compromettre l'expansion de la société industrielle.

L'évolution de la société industrielle aggrave constamment la situation. L'automatisation des tâches, l'accroissement de la productivité, la division du travail ne font que libérer un nombre croissant d'exécutants qui viennent grossir les rangs des chômeurs.

L'automation et l'innovation technologiques ont entraîné de nouveaux rapports entre « l'exécutant » et son milieu de travail. A mesure que les forces d'encadrement augmentent, l'exécutant (ou le chef d'atelier) voit s'ouvrir à lui de nouveaux horizons dans un travail qui lui donnera à la fois plus de pouvoir et davantage de prestige. La « classe moyenne » se trouve ainsi comme aspirée vers les modes de vie et les valeurs des groupes d'innovation et d'encadrement.

La transformation de ces rapports de production constitue une source de **tensions** qui s'expriment tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise. Ces tensions vont de pair avec celles provoquées par la transformation des forces de production essentiellement dues à la concurrence sur les marchés et à la concentration des entreprises (instabilité de l'emploi, chômage permanent).

Les nouveaux modes et rapports de production ont des répercussions sur le plan social et provoquent un climat conflictuel : les conditions de travail ne répondent pas à l'attente des travailleurs, le pouvoir des oligopoles s'étend face aux organisations syndicales dont l'importance numérique croît cependant.

En résumé, le processus d'évolution de la société industrielle elle-même, par suite des fortes tensions, est source de conflits à l'intérieur des sociétés agricole et rurale qui subissent son évolution, à l'intérieur de la société urbaine qui constitue son principal support « spatial ».

Ces tensions et conflits sont différemment ressentis selon les régions.

## **B — LA SOCIÉTÉ URBAINE**

En forte expansion, la société urbaine exerce une large influence sur le développement économique et social de la société française. Sa croissance est actuellement conditionnée par la société industrielle qui en a besoin pour nourrir son expansion.

Elle y trouve la réserve de main-d'œuvre et le marché qui lui sont nécessaires ; elle bénéficie des innovations plus facilement diffusées en milieu urbain.

Dépendant de la société industrielle qui connaît une rapide évolution, la société urbaine croît avec une vitesse jamais atteinte auparavant sans qu'il lui soit possible de maîtriser, de contrôler suffisamment l'organisation de son espace.

### **1 - Définition - Fonction.**

Prenant appui sur les centres urbains, la société urbaine organise les échanges, la distribution ; elle assure la diffusion et l'essor de la culture et des innovations.

Son expression spatiale est la **ville** (par opposition au bourg ou hameau), dont les modes d'organisation, les fonctions, les valeurs se diffusent peu à peu à travers le monde rural.

## 2 - Caractéristiques.

La société urbaine possède des caractéristiques propres qu'elle tend à reproduire :

- concentration des hommes et de l'habitat dans l'espace,
- concentration des services et des équipements.

Cette double concentration permet à la société urbaine d'intensifier ses relations, ses échanges inter-villes et avec les autres sociétés (rurale notamment) et d'accentuer son rôle spécifique de novation. Les villes deviennent, de ce fait, des centres du pouvoir politico-économique.

Dernière caractéristique de la ville : la stratification sociale qui s'y instaure ; les groupes urbains occupent dans le pouvoir local une place qui dépend souvent largement d'un prestige social hérité.

## 3 - Transformations de la société urbaine.

Du fait de l'industrialisation, la société urbaine a subi des transformations profondes et différenciées en ceci tout d'abord : certaines villes participent au développement industriel alors que d'autres l'ont pratiquement rejeté.

- A l'ouest et près de la Loire notamment, l'élite locale des villes a cherché avant tout à préserver les caractéristiques traditionnelles de leur société urbaine et s'est efforcée d'écarter les industries qui cherchaient à s'installer.

De telles villes n'ont pas participé à l'expansion industrielle. L'ancienne bourgeoisie terrienne et commerçante a réussi à y maintenir son système de valeurs.

Elles ont pourtant reçu leur part des migrations agricoles et rurales, sans pouvoir « absorber » par l'industrialisation cette population nouvelle que la bourgeoisie conventionnelle n'a pas su ou voulu accueillir. Il y règne un climat de conflits latents.

- Les villes industrialisées, pour leur part, connaissent une croissance très forte. Les grandes agglomérations prennent la forme de nébuleuses cependant qu'en même temps, leurs centres deviennent de plus en plus denses et encombrés. Elles n'arrivent plus à maîtriser leur développement, les équipements collectifs et les services s'avèrent d'un niveau insuffisant, source permanente du mécontentement de la population.

Des rivalités apparaissent entre villes voisines qui, assurant des fonctions sensiblement parallèles, s'affrontent dans des luttes politiques dont le fondement est la création d'équipement inducteurs de développement

L'Etat devient alors l'objet de fortes pressions de la part des groupes sociaux représentant le pouvoir urbain.

- Dans les régions déjà très urbanisées, cette concurrence constitue cependant un stimulant à l'expansion ; les villes permettent la réalisation d'économies d'échelles qui favorisent les mouvements de concentration, et une meilleure adaptation entre offre et demande de travail.

De telles villes sont donc amenées à croître encore et le processus de tension à se renforcer : déséquilibre entre les villes et régions avoisinantes ; rejet social des migrants par les groupes sociaux urbains, inquiets de voir se réduire leurs possibilités d'emplois ; affrontement des groupes sociaux pour le contrôle des villes ; crainte des petits commerçants pour leur avenir qu'ils sentent menacé, etc.

Dans un climat social qui se dégrade, des associations se forment pour prendre la défense des intérêts des divers groupes et accusent le malaise. Cependant la « contestation » n'est pas toujours canalisée et des mouvements spontanés surgissent, qui remettent en cause les structures établies.

## C — LA SOCIÉTÉ AGRICOLE

Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, la société agricole jouait un rôle prépondérant dans le développement de l'économie française et dans le choix des grandes options politiques.

### 1 - Définition - Fonction.

La société agricole assure la production de biens provenant du travail de la terre. Son expression spatiale est la **ferme** ou un ensemble de fermes constitué en village.

### 2 - Caractéristiques.

Cinq traits caractérisent la société agricole :

- la production et la consommation autarciques,
- l'utilisation du sol à des fins exclusivement agricoles,
- la propriété privée de la terre et sa transmission par héritage,
- les rapports affectifs profonds entre l'individu et la terre : l'attachement à la terre,
- la structure sociale « étalonnée » par la richesse en terres.

Cette énumération montre à quel point les valeurs de la société industrielle (économie de marché, appropriation de la terre à des fins de loisirs ou d'implantation industrielle, etc.) peuvent bouleverser les caractéristiques de la société agricole.

### 3 - Transformation de la société agricole.

La société industrielle, motrice de la croissance économique nationale, diffuse ses modèles de comportements et ses propres valeurs dans la société agricole, à laquelle il lui arrive de se substituer (transformation de produits agricoles).

Les changements qu'elle provoque font naître un profond malaise qui atteint des dimensions nationales. Ces modifications n'ont pas la même acuité, ni les mêmes répercussions dans toutes les régions, suivant qu'elles sont à prédominance d'actifs agricoles ou non. Une ligne joignant le Cavados à la Provence-Côte d'Azur les détermine : au sud-ouest de cette ligne, la société agricole garde sa prépondérance.

Comment se fait cette évolution ? On assiste à un double mouvement :

- l'un, de départ accéléré des agriculteurs (salariés agricoles),
- l'autre, de concentration par remembrement des exploitations.

Le remembrement n'est en fait possible que dans des cas bien limités : il faut simultanément que les exploitants soient âgés et que la rentabilité potentielle soit satisfaisante. Ces conditions ne sont pas toujours remplies. Au maintien d'« exploitation de survivance » contribuent des facteurs tels que :

- l'affectivité liant l'agriculteur âgé à sa terre,
  - l'incapacité pour lui de trouver un accueil satisfaisant dans les autres sociétés (inadaptation des emplois...),
  - l'absence ou l'insuffisance d'aides financières favorables aux mutations,
- qui entravent la transformation de l'agriculture.

Cependant, l'on note une tendance à l'instauration d'une agriculture moderne et originale, inspirée des principes industriels. L'opposition entre les thèses « traditionalistes » et « modernes » reste vive, mais les jeunes, en général, aspirent, de plus en plus, au mode de vie urbain, aux loisirs, tout en recherchant des formes d'agriculture génératrice de profits substantiels. Ils sont amenés à créer des communautés de jeunes agriculteurs, bien que leur effort aboutisse le plus fréquemment à l'échec en raison de l'hostilité qu'il suscite dans les milieux traditionnels et de la faible rentabilité de leurs exploitations.

## **Comment classer les régions face à la mutation de l'agriculture ?**

Deux mouvements bouleversent l'agriculture : l'exode des exploitants et l'apparition d'une agriculture moderne.

Pour mesurer la réaction des régions à ce double phénomène, nous les avons classées selon les critères suivants :

- âge des exploitants,
- taille de l'exploitation par rapport aux types de production,
- volume et niveau d'emplois non agricoles offerts dans la région,
- possibilité de participer aux réseaux de distribution ou de les contrôler,
- existence d'organismes ou de groupements d'agriculteurs cherchant à améliorer la rentabilité d'exploitation,
- existence d'aides financières adaptées,
- attachement aux valeurs traditionnelles ou, au contraire, ouverture aux valeurs nouvelles,
- comportement des organisations syndicales.

D'après leur degré d'adaptation, on peut distinguer trois groupes de région :

### **1 — La Région Parisienne - La Picardie - La Champagne - La Lorraine - La Haute-Normandie.**

Ces cinq régions disposent, dès le départ, d'une population agricole jeune et d'exploitations relativement rentables. Elles s'adaptent à l'économie de marché.

Difficilement d'ailleurs, car une partie des actifs agricoles doit se tourner vers l'industrie alimentaire. Les difficultés essentielles viennent des fluctuations du marché et de la politique des prix d'une part (cette agriculture ne sera pas « aidée »), des problèmes de distribution d'autre part. Enfin pour la Picardie, peu dense, il s'agit de résoudre le problème d'aménagement des bourgs, peu aptes à accueillir une agriculture moderne (services et surfaces de vente insuffisants).

### **2 — La Région Rhone-Alpes, le Midi, l'Alsace et le Nord.**

Petites exploitations, mais libération des terres en faveur des jeunes (sauf dans le Nord). La croissance des villes amène les responsables régionaux à prendre en charge l'agriculture afin d'utiliser au mieux la main-d'œuvre.

La formation des hommes libérés par l'agriculture est moins difficile qu'ailleurs (forte industrialisation) et se pose d'autant moins que l'exode agricole diminuera aux environs de 1980.

Dans le sud, le remembrement s'effectuera plus tard qu'ailleurs et la pénurie de main-d'œuvre étrangère, liée au développement économique de l'Espagne, entraînera une mécanisation plus poussée.

Tensions fortes dans ces régions, mais pas au plan institutionnel : les « villes » grignotent le terrain agricole.

### **3 — Les autres Régions.**

Les mécanismes freinant le développement agricole l'emportent dans ces régions où l'attachement à l'exploitation agricole, l'insuffisance d'emplois non agricoles, le manque de moyens de formation... constituent de sérieux handicaps.

En général, les tensions ne déterminent pas un conflit général. Cependant, cimentées par les affinités techniques (Bretagne) ou politiques, entre agriculteurs et ouvriers (Loire-Atlantique), elles nécessitent parfois une mise en œuvre progressive d'une politique de la régionalisation.

Les régions réagissent de manière différente aux transformations qui secouent leur société agricole. Certaines s'adaptent bien au progrès, d'autres au contraire le combattent. Elles ressentent donc différemment l'impact du monde industriel, qui prend trois formes :

- recherche de la rationalité économique (accroissement de la productivité, profits, organisation rationnelle de la production, conquête de marché) ;
- appropriation par l'industrie de certaines activités agricoles (conserves, élevage, etc.) ;
- modification de la structure sociale : le travail agricole est désormais un métier qui s'évalue en termes de salaires. La paysannerie se prolétarise progressivement.

## D — LA SOCIÉTÉ RURALE

Les tensions ressenties par la société agricole se répercutent sur la société rurale.

### 1 - Définition - Fonction.

Traditionnellement il s'agit pour la société rurale d'organiser et de fournir les services indispensables à la société agricole. Elle se compose de commerçants, d'agriculteurs, de notaires, de petits fonctionnaires. Son expression spatiale est le **bourg**.

### 2 - Caractéristiques.

La société rurale pour assurer sa survivance s'efforce de reproduire les quatre caractéristiques suivantes :

- accueil et organisation des services indispensables à l'agriculture ;
- proximité du lieu de travail et de la résidence ;
- structure sociale fondée sur les « notables », et les dispensateurs de services ;
- faible diversité d'habitat.

Basée sur un système de valeurs fondé sur le « bon sens », la tradition, l'attachement au pays, le souci de la collectivité, la gestion « en bons pères de famille », la méfiance à l'égard de la société urbaine et de ses motifs de vie, la société rurale s'est figée dans un certain immobilisme.

### 3 - Transformation de la société rurale :

L'organisation sociale de la société rurale est bouleversée et son existence parfois menacée sous la double influence de la transformation de la société agricole et de la pénétration de la société urbaine.

● La réduction de la société agricole provoque le gonflement de la société rurale, soit sa disparition. En effet, dans certaines parties de quelques régions (la Vendée, les Deux-Sèvres, la Vienne, la Haute-Vienne), le départ d'agriculteurs se traduit par un accroissement numérique de la société rurale ; dans d'autres, on note la récession simultanée des sociétés agricole et rurale (Lozère, Aveyron, Cantal).

● A proximité des grandes agglomérations, là où se multiplient les résidences secondaires des citadins, dans les sites touristiques, la société rurale tend à se mettre au service de la société urbaine. Les notables, les petits commerçants réagissent contre cette situation de dépendance à l'égard de la ville, sans arriver à empêcher qu'à la suite de l'urbanisation, les populations des bourgs adoptent de plus en plus les modèles urbains, et cherchent à remplacer les notables par des « élites » et des « leaders » d'un type nouveau. Les agriculteurs font eux-mêmes appel aux techniciens et financiers de la ville. Le bourg, en tant qu'unité organique, se meurt.

La société rurale subit ainsi de profonds changements ; l'environnement agricole se transforme et se réduit ; le produit industriel remplace la fabrication artisanale ; les valeurs traditionnelles s'effacent au profit de celles émises par la société urbaine et industrielle... Enfin, son poids politique diminue.

Ces modifications provoquent de fortes tensions au sein de la population rurale :

- tensions économiques dues à la diminution des emplois, à la baisse des revenus et à la difficulté de renouveler les connaissances ;
- tensions sociales qui résultent de la nécessité pour le rural de changer de région ou d'aller vers la ville et de conflits de génération... La diffusion de l'information accélère la prise de conscience d'un décalage entre les modes de vie urbain et rural, créant ainsi attraction ou appréhension vis-à-vis de la civilisation urbaine.

Ces tensions prennent une tonalité différente d'une région à l'autre.

Dans les régions qui ne connaissent pas un essor économique suffisant, les agriculteurs ont tendance à adopter une attitude de résistance passive qui se répercute sur la société rurale et tend à la paralyser. Cette situation correspond généralement aux régions sans vocation touristique définie, caractérisées par un réseau urbain lâche et de petites exploitations agricoles. Elle concerne également, mais dans une moindre mesure, les régions à fort particularisme ethnique qui résistent aux changements en raison de leur cohésion sociale et de leur histoire passée.

Dans la majorité des régions, la société rurale perd progressivement son contenu et ses fonctions traditionnelles. Elle subit le dynamisme des sociétés industrielle et urbaine : tantôt elle se laisse dépérir, tantôt elle tente de se survivre en adoptant certains éléments du modèle urbain, tantôt elle se transforme en s'orientant vers des activités nouvelles répondant aux besoins des autres sociétés.

**EVOLUTION DES POPULATIONS URBAINES ET RURALES  
A DIVERS RECENSEMENTS DEPUIS 1872**

Population urbaine : U = Communes ayant 2 000 habitants ou plus agglomérés au chef-lieu à chaque recensement  
Population rurale : R = Communes ayant moins de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu à chaque recensement

		Nombres absolus						
		1872(1)	1901(1)	1911(1)	1921	1936	1946	1954
Région Parisienne	U.	2 462 999	4 110 215	4 734 331	5 102 287	6 185 622	6 021 823	6 677 000
	R.	678 731	625 365	600 889	580 311	600 128	575 935	639 800
	T.	3 141 730	4 735 580	5 335 220	5 682 598	6 785 750	6 597 758	7 317 000
Champagne	U.	309 129	448 885	486 504	414 436	502 259	450 632	520 800
	R.	904 128	772 294	724 503	656 813	624 645	598 706	612 700
	T.	1 213 257	1 221 179	1 211 007	1 071 249	1 126 904	1 049 338	1 133 500
Picardie	U.	338 302	451 649	480 881	411 238	484 085	452 926	523 800
	R.	1 167 956	1 029 590	980 534	850 661	870 610	838 577	862 900
	T.	1 506 258	1 481 239	1 461 415	1 261 899	1 354 695	1 291 503	1 386 700
Haute-Normandie	U.	427 565	569 709	607 243	633 226	684 801	616 171	734 100
	R.	740 331	618 955	593 791	550 604	534 656	545 862	540 000
	T.	1 167 896	1 188 664	1 201 034	1 183 830	1 219 457	1 162 033	1 274 100
Centre	U.	408 655	502 934	539 510	500 184	566 122	586 073	654 200
	R.	1 425 901	1 384 569	1 334 725	1 232 901	1 148 934	1 149 204	1 103 600
	T.	1 834 556	1 887 503	1 874 235	1 733 085	1 715 056	1 735 277	1 757 800
Basse-Normandie	U.	287 909	306 252	306 638	286 727	324 829	308 775	366 300
	R.	1 109 129	922 250	873 232	798 329	787 942	799 900	798 300
	T.	1 397 038	1 228 502	1 179 870	1 085 056	1 112 771	1 108 675	1 164 700
Bourgogne	U.	342 112	435 264	435 929	416 409	459 707	481 363	514 400
	R.	1 334 267	1 191 567	1 121 762	1 002 761	921 713	875 561	860 000
	T.	1 676 379	1 626 831	1 557 691	1 419 170	1 381 420	1 356 924	1 374 400
Nord	U.	1 061 171	1 730 240	1 972 653	1 820 805	2 253 248	2 204 050	2 517 600
	R.	1 147 751	1 092 145	1 057 312	957 080	948 386	881 947	857 700
	T.	2 208 922	2 822 385	3 029 965	2 777 885	3 201 634	3 085 997	3 375 300
Lorraine(1)	U.	222 431	433 981	560 746	728 399	970 973	878 917	1 115 200
	R.	820 419	755 325	715 853	955 524	895 174	803 134	840 700
	T.	1 042 850	1 189 306	1 276 599	1 683 923	1 866 147	1 682 051	1 956 000
Alsace	U.	»	»	»	570 272	669 294	609 763	676 300
	R.	»	»	»	550 357	550 087	535 223	541 200
	T.	»	»	»	1 120 629	1 219 381	1 144 986	1 217 500
Franche-Comté	U.	189 927	272 732	289 421	280 026	317 180	297 587	354 300
	R.	748 827	646 329	622 219	556 744	520 755	506 275	501 700
	T.	938 754	919 061	911 640	836 770	837 935	803 862	856 100
Pays de la Loire	U.	483 787	624 601	658 353	637 806	697 180	813 807	915 100
	R.	1 835 576	1 732 141	1 675 338	1 535 645	1 469 016	1 409 643	1 404 200
	T.	2 319 363	2 356 742	2 333 691	2 173 451	2 166 196	2 223 450	2 319 300
Bretagne	U.	402 116	552 073	594 769	561 524	645 565	694 873	779 500
	R.	1 943 026	2 007 325	2 006 946	1 863 435	1 751 082	1 641 947	1 559 200
	T.	2 345 142	2 559 398	2 601 715	2 424 959	2 396 647	2 336 820	2 338 800
Poitou-Charente	U.	272 427	347 740	357 317	332 881	371 103	412 541	452 700
	R.	1 212 587	1 133 531	1 110 691	1 018 016	972 858	941 471	940 900
	T.	1 485 014	1 481 271	1 468 008	1 350 897	1 343 961	1 354 012	1 393 600
Aquitaine	U.	516 558	681 279	724 620	709 226	819 171	909 200	918 200
	R.	1 715 249	1 589 476	1 532 210	1 413 534	1 335 967	1 266 465	1 290 600
	T.	2 231 807	2 270 755	2 256 830	2 122 760	2 155 138	2 175 665	2 208 800
Midi-Pyrénées	U.	558 813	591 469	585 312	553 971	671 043	781 263	812 200
	R.	1 944 926	1 658 089	1 555 482	1 388 604	1 263 547	1 197 733	1 163 100
	T.	2 503 739	2 249 558	2 140 794	1 942 575	1 934 590	1 978 996	1 975 300
Limousin	U.	149 767	201 480	218 372	192 111	212 698	247 500	244 000
	R.	750 089	776 526	742 272	660 176	585 505	532 083	495 900
	T.	899 856	978 006	960 644	852 287	798 203	779 583	739 900
Rhône-Alpes	U.	1 001 315	1 377 271	1 507 166	1 583 374	1 815 230	1 782 243	1 962 800
	R.	2 400 296	2 202 119	2 073 079	1 870 120	1 791 777	1 678 346	1 666 800
	T.	3 401 611	3 579 390	3 580 245	3 453 494	3 607 007	3 460 589	3 629 700
Auvergne	U.	280 311	330 862	337 905	328 817	405 529	457 283	466 600
	R.	1 217 563	1 179 925	1 121 501	1 001 005	885 511	809 993	780 000
	T.	1 497 874	1 510 787	1 459 406	1 329 822	1 291 040	1 267 276	1 246 700
Languedoc	U.	591 205	715 427	697 062	707 750	779 781	746 846	767 900
	R.	871 777	849 348	833 141	790 011	734 503	683 279	681 100
	T.	1 462 982	1 564 775	1 530 203	1 497 761	1 514 284	1 430 125	1 449 100
Provence (sans la Corse)	U.	875 255	1 201 958	1 339 866	1 352 188	2 007 985	1 693 232	1 876 100
	R.	694 131	613 466	603 953	571 271	548 001	516 488	538 800
	T.	1 569 386	1 815 424	1 943 819	1 923 459	2 555 986	2 209 720	2 414 900
FRANCE ENTIÈRE (1)	U.	11 234 899	15 957 190	17 508 940	18 205 492	21 971 698	21 551 420	23 946 600
	R.	24 868 022	23 004 755	22 096 052	21 004 026	19 935 358	18 951 093	18 830 500
	T.	36 102 921	38 961 945	39 604 992	39 209 518	41 907 056	40 502 513	42 777 100

(1) Recensements de 1872, 1901 et 1911 : la Lorraine : non compris la Moselle - la France : non compris la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin

(2) Population légale totale

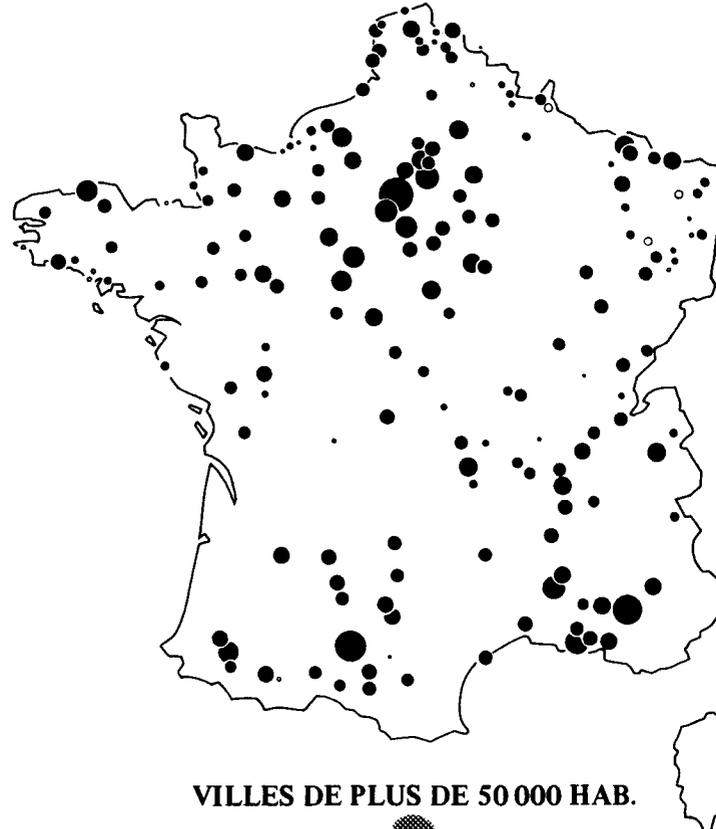
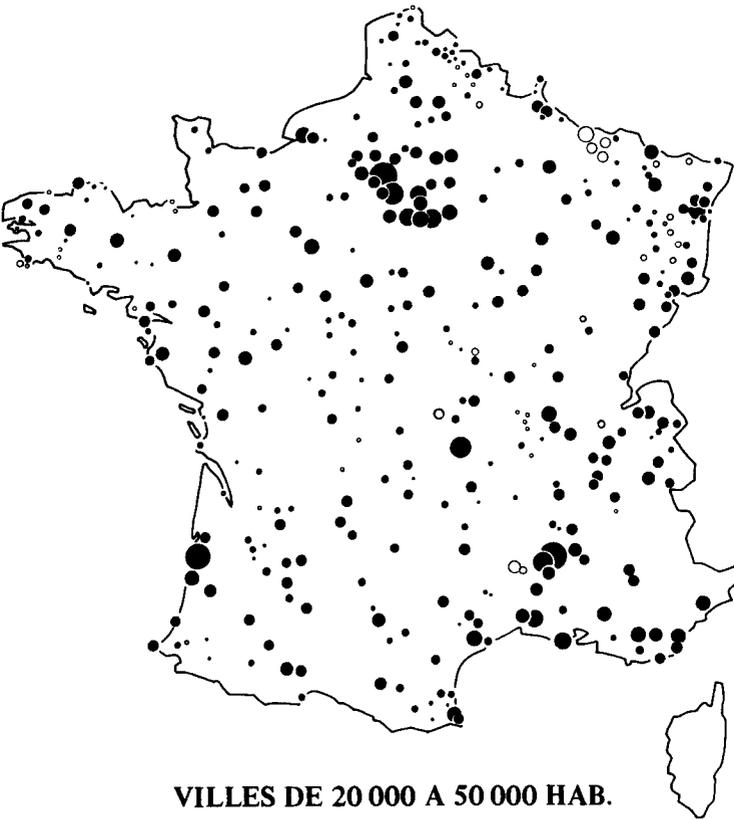
1962 (2)	1968 (2)	1872 (1)	1901 (1)	1911 (1)	1921	1936	1946	1954	1962 (2)	1968 (2)
8 000 525	8 780 543	78,4	86,8	88,7	89,8	91,2	91,3	91,3	93,4	94,0
568 713	561 583	21,6	13,2	11,3	10,2	8,8	8,7	8,7	6,6	6,0
8 569 238	9 342 126	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
629 051	736 742	25,5	36,8	40,2	38,7	44,6	42,9	45,9	50,8	56,0
608 654	579 180	74,5	63,2	59,8	61,3	55,4	57,1	54,1	49,2	44,0
1 237 705	1 315 922	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
668 006	795 056	22,5	30,5	32,9	32,6	35,7	35,1	37,8	44,0	49,2
851 500	821 179	77,5	69,5	67,1	67,4	64,3	64,9	62,2	56,0	50,8
1 519 506	1 616 235	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
872 353	999 211	36,6	47,9	50,6	53,5	56,2	53,0	57,6	61,4	65,6
547 453	523 555	63,4	52,1	49,4	46,5	43,8	47,0	42,4	38,6	34,4
1 419 806	1 522 766	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
837 737	1 045 441	22,3	26,6	28,8	28,9	33,0	33,8	37,2	44,1	51,4
1 062 062	990 366	77,7	73,4	71,2	71,1	67,0	66,2	62,8	55,9	48,6
1 899 799	2 035 807	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
464 518	573 533	20,6	24,9	26,0	26,4	29,2	27,9	31,5	37,4	44,3
776 859	720 612	79,4	75,1	74,0	73,6	70,8	72,1	68,5	62,6	55,7
1 241 377	1 294 145	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
646 653	774 092	20,4	26,8	28,0	29,3	33,3	35,5	37,4	43,9	50,4
826 395	762 437	79,6	73,2	72,0	70,7	66,7	64,5	62,6	56,1	49,6
1 473 048	1 536 529	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2 856 873	3 097 331	48,0	61,3	65,1	65,5	70,4	71,4	74,6	77,1	80,2
849 623	762 590	52,0	38,7	34,9	34,5	29,6	28,6	25,4	22,9	19,8
3 706 496	3 859 921	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1 423 920	1 545 555	21,3	36,5	43,9	43,3	52,0	52,3	57,0	63,0	66,1
834 503	790 886	78,7	63,5	56,1	56,7	48,0	47,7	43,0	37,0	33,9
2 258 423	2 336 441	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
815 286	930 201	»	»	»	50,9	54,9	53,3	55,5	60,9	64,7
523 926	506 945	»	»	»	49,1	45,1	46,7	44,5	39,1	35,3
1 339 212	1 437 146	»	»	»	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
470 942	551 065	20,2	29,7	31,7	33,5	37,9	37,0	41,4	49,0	53,7
490 832	475 304	79,8	70,3	68,3	66,5	62,1	63,0	58,6	51,0	46,3
961 774	1 026 369	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1 137 448	1 350 030	20,9	26,5	28,2	29,3	32,2	36,6	39,5	45,2	51,2
1 379 449	1 289 159	79,1	73,5	71,8	70,7	67,8	63,4	60,5	54,8	48,8
2 516 897	2 639 189	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1 013 085	1 207 052	17,1	21,6	22,9	23,2	26,9	29,7	33,3	40,8	47,1
1 468 115	1 354 407	82,9	78,4	77,1	76,8	73,1	70,3	66,7	59,2	52,9
2 481 200	2 561 459	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
552 127	642 562	18,3	23,5	24,3	24,6	27,6	30,5	32,5	37,1	42,3
935 021	877 243	81,7	76,5	75,7	75,4	72,4	69,5	67,5	62,9	57,7
1 487 148	1 519 805	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1 143 797	1 365 822	23,1	30,0	32,1	33,4	38,0	41,8	41,6	48,2	54,1
1 231 621	1 157 982	76,9	70,0	67,9	66,6	62,0	58,2	54,4	51,8	45,9
2 375 418	2 523 804	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1 015 676	1 169 412	22,3	26,3	27,3	28,5	34,7	39,5	41,1	47,9	51,9
1 103 035	1 083 286	77,7	73,7	72,7	71,5	65,3	60,5	58,9	52,1	48,1
2 118 711	2 252 698	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
282 476	332 122	16,6	20,6	22,7	22,5	26,6	31,7	33,0	37,5	43,9
471 484	424 928	83,4	79,4	77,3	77,5	73,4	68,3	67,0	62,5	56,1
753 960	757 050	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2 514 303	3 019 551	29,4	38,5	42,1	45,8	50,3	51,5	54,1	61,0	66,7
1 608 695	1 509 377	70,6	61,5	57,9	54,2	49,7	48,5	45,9	39,0	33,3
4 122 998	4 528 928	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
572 275	664 409	18,7	21,9	23,2	24,7	31,4	36,1	37,4	43,6	49,1
741 582	690 123	81,3	78,1	76,8	75,3	68,6	63,9	62,6	56,4	50,9
1 313 857	1 354 532	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
932 640	1 108 810	40,4	45,7	45,6	47,3	51,5	52,2	53,0	58,4	63,3
664 938	642 935	59,6	54,3	54,4	52,7	48,5	47,8	47,0	41,6	36,7
1 597 578	1 751 745	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2 350 302	2 822 209	55,8	66,2	68,9	70,3	78,6	76,6	77,7	81,5	84,1
534 833	532 273	44,2	33,8	31,1	29,7	21,4	23,4	22,3	18,5	15,9
2 885 135	3 354 482	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
29 323 602	33 633 168	31,1	41,0	44,2	46,4	52,4	53,2	56,0	61,7	66,2
18 234 795	17 207 409	68,9	59,0	55,8	53,6	47,6	46,8	44,0	38,3	33,8
47 558 397	50 840 577	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

# EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE PAR VILLE DE 1962 A 1968

(en valeur absolue)

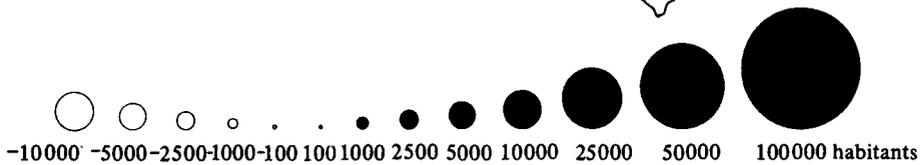
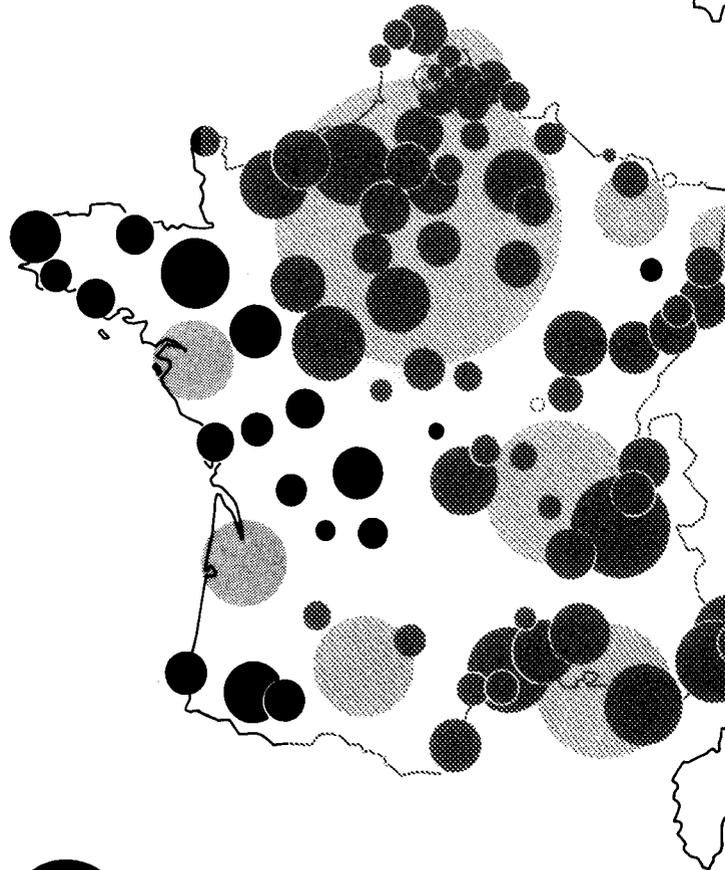
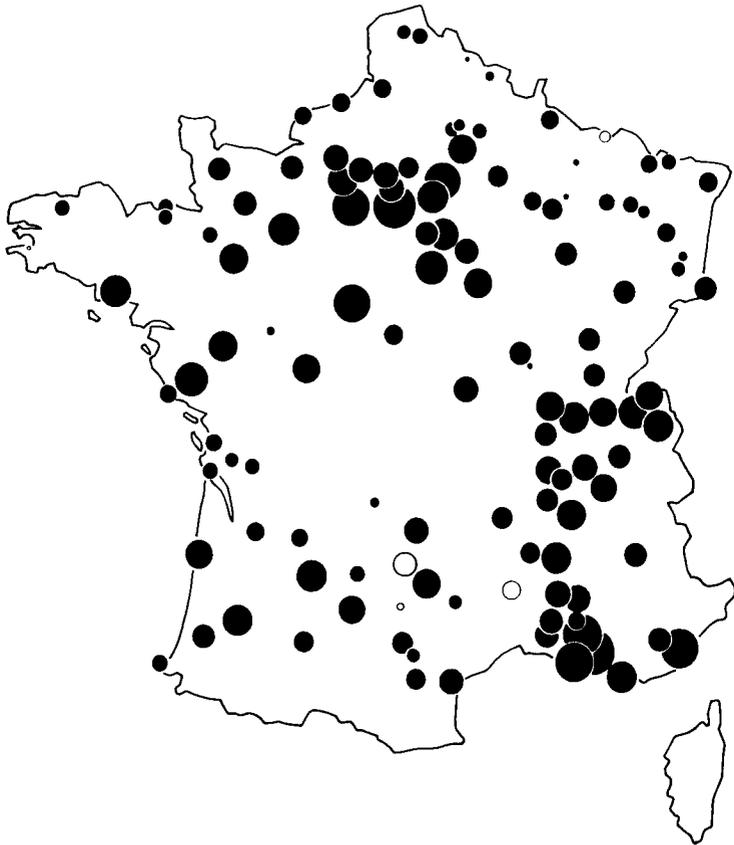
VILLES DE 5 000 A 10 000 HAB.

VILLES DE 10 000 A 20 000 HAB.



VILLES DE 20 000 A 50 000 HAB.

VILLES DE PLUS DE 50 000 HAB.



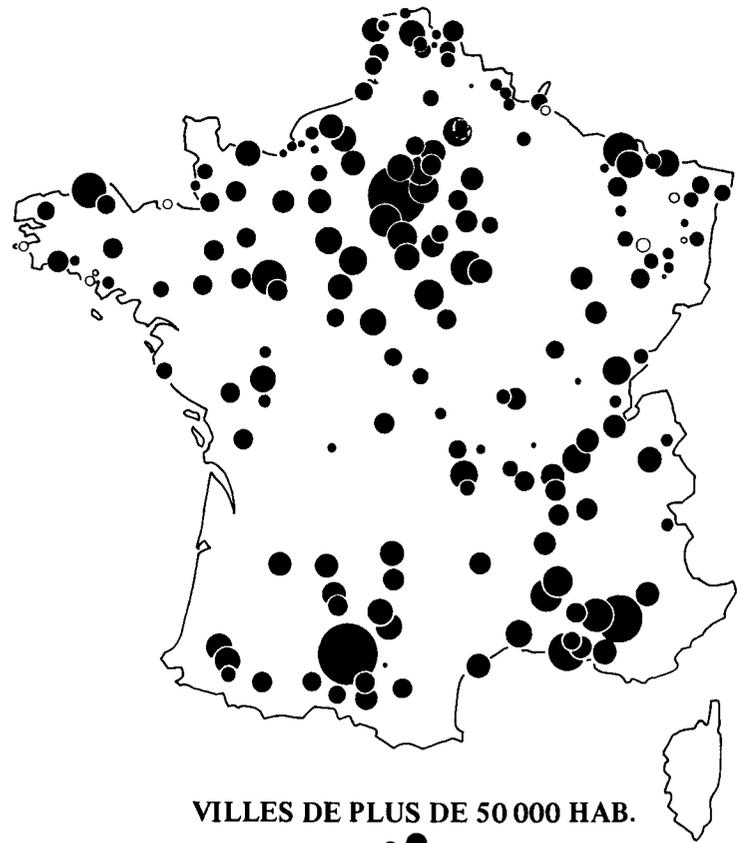
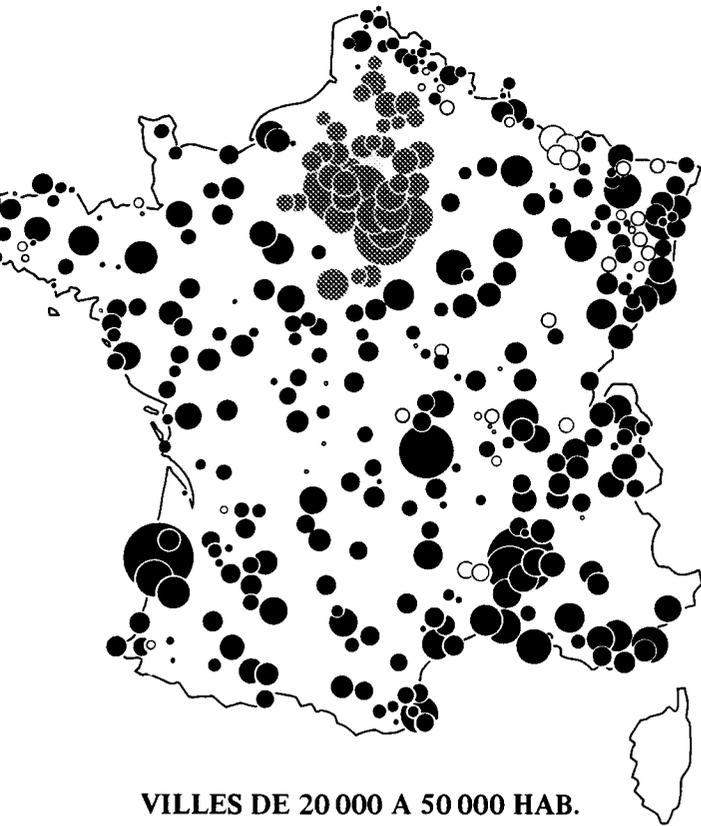
0 100 200 km

# EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE PAR VILLE DE 1962 A 1968

(en valeur relative)

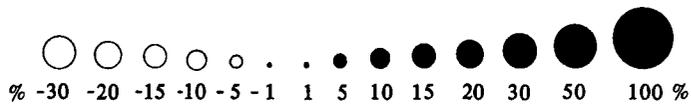
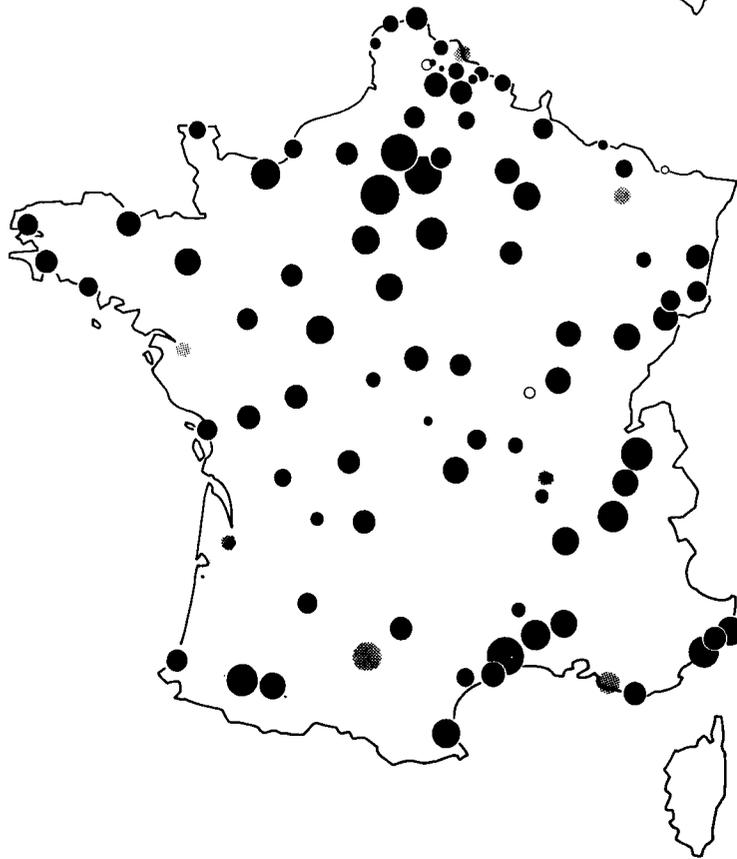
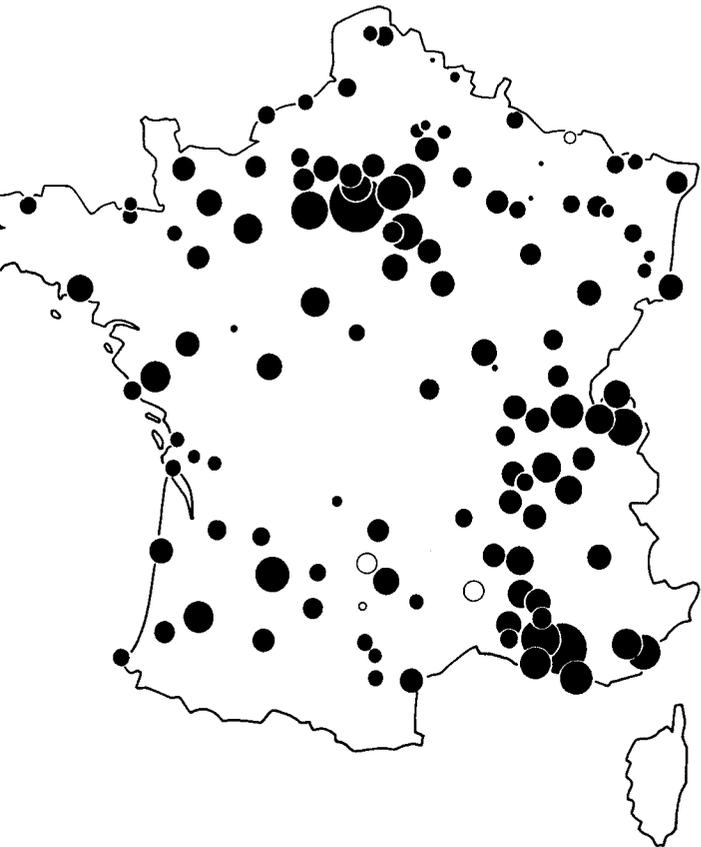
VILLES DE 5 000 A 10 000 HAB.

VILLES DE 10 000 A 20 000 HAB.



VILLES DE 20 000 A 50 000 HAB.

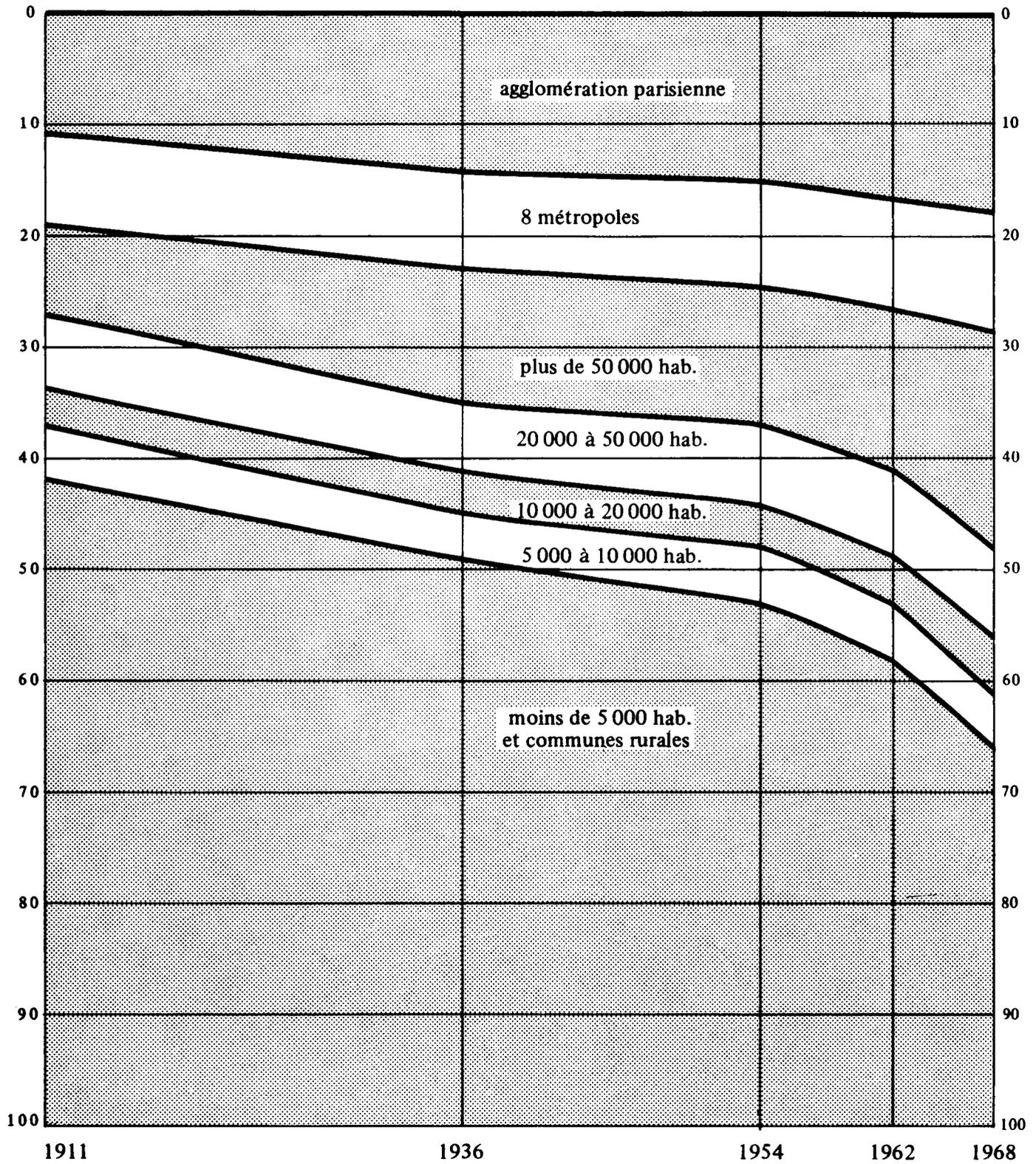
VILLES DE PLUS DE 50 000 HAB.



0 100 200 km

# IMPORTANCE RELATIVE DES COMMUNES D'UNE CERTAINE TAILLE PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE

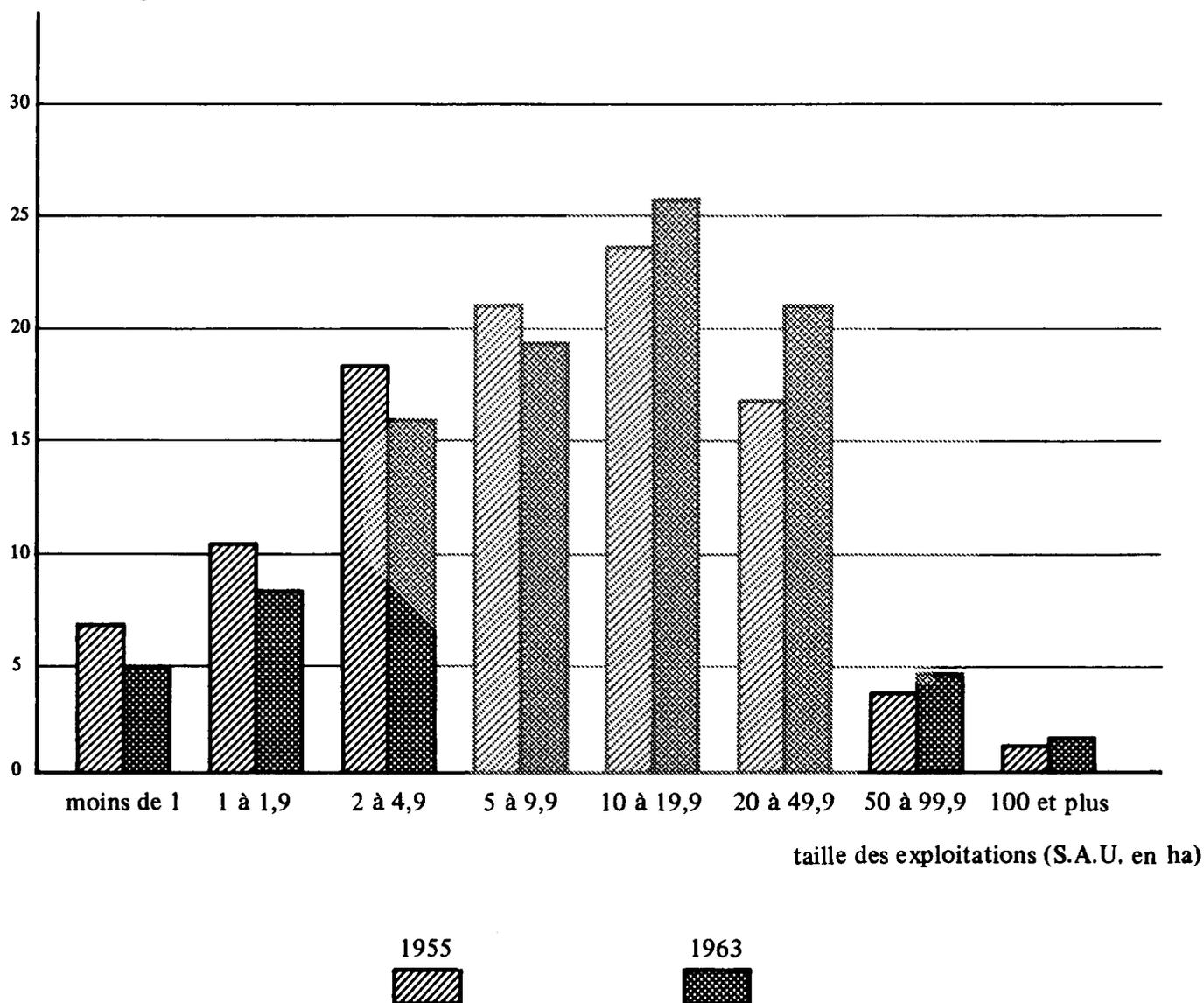
(en %)



# REPARTITIONS COMPAREES DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE EN 1955 ET EN 1963

(ensemble des exploitations = 100)

nombre d'exploitations en %



S.A.U. : surface agricole utile

RÉGIONS	Densité de population 1968 Nombre d'habitants au km <sup>2</sup>			Taux d'urbanisation 1968			Taux de population active agricole (masculine) par rapport à la population active totale (masculine)		
	moins de 70	70 à 100	plus de 100	moins de 50 %	50 à 70 %	70 à 95 %	moins de 15 %	15 à 30 %	plus de 30 %
Nord			•			★	•		
Picardie		•		★			•		
Région Parisienne			•			★	•		
Centre	•				★			•	
Haute-Normandie			•		★		•		
Basse-Normandie		•		★					•
Bretagne		•		★					•
Pays de la Loire		•			★			•	
Poitou-Charente	•			★				•	
Limousin	•			★					•
Aquitaine	•				★			•	
Midi-Pyrénées	•				★			•	
Champagne	•				★		•		
Lorraine		•			★		•		
Alsace			•		★		•		
Franche-Comté	•				★		•		
Bourgogne	•				★			•	
Auvergne	•			★				•	
Rhône-Alpes			•		★		•		
Languedoc	•				★			•	
Provence-Côte d'Azur		•				★	•		

S.A.U. = surface agricole utile.

Taille des exploitations 1967			Age des exploitants 1962		Résultats bruts d'exploitation					
					par hectare de S.A.U. 1966			par personne active agricole non salariée 1966		
moins de 20 ha	20 à 50 ha	plus de 50 ha	moins de 35 ans	plus de 45 ans	moins de 700 F	de 700 F à 1 000 F	plus de 1 000 F	moins de 9 000 F	de 9 000 F à 12 000 F	plus de 12 000 F
		★	●				★			●
		★	●				★			●
		★	●				★			●
		★	●		★					●
		★	●				★		●	
★			●					●		
	★		●					●		
	★		●						●	
	★		●	●		★			●	
★			●	●			★		●	
	★		●	●		★			●	
		★	●				★			●
		★	●							●
★			●	●					●	
	★		●	●		★			●	
		★	●	●				●		
★			●	●			★		●	
★			●	●						●
★			●	●			★			●

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET PAR REGION

Nombre pour 100 Actifs

RÉGIONS	1921			1926			1931			1936			1954			1962			1968		
	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3
	Région parisienne	5,8	42,5	51,7	4,7	45,4	49,9	4,1	43,2	52,7	4,3	39,6	56,1	2,6	45,4	52,0	1,6	44,4	54,0	1,3	41,0
Champagne	37,3	35,2	27,5	34,3	39,4	26,3	33,0	39,6	27,4	33,5	36,3	30,2	27,1	40,0	32,9	21,6	43,8	34,6	16,5	43,9	39,6
Picardie	33,1	38,8	28,1	33,0	40,7	26,3	32,5	39,4	28,1	34,1	35,3	30,6	28,4	39,2	32,4	20,7	44,3	35,0	15,9	45,2	38,9
Haute-Normandie	28,1	36,5	35,4	27,5	38,5	34,0	25,5	39,2	35,3	27,1	35,4	37,5	22,0	38,6	39,4	17,1	41,2	41,7	12,8	42,6	44,6
Centre	56,8	21,7	21,5	54,0	24,1	21,9	51,9	24,2	23,9	51,8	22,6	25,6	40,5	29,5	30,0	29,9	35,2	34,9	21,4	38,8	39,9
Nord	20,0	52,4	27,6	16,5	58,5	25,0	15,3	58,9	25,8	16,8	53,8	29,4	13,1	55,3	31,6	10,2	54,0	35,8	8,3	51,0	40,7
Lorraine	30,4	44,0	25,6	25,0	50,0	25,0	22,6	51,3	26,1	24,3	46,2	29,5	15,4	54,6	30,0	11,0	54,8	34,2	9,0	50,4	40,6
Alsace	36,8	35,9	27,3	28,0	44,1	27,8	25,9	45,0	29,1	28,1	39,5	32,4	21,5	44,8	33,7	14,1	47,1	38,8	11,0	45,3	43,7
Franche-Comté	48,5	32,3	19,2	43,3	37,6	19,1	40,2	38,3	21,5	41,7	34,8	23,5	29,9	43,0	27,1	21,6	49,6	28,8	15,4	50,4	34,2
Basse-Normandie	56,8	21,1	22,1	54,7	23,0	22,3	51,9	23,2	24,9	53,6	20,7	25,7	47,2	24,3	28,5	41,1	26,3	32,6	32,9	30,0	37,1
Pays de la Loire	58,2	22,2	19,6	55,8	24,1	20,1	54,1	24,5	21,4	54,3	22,7	23,0	45,4	27,2	27,4	36,4	30,8	32,8	28,8	34,7	36,6
Bretagne	66,7	16,0	17,3	64,1	18,3	17,6	63,4	18,0	18,6	62,5	16,9	20,6	53,6	20,7	25,7	45,4	22,8	31,8	35,2	27,2	37,6
Limousin	70,1	16,2	13,7	65,9	19,3	14,8	63,8	20,3	15,9	63,7	18,3	18,0	52,3	23,6	24,1	43,9	27,5	28,6	33,6	30,6	35,8
Auvergne	61,9	21,5	16,6	57,7	25,2	17,1	56,2	24,9	18,9	56,8	22,4	20,8	43,3	29,0	27,7	35,0	32,9	32,1	26,4	36,5	37,1
Poitou-Charente	65,7	16,4	17,9	63,5	18,4	18,1	61,2	19,5	19,3	61,3	17,9	20,8	48,0	24,5	27,5	38,8	27,6	33,6	30,2	31,0	38,8
Aquitaine	59,6	19,6	20,8	56,6	21,3	22,1	53,3	22,8	23,9	53,8	21,0	25,2	44,3	24,5	31,2	34,1	29,2	36,7	25,3	31,9	42,8
Midi-Pyrénées	65,3	18,3	16,4	62,4	20,5	17,1	59,7	21,7	18,6	60,0	19,6	20,4	46,7	26,5	26,8	39,1	29,4	31,5	28,0	32,4	39,6
Bourgogne	55,0	24,7	20,3	51,9	26,9	21,2	48,4	27,8	23,8	48,8	25,6	25,6	37,0	30,5	32,5	28,2	35,7	36,1	21,0	38,3	40,8
Rhône-Alpes	43,4	34,3	22,3	39,1	39,5	21,4	37,2	39,4	23,4	38,1	35,3	26,6	25,0	43,9	31,1	17,4	47,8	34,8	12,3	47,2	40,4
Languedoc	55,6	21,0	23,4	52,3	23,8	23,9	52,0	23,4	24,6	50,8	21,9	27,3	39,0	25,7	35,3	31,8	28,2	40,0	23,4	29,9	46,8
Provence - Côte d'Azur- Corse	36,3	26,4	37,3	33,3	28,8	37,9	30,0	29,2	40,8	29,3	26,5	44,2	20,6	31,9	47,5	14,7	35,6	49,7	9,7	34,4	55,9
FRANCE	43,4	29,7	26,9	39,4	33,6	27,0	37,0	33,9	29,1	37,9	30,6	31,5	28,0	36,8	35,2	21,0	39,5	39,5	15,7	39,6	44,7

Source : Espace Économique Français

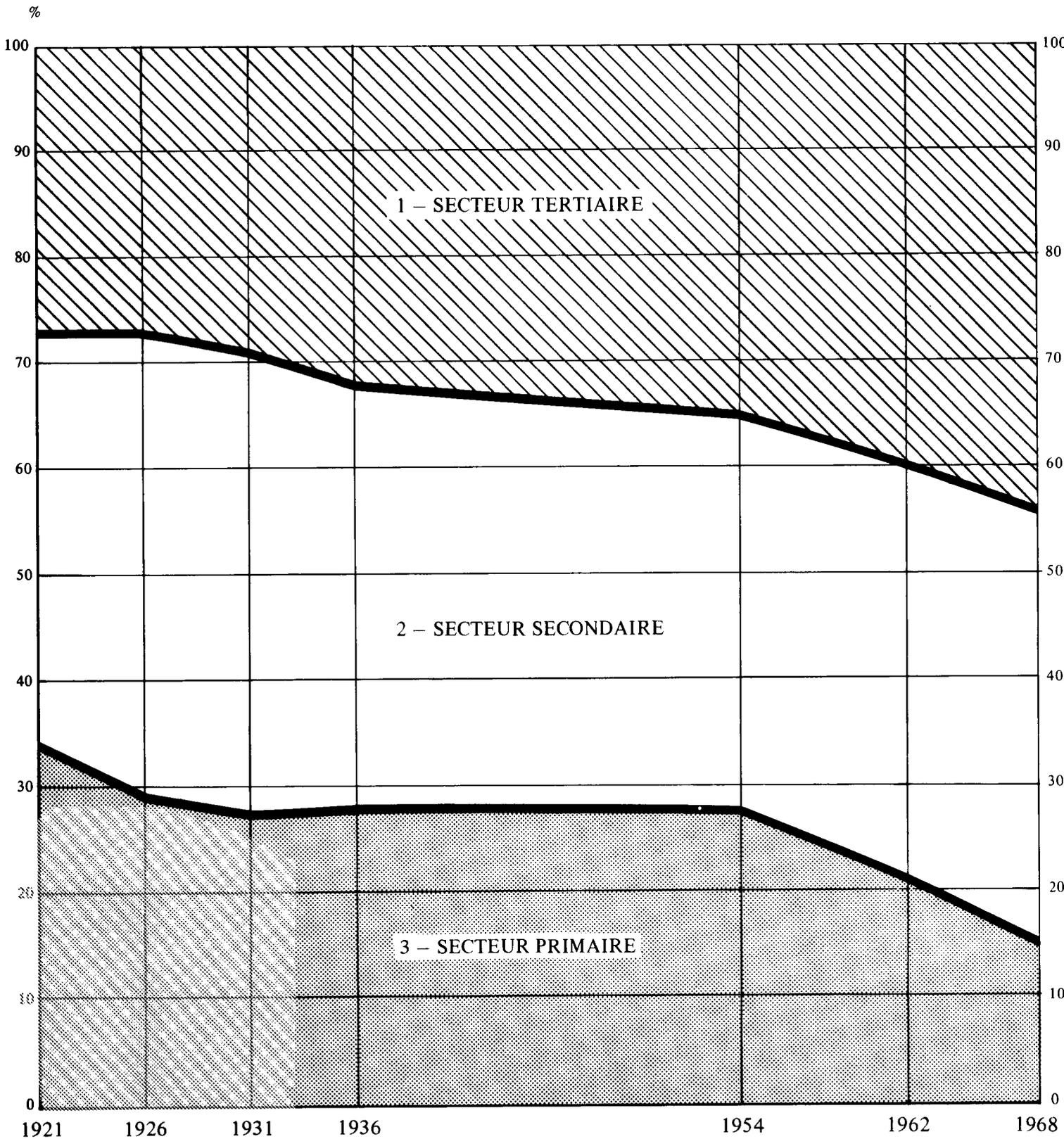
**REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE  
PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET PAR SECTEUR**

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	1954	1962	1968
<b>Secteur primaire</b>	5 200 983	3 938 133	3 110 960
dont - 0 Agriculteurs exploitants	3 966 015	3 044 670	2 459 840
- 1 Salarié agricole	1 161 356	826 090	588 200
- 23 Patrons pêcheurs	18 747	19 312	18 360
- 66 Marins et pêcheurs	54 865	48 061	44 560
<b>Secteur secondaire</b>	7 192 386	7 650 626	8 276 840
dont - 22 Artisans	757 380	637 897	622 800
- 60 Contremaîtres		306 142	360 120
- 61 Ouvriers qualifiés	*	2 286 459	2 606 680
- 63 Ouvriers spécialisés	435 006	2 394 102	2 705 760
- 65 Mineurs		191 588	143 840
- 67 Apprentis ouvriers		251 044	262 600
- 68 Manœuvres		1 583 394	1 575 040
<b>Secteur tertiaire</b>	6 791 395	7 662 436	9 051 360
dont - 21 Industriels	91 067	80 660	79 160
- 26 Gros commerçants	181 717	172 833	213 500
- 27 Petits commerçants	1 252 505	1 133 965	1 028 160
- 30 Professions libérales		125 057	142 520
- 32 Professeurs	*	185 126	209 080
- 33 Ingénieurs	553 719	138 061	190 440
- 34 Cadres administratifs supérieurs		377 694	450 760
- 41 Instituteurs	*	421 189	564 360
- 42 Services Médicaux et Sociaux	1 112 543	110 101	176 320
- 43 Techniciens		343 986	533 940
- 44 Cadres administratifs moyens		626 011	739 480
- 51 Employés de bureau	1 627 548	1 885 508	2 409 880
- 53 Employés de commerce	440 570	510 910	620 020
- 70 Gens de maison	320 758	306 602	283 900
- 71 Femmes de ménage	239 408	222 467	230 700
- 72 Autres personnels de service	457 623	518 243	656 460
- 80 Artistes	45 089	42 184	52 300
- 81 Clergé	171 394	165 634	131 840
- 82 Armée et Police	297 454	356 205	338 540
<b>TOTAL</b>	<b>19 184 764</b>	<b>19 251 195</b>	<b>20 439 160</b>

\* en 1954, les catégories 33 - 34 - 41 - 42 - 43 - 44 - 60 - 61 - 63 - 67 ont une composition différente de celles de 1962.

Source : 1954 Recensement 1962 de la population active  
1962-1968 Économie et statistique juin 1969

# REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN FRANCE



## 2

# Vers la régionalisation

L'industrialisation et l'urbanisation sont devenues des phénomènes dominants dans l'évolution de la société française. Outre les difficultés qu'ils provoquent au sein des sociétés industrielle et urbaine, ils mettent en cause l'existence, la survie même des sociétés agricole et rurale. Des situations conflictuelles surgissent de toutes parts.

Mais n'en a-t-il pas été toujours ainsi ? En fait, de multiples tensions ont constamment accompagné l'évolution de la société française. Mais les conflits qu'elles engendraient ne dépassaient jamais le cadre régional, où des solutions leur étaient apportées. La reconversion des houillères, par exemple, ou les manifestations des vignerons du Languedoc n'ont touché l'ensemble de la population que de manière très épisodique.

Il n'en va plus de même désormais. Pourquoi ce changement ? Les différents groupes sociaux, petits agriculteurs, petits commerçants, entreprennent des actions communes et en arrivent à lier les problèmes que pose l'évolution des quatre sociétés. Ils n'agissent plus dans l'isolement. Bien plus, ils abandonnent le cadre régional pour formuler leurs revendications au niveau national.

Parallèlement, les groupes de pression cherchent un interlocuteur capable de prendre les décisions nécessaires pour apaiser les tensions. Ne le trouvant pas au niveau régional où les responsabilités sont peu étendues, ils affrontent directement le pouvoir central, le gouvernement. Les actions menées, que chaque groupe estime compatibles avec le système, entraînent néanmoins une menace globale de déstructuration des institutions. Or, chacun accuse le système globalement.

L'Etat se trouve confronté à un sérieux dilemme : d'une part, les associations, les syndicats le pressent de répondre à certains problèmes immédiats et souvent contradictoires ; de l'autre, la politique d'ouverture vers l'extérieur accroît en contrepartie les effets de la concurrence internationale qui, dans l'ensemble, favorisent le processus d'évolution en cours, c'est-à-dire de l'industrialisation.

Faut-il répondre à l'attente des groupes les plus délaissés ? Cela risque d'entraîner un freinage de l'expansion, entravant l'évolution en cours. Face à une Europe ouverte et face à la présence de grandes puissances économiques internationales, l'Etat est nécessairement conduit à favoriser le développement de la société industrielle.

Il s'engage en ce sens, et s'efforce de réduire les tensions momentanées en pratiquant en particulier une politique de subventions et d'aides aux régions délaissées.

Une telle politique, au coup par coup, ne résoud pas les problèmes. Elle ne fait que les déplacer, en attendant que la coalition des intérêts divers reprenne vigueur. Elle mécontente les détenteurs du pouvoir industriel qui considèrent cette politique comme une entrave à une évolution dont ils ont besoin.

La politique de l'Etat est d'autant plus ambiguë que, dans la gestion des services publics et des entreprises nationalisées, il agit lui-même comme agent économique, de plus en plus enclin d'ailleurs à la « rationalité économique ».

Devant la multiplication de ses charges, la difficulté d'accroître ses ressources, la concurrence du secteur privé à laquelle sont soumises certaines de ses activités, l'Etat se voit forcé d'organiser ses services de manière rentable. Il tend à se libérer des contraintes que lui imposait la notion classique de service public.

Cette orientation le conduit davantage encore à admettre le processus d'évolution de la société industrielle avec les conséquences que cela suppose : hausse de tarifs ou baisse de qualité de certains services.

L'Etat pourtant ne parvient pas, au moyen de son action traditionnelle, à apaiser le climat social. Les instances locales ne jouent plus du tout leur rôle de « soupapes de sûreté ». Les groupes de pression agissent directement sur les responsables gouvernementaux ; ils n'appellent pas seulement à la réforme, ils remettent en cause la société dans son organisation d'ensemble.

En l'absence de réponse, la situation risque de dégénérer en conflit.

Afin d'éviter une remise en cause du système, les pouvoirs centraux envisagent d'introduire un régulateur qui assurerait la permanence de l'Etat.

Le centralisme politique et économique a conduit à une concentration spatiale des activités, des pouvoirs des hommes dans Paris et sa région.

### **Que faut-il entendre par " régionalisation "**

Le centralisme, tendance historique en France, est actuellement source de profonds conflits qui opposent les rationalités régionale et nationale.

La démarche logique permettant d'assurer la permanence du système consiste à renforcer le pouvoir des régions.

La « régionalisation », dont l'idée s'impose peu à peu, apparaît pour l'instant comme le seul régulateur viable face à l'accumulation des tensions économiques, sociales et politiques supportées par l'Etat.

Au départ, il n'a pas été donné dans l'étude de contenu précis à ce régulateur. Les travaux ultérieurs ont permis de dégager ses éléments les plus significatifs.

Il s'agit tout au plus de créer des instances régionales, responsables de certains équipements, mais dont les dépenses restent contrôlées par l'Etat. Les autorités régionales décident de :

- la répartition des finances locales (provenant des impôts après prélèvement de l'Etat) ;
- l'implantation d'équipements et plus généralement de l'aménagement régional.

L'Etat garde la haute main sur les organismes centraux d'aides au développement. Il conserve un budget de planification nationale et assure la cohésion de la politique globale par le biais de la Défense nationale, des Affaires étrangères, de l'Information, du Développement industriel, des services publics.

Les régions devenues directement responsables de leur développement, l'Etat joue le rôle d'arbitre dans les conflits régionaux.

Le renforcer et attribuer aux seuls pouvoirs centraux un rôle décisionnel aggraverait la situation. Pour faire face à l'ensemble des tensions, seul l'autoritarisme serait possible mais n'aboutirait qu'à repousser momentanément les conflits.

Le déplacement de la capitale politique qui ne laisserait à Paris que la fonction de capitale économique, nuirait tout autant au développement économique français et à son équilibre. Il ne s'inscrit d'ailleurs pas dans la tendance historique de notre pays.

Seule solution, la « régionalisation » paraît susceptible de diminuer les tensions. On n'entrevoit guère d'autre politique possible capable de constituer dans l'immédiat une solution positive aux problèmes institutionnels.

La création d'instances régionales, dotées d'un pouvoir décisionnel suffisant, peut susciter un développement économique plus équilibré. Elles peuvent catalyser les mouvements d'hostilité et permettre à l'Etat de dégager sa responsabilité directe.

L'Etat transfère ainsi une partie du pouvoir décisionnel au niveau régional pour faciliter ou accélérer le règlement de problèmes dont la solution pourrait être bloquée par la centralisation.

La régionalisation peut donc se comprendre, comme un « régulateur » de la société, menacée dans son ensemble, capable d'assurer sa reproduction. La régionalisation intervient au début de la décennie 1970-1980.

Du simple fait de la création d'instances régionales, le climat social se détend momentanément. Mais, les tensions n'ont pas disparu : le processus d'industrialisation et d'urbanisation se poursuit. Elles s'expriment dans un cadre sensiblement modifié.

Instaurée pour favoriser sans heurt l'évolution de la société globale, la « régionalisation » écarte les risques de mise en cause du système ; elle modifie l'évolution des quatre sociétés, elle infléchit donc les caractéristiques de l'ensemble français et conditionne l'aménagement de son espace.

Qu'entendons-nous par « scénario tendanciel » ?

Le terme découle de la « règle du jeu » que nous nous sommes fixée au départ, à savoir la permanence et la conservation du système politico-économique, tel qu'il existe actuellement : toute politique et toute orientation nouvelles n'ont été envisagées que dans la mesure où elles avaient pour but de maintenir la pérennité du système existant.

# 3

## Les quatre sociétés après la régionalisation

### A — EVOLUTION DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

La « régionalisation » renforce les tendances constatées en 1970, la société industrielle devient de plus en plus motrice du développement économique et social. Elle reste cependant vulnérable bien que les responsables régionaux soutiennent de leur pouvoir l'action des agents industriels en raison de la primauté qui lui est accordée.

Les entreprises étrangères à structure avancée accentuent leur pression. La productivité de leurs moyens de production, la création de nouveaux produits entraînent un taux de croissance élevé qui leur donne une position de quasi-monopole. Elles établissent des filiales en France et réinvestissent une partie de leurs profits dans les entreprises françaises en expansion, elles peuvent ainsi pratiquer des politiques de « dumping » sur le marché français.

Face à cet essor économique, l'industrie française ne peut souvent opposer que des forces de production dont les profits et la productivité restent insuffisants ; elle est contrainte de modifier profondément ses structures.

Pourtant, un nombre important d'entreprises françaises de type « adapté » accroissent leur productivité par un recours plus fréquent à l'automatisation et par l'amélioration du niveau de formation de leur personnel ; elles réduisent leurs coûts grâce à la diminution relative de la main-d'œuvre (emplois peu qualifiés) et l'augmentation de la production.

Cette orientation accélère les concentrations, diminue le nombre des établissements et accroît leur taille. Les entreprises font appel aux financements extérieurs plus qu'à l'auto-financement et s'adressent de manière plus pressante aux institutions financières nationales et internationales, lesquelles prennent davantage de poids encore dans la stratégie des entreprises.

L'évolution des entreprises « avancées » devient alors le moteur de l'ensemble des transformations qui touchent la société industrielle.

Elle est génératrice de nouvelles tensions ;

● **sur le marché du travail.** En effet, les entreprises « adaptées » ou « avancées » ne trouvent pas toujours le personnel susceptible d'occuper des postes d'encadrement supérieur ou d'innovation ; les cadres requis doivent posséder un haut niveau de formation et la faculté d'évoluer rapidement avec les techniques nouvelles. Cette situation est à l'origine de difficultés pour les chefs d'entreprise et menace l'expansion de leur exploitation, notamment par l'impossibilité où ils se trouvent d'augmenter la production au-delà d'un certain seuil, et par les pressions des salariés pour une amélioration des conditions de travail et de salaire.

● **sur le plan social.** La situation sociale se détériore avec la persistance d'un fort chômage dans la main-d'œuvre peu qualifiée, la faiblesse voire la stagnation du pouvoir d'achat des personnes à faible revenu, la pression des cadres mécontents de travailler de plus en plus.

Aussi les chefs d'entreprise s'efforcent-ils naturellement, dans la mesure où ils entendent privilégier l'expansion, de réduire les tensions économiques qui pèsent sur eux.

Leur préoccupation essentielle reste l'emploi. Ils proposent une véritable politique de recyclage et de formation permanente, et font pression à ce sujet sur les responsables régionaux pour qu'ils créent les établissements de formation nécessaires. Certaines entreprises parmi les plus importantes participent directement au financement d'instituts ou d'écoles professionnelles, ou forment même dans leurs propres centres le personnel dont ils ont besoin.

Indispensable à long terme, cette politique s'avère peu opérante dans l'immédiat : le temps consacré à la formation fait en effet diminuer les taux d'activité, créant de nouvelles disparités entre l'offre et la demande d'emplois supérieurs ; le recyclage est d'ailleurs mal accepté par le cadre d'âge moyen. Elle détend cependant le climat social en aidant certains actifs à se réadapter et en diminuant l'incertitude des jeunes face à leur avenir professionnel. Très réceptifs, ces derniers grossissent les rangs des « innovateurs » dont les valeurs — nouvelles — commencent à se diffuser largement dans les différents groupes sociaux.

Parallèlement à cette politique de formation, les chefs d'entreprise font appel à une main-d'œuvre qualifiée, étrangère ou féminine ; les responsables de la gestion des entreprises refusent la diminution du temps de travail, mais cèdent aux revendications de hausses de salaires des cadres : l'éventail des revenus s'ouvre encore.

La recherche d'une organisation rationnelle favorisant la formation de profits élevés conduit les détenteurs du pouvoir économique à reconsidérer leur politique de localisation. Les entreprises tendent à se concentrer, dans les espaces où existent une abondante main-d'œuvre qualifiée, un marché étendu des communications de qualité.

La majorité des entreprises « avancées » et certaines entreprises « adaptées » s'implantent donc dans les zones les plus urbanisées et les plus développées. Les régions à forte concentration sont, à l'exception de Paris, essentiellement situées aux frontières. Ces « zones de polarisation » attirent les hommes et les activités, et permettent une meilleure accessibilité des marchés étrangers.

La « régionalisation » **accélère** ce processus. Elle a mis en place des institutions décisionnelles régionales dont les responsables ont intérêt à appuyer l'action des industriels. L'essor économique et social d'une région repose sur l'existence d'industries « avancées » dans les limites régionales.

Ainsi l'alliance tactique entre les détenteurs du pouvoir administratif et du pouvoir économique conduit-elle au renforcement réciproque de ceux-ci au niveau régional.

Mais la France apparaît peu à peu partagée entre :

- une zone peu développée dont la tendance est à l'appauvrissement,
- une zone développée, intégrant à son profit le processus d'évolution de la société industrielle.

## **B - EVOLUTION DE LA SOCIETE URBAINE**

L'évolution de la société urbaine est due essentiellement au développement de la société industrielle et à l'attrait qu'exerce la ville et ses modes de vie sur les jeunes des milieux agricoles ruraux.

L'extension de l'urbanisation est plus rapide que celle des équipements collectifs, des logements et, de façon plus générale, des possibilités d'accueil. Les villes croissent sans que ce développement puisse être contrôlé. Les nébuleuses urbaines se multiplient dans les zones à très forte activité économique. Les obstacles à la « rationalité urbaine » subsistent bien que la régionalisation ait permis une augmentation des finances locales dans les régions développées : les ressources des villes ne leur permettent pas de racheter les sols, ni même de pratiquer une politique conséquente de réserves foncières.

Cette expansion urbaine non contrôlée, peu homogène et très rapide dans les régions qui connaissent un taux élevé d'urbanisation et d'industrialisation entraîne de fortes tensions. Elles ne sont pas nouvelles et sont ressenties à l'intérieur des villes aussi bien qu'entre les villes.

- A l'intérieur des villes, la régionalisation permet que se renforce l'affrontement des groupes sociaux qui, désormais, mieux organisés, interviennent de manière plus active et entendent prendre en charge le devenir de leur ville.

La structure sociale de la population, la ségrégation sociale selon que l'on habite au centre (population déjà existante) ou à la périphérie (migrants), l'éloignement du lieu de travail, la carence des transports urbains, le sentiment qu'éprouve la population de ne pouvoir s'épanouir, renforcent les tensions. La ville devient le siège de « micro-sociétés », tendant chacune à exprimer les valeurs propres aux membres qui la composent (anciens agriculteurs, immigrants, « innovateurs », bourgeoisie traditionnelle). Autre source de tension permanente : les retombées de tensions sociales surgies du monde industriel.

- La régionalisation amplifie également des rivalités entre les villes : chacune d'elles cherche à infléchir à son profit le pouvoir administratif régional.

On se suréquipe pour apparaître « attractif » vis-à-vis des industriels qui jouent ainsi le rôle d'arbitre. Largement responsables du niveau des finances locales, ils détiennent un pouvoir important.

## **C - EVOLUTION DE LA SOCIETE AGRICOLE**

Les tendances qui marquaient l'évolution de la société agricole vers 1970 persistent et s'intensifient. L'importance relative de l'agriculture dans la société française décroît rapidement du fait de la « régionalisation » qui, en privilégiant l'essor industriel et urbain, a précipité la formation de zones de polarisation qui ont drainé des activités dynamiques.

Les jeunes agriculteurs abandonnent leur région d'origine à la recherche d'une activité nouvelle. Certaines régions se vident peu à peu de leur substance.

Cependant, là où l'activité agricole est prospère (Région parisienne, Picardie, Champagne, Lorraine, Haute-Normandie) l'évolution est différente. Les exploitants cherchent une plus grande rentabilité de leurs exploitations. Leur effort porte essentiellement sur une amélioration de la productivité. Les remembrements deviennent plus fréquents, l'emploi d'une main-d'œuvre de qualification élevée plus répandu ; les emprunts pour équipements nouveaux s'accroissent rapidement.

Adoptant les valeurs de la société industrielle disposant de revenus importants, les agriculteurs de ces régions prennent, au même titre que les chefs d'entreprises industrielles, une part importante dans la gestion des institutions régionales, et contribuent à leur financement.

## **D - EVOLUTION DE LA SOCIETE RURALE**

Jusque vers les années proches de 1970, la société rurale était presque exclusivement tributaire de la société agricole. Avec les mutations qui marquent progressivement celle-ci, la société rurale est amenée à se transformer afin de subsister.

Ses fonctions, ses expressions spatiales dépendent du degré de développement atteint par l'agriculture. Aussi varient-elles selon les régions.

- Dans les régions qui connaissent une agriculture de subsistance (Centre, par exemple), la société rurale dépérit. En effet, sa population, essentiellement constituée d'actifs agricoles et de non-actifs, préfère partir pour la ville où les conditions de vie et les possibilités d'emplois semblent meilleures. Parmi ceux qui restent, la moyenne d'âge croît, et, de ce fait, le taux d'activité baisse.

L'espace rural de ces régions se réduit progressivement. Des « espaces vides », villages abandonnés ou peuplés de retraités, apparaissent de plus en plus nombreux. S'il s'y prête, le paysage rural est façonné en fonction des besoins des citadins (résidences secondaires, loisirs).

- Dans les régions où l'agriculture reste prospère (Picardie par exemple), la petite ville subsiste « spatialement ». Mais les services rendus à l'agricul-

teur sont assurés de plus en plus par les villes proches. Les fonctions des villages tendent donc à se raréfier ; cependant, la vie rurale persiste, car les agriculteurs continuent d'habiter dans les villages.

- Dans les régions très développées, mais à spécificité agricole (Champagne par exemple), les agriculteurs s'appuient encore sur les bourgs pour assurer les services dont ils ont besoin. Ces bourgs deviennent de ce fait de petites villes (10 000 habitants ou plus) très différentes des villes tournées vers l'industrie ou le secteur tertiaire. Elles sont certes moins importantes que ne peuvent l'être les « agro-villes » étrangères (U.S.A., Allemagne). Cependant, elles constituent une nouvelle base possible pour l'essor de la société rurale.

Le « scénario tendanciel », rappelons-le, est la description d'une évolution possible du système socio-économique, étant entendu que ce système ne réagit qu'en cherchant à parer à tout bouleversement de ses structures fondamentales.

La « régionalisation » apparaît ici comme une de ces réactions.

Cependant le scénario tendanciel n'a pas pour objectif de prévoir des événements, mais de percevoir de grands axes du développement.

En ce sens la « régionalisation » ne doit pas être considérée comme un événement, mais comme une action régulatrice impliquée dans le cours antérieur de développement et le corrigeant.

- Dans les régions fortement industrialisées denses et concentrées, les zones rurales sont mises au service de l'essor industriel et urbain. Elles constituent des espaces libres où les établissements industriels, le tourisme, les loisirs peuvent s'implanter. Leur population, pénétrée par le mode de vie et les valeurs de la société urbaine, perd son homogénéité et son originalité.

La société rurale s'estompe ainsi progressivement dans de nombreuses régions.

## 4

# Heurs et malheurs de la régionalisation

Introduite aux environs de 1971-1972, la réforme visant à décentraliser le pouvoir décisionnel vers les régions et qualifiée de « régionalisation » a un double effet.

- D'une part elle replace dans le cadre régional les problèmes inhérents au développement économique et social. Les instances régionales ont été dotées de pouvoirs administratifs leur permettant de résoudre d'éventuels conflits.
- D'autre part, elle accélère le processus d'évolution de la société au profit des régions déjà développées qui renforcent leur potentiel industriel. Les écarts se creusent. Dans les régions économiquement développées (Rhône - Alpes notamment), l'apprentissage de ce nouveau pouvoir, la mise en place des institutions nécessaires se réalisent rapidement en raison des ressources financières locales plus importantes. Les autres régions n'y ont pas trouvé la substance nécessaire au « décollage ». Elles restent le siège de tensions très fortes. C'est ce que nous allons voir.

Dans les régions les plus dynamiques, la réforme a obligé les partis d'opposition et les syndicats à des modifications structurelles pour faire face au nouveau jeu institutionnel : élaboration de programmes régionaux, rapprochement avec les institutions similaires des autres pays, et prise en considération des mouvements politiques et syndicaux internationaux.

Ces nouvelles orientations supposent une période d'apprentissage d'autant plus longue que l'opposition est moins bien structurée et que la classe ouvrière évolue lentement.

Les dirigeants de la région tentent d'enrayer cette action nouvelle qui risque de freiner le développement, voire d'entraver le fonctionnement de la société au niveau régional.

Le développement est assuré par le haut niveau de l'industrialisation et par des ressources financières assez substantielles. Cependant, ces ressources sont insuffisantes pour répondre à la demande sociale et pour s'assurer une avance sur les régions étrangères voisines (Pays de Bade ; Ruhr ; régions bâloise, turinoise) directement concurrentes.

Les groupes de pression locaux souhaitent donc une répartition des ressources qui leur soit plus favorable. Leurs revendications essentielles portent alors sur la suppression d'aides importantes à certaines régions (les régions « pauvres ») et à certaines industries, la diminution du taux de prélèvement qu'applique l'Etat sur les ressources régionales et une répartition des ressources proportionnelle à la contribution des populations de chaque région.

Les régions « riches » refusent, en fait, de financer le développement des régions moins favorisées. Elles estiment qu'une augmentation de leurs ressources leur donnerait un plus grand pouvoir décisionnel et, par conséquent, une meilleure aptitude à résoudre leurs propres difficultés.

Vers 1973-1975, ces revendications sont portées sur la place publique. Préoccupations jusqu'alors régionales, elles deviennent rapidement des thèmes nationaux.

Les soucis des régions moins développées sont différents.

Elles doivent essayer de promouvoir leur essor économique jusque-là entravé. Mais, avec la régionalisation, ces régions se sentent davantage rejetées de la communauté nationale. Elles tentent des expériences d'auto-gestion, de « collectivités agricoles » s'efforçant d'instaurer un système économique différent, rapidement mises en échec.

Les responsables locaux exercent de continuelles pressions sur le pouvoir central en vue d'obtenir des aides financières supplémentaires.

La politique conjoncturelle et ponctuelle se révèle inefficace. Elle est durement ressentie et les responsables régionaux n'ont pas les moyens d'apaiser le mécontentement. Les problèmes sont multiples :

- reconversion des jeunes agriculteurs,
- aide aux agriculteurs âgés dont les exploitations ne sont pas rentables,
- reconversion des petits commerçants et artisans,
- aide aux petites et moyennes entreprises,
- création d'équipements dans les villes,
- réalisation d'infrastructures de tourisme et de loisirs.

Le dossier est volumineux et les impôts peu élevés — comme l'aide de l'Etat — ne couvrent qu'une faible part des besoins.

La situation se durcit. Aux tensions « traditionnelles » (évolution de la société agricole, impact de la société industrielle, décalage entre les modes de vie de région à région) s'ajoute une tension politique interne aux régions (intérêts divergents des différents groupes de pression) et surtout opposant ces régions à l'Etat.

La « régionalisation » a ainsi infléchi l'évolution de la société française. Elle a précipité la transformation des sociétés industrielle et urbaine en favorisant la domination de la première ; elle a aggravé les déséquilibres régionaux aux dépens des régions les moins développées, accentué les rivalités régionales, approfondi les situations conflictuelles nées des modifications que subit la société française. Elle a cependant assuré la mise en place d'institutions décisionnelles au niveau régional, permis ainsi de canaliser les tensions et donc constitue un écran protecteur pour l'Etat. Sans résoudre les tensions inhérentes à l'évolution des sociétés industrielle et urbaine, elle a donné aux détenteurs du pouvoir les moyens d'en contrôler l'impact et elle apparaît ainsi, dans les premières années de son application, comme un régulateur du système économique et social.

# 5

## Le renforcement de la régionalisation et ses conséquences

Comment réagit l'Etat garant de la permanence du système devant ces pressions contradictoires dont il est l'objet ?

Il compose d'abord avec les revendications des différents groupes, préférant le coup par coup et l'attentisme à une politique tranchée.

Les groupes de pressions, les plus puissants et les mieux organisés, ceux des régions développées comptent cependant davantage dans un monde ouvert à la concurrence étrangère. Ce sont eux qui garantissent l'expansion. Ce sont eux qui, en définitive, sont écoutés.

Les pressions des autres régions sont moins sensibles. La population y est relativement plus âgée, les intérêts des différents groupes vont souvent à l'encontre de l'évolution globale de la société, l'action des mouvements organisés apparaît comme un combat d'arrière-garde.

Pourtant, dans un premier temps, l'Etat cherche à éviter une coupure du pays en « deux France ». Il joue alors sur le niveau de l'aide accordée. Il aboutit pourtant à un constat d'échec.

L'implantation dans les zones désavantagées des activités économiques qu'il contrôle (aérospatial, énergie), est limitée par la recherche d'une rationalité qu'imposent les lois du marché.

Le tertiaire supérieur, moteur du développement (universités, centres de recherche...), ne s'insère avec succès que dans les zones industrialisées et urbanisées.

L'action de l'Etat ralentit l'appauvrissement des zones, mais elle ne peut effectivement l'éviter, car l'aide financière n'y provoque pas un essor économique réel.

Elle parvient, cependant, à maintenir des « poches d'activités » relativement dynamiques qui polarisent le développement régional, Bordeaux, Rennes, Nantes, Tours, Orléans, etc.

Cette politique d'équilibrage freine le processus d'évolution, irrite de plus en plus les responsables des régions développées. L'Etat est sommé de prendre parti : pour la croissance ou pour l'équilibre.

Son intérêt est de satisfaire les revendications des groupes de pression des régions développées qui ont une importance croissante sur le développement national, lequel lui donne tout son poids politique face aux autres nations.

La fonction d'équilibrage qui lui est communément reconnue ne lui permet pas cependant d'étaler ouvertement l'orientation réelle de sa politique. Il ne souhaite pas d'ailleurs accorder un pouvoir décisionnel trop puissant à certaines autorités régionales.

Cependant, le dialogue entre les autorités étatiques et les responsables régionaux est entamé. Une phase de négociations discrètes s'amorce portant essentiellement sur une nouvelle répartition de l'impôt entre l'Etat et les régions.

La région la plus en pointe dans ce mouvement est la région Rhône-Alpes.

En dehors de la Région parisienne, il s'agit de la région la plus riche, la plus avancée sur le plan économique. Elle draine de ce fait vers elle une population active d'un niveau de formation relativement élevé. Les capitaux s'y

investissent et l'équipement s'y poursuit. Sa position géographique, proche des zones de concentration européennes (Suisse, Italie), ouverte sur la côte méditerranéenne, représente un atout important.

Mais, sa croissance même présente des inconvénients. Faute de moyens suffisants, la société urbaine n'a pas su répondre à la forte demande en équipements collectifs et en infrastructures, suscitée par le développement de la société industrielle.

Les groupes de pression de la région ont utilisé la « régionalisation » pour affirmer leur puissance. Ils contrôlent le pouvoir économique régional. Une telle situation ne peut laisser indifférentes les autorités nationales car elle risque, en se maintenant, de nuire à l'ensemble de la société, c'est-à-dire de freiner le processus de reproduction de la société globale.

Or, — c'est l'hypothèse de départ du « scénario tendanciel » — il dépend en fait de l'Etat d'assurer cette pérennité. Dès 1973-1974, le gouvernement entreprend donc des négociations avec les représentants des principaux groupes de pression de la région.

Le dialogue aboutit, aux environs de 1975, à un accord attribuant à la région Rhône-Alpes des moyens financiers qui permettent aux autorités locales de rendre plus effectif leur pouvoir de décision.

L'exemple de Rhône-Alpes va faire école.

Dans les régions développées (Nord, Alsace, Lorraine, Provence-Côte d'Azur) les groupes de pression revendiquent l'assouplissement du contrôle étatique et l'augmentation de leurs ressources propres : ne s'agit-il pas, en effet, de favoriser l'expansion de la société industrielle, qui assure la survie de l'ensemble de la société régionale ?

Ce sont donc les « industriels » qui dialoguent avec le pouvoir étatique. Leurs arguments sont convaincants : outre les exigences de l'expansion, ils invoquent la concurrence des pays limitrophes et le précédent créé par Rhône-Alpes.

Le pouvoir hésite d'abord, cherchant à éviter qu'un débat trop large, peut-être exploité par les forces politiques d'opposition, ne vienne nuire à l'unité nationale. Son objectif est d'éviter à tout prix un conflit politique.

Pourtant l'expérience Rhône-Alpes semble s'avérer positive, c'est-à-dire favorable à la stabilité du système et, bon nombre de conflits trouvent, plus aisément qu'auparavant, leur solution au niveau régional.

Le gouvernement sent dès lors qu'il peut aller plus dans l'assouplissement de la régionalisation. Durant les années 1975-1978, des négociations sont ouvertes avec les responsables du Nord, puis avec ceux d'Alsace, de Lorraine et de Provence-Côte d'Azur qui ont renforcé progressivement leurs positions économiques.

Le Nord, depuis la mise en place de la « régionalisation », a connu une très forte expansion, appuyée sur les pôles de développement belges. Ses responsables économiques ont exercé une forte pression sur les autorités parisiennes pour obtenir un renforcement de leurs pouvoirs. Le Nord emboîte le pas à Rhône-Alpes ; il sera suivi par l'ensemble des régions développées.

Bien que moins développé en 1970, le Languedoc-Roussillon a connu dans les années suivantes une forte expansion résultant des investissements publics, du développement des régions voisines (Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) et de l'attraction de Toulouse qui, dans sa croissance, cherche des débouchés en direction de la côte méditerranéenne. Toulouse apparaît, en effet, comme une ville dynamique, attirante pour les chercheurs et les industries de pointe. Contrairement à Bordeaux, par exemple, elle étend son rayon d'action au-delà de sa zone immédiate, c'est-à-dire au-delà de la région Midi-Pyrénées.

Les groupes de pressions du Languedoc-Roussillon, essentiellement les responsables des activités de tourisme et de loisirs, ainsi que les gros exploitants agricoles et viticoles, font valoir que les moyens accordés précédemment aux régions voisines risquent de provoquer un détournement de leur clientèle

touristique vers la Provence-Côte d'Azur mieux équipée. Leur point de vue est pris en considération.

Vers 1980, les responsables languedociens obtiennent à leur tour les moyens nécessaires pour rendre plus effectifs leurs pouvoirs.

Cette décision va donner un tour nouveau au débat. Les autres régions réagissent aussitôt par l'intermédiaire de leurs responsables. Des mouvements d'opposition surgissent parmi la population. A la pointe de la revendication : les régions à fort particularisme ethnique.

C'est, en particulier, le cas des Bretons qui intensifient l'action menée de longue date. Ils réclament à l'Etat les moyens financiers nécessaires pour sortir de leur état « sous-développé » par rapport à la moyenne nationale.

Les responsables locaux s'inquiètent de la réduction relative des subventions allouées. Les partis politiques dénoncent l'attitude de l'Etat qui renonce à assurer l'équilibre du développement industriel et financier.

Devant le risque d'une remise en cause des accords passés avec les responsables des régions développées, le pouvoir central donne à ces accords force de loi, en les unifiant et les généralisant.

En vertu de cette « loi de répartition des ressources », l'Etat ne prélèvera sur les impôts locaux que ce qui lui est nécessaire pour assurer le fonctionnement des services publics (d'ailleurs de moins en moins déficitaires), les relations internationales et la défense du territoire national.

Il renonce donc de plus en plus à équilibrer le développement. Par là, il entend donner aux responsables des régions développées les moyens de rendre plus effectif et opératoire leur pouvoir décisionnel.

L'Etat accepte le risque qui menace l'avenir d'une partie de la France, pour mieux garantir le développement de l'ensemble de la société dans le cadre d'un système socio-économique et politique dont il entend assurer la permanence.

# L'IMAGE DE LA FRANCE VERS 1980-1985

Avant de poursuivre le développement de la France entre les années 1980 et 2000, fixons, pour en mieux saisir les éléments fondamentaux, l'image de la France des années 1980-1985, profondément bouleversée par l'avènement de la société industrielle : sa physionomie, son organisation spatiale, son système de valeurs ont, en dix ans, subi de sérieuses modifications. Quel rôle joue l'Etat ? Comment s'organisent les villes ? Comment a évolué le monde rural, qui, nous l'avons vu, était en voie de dépérissement ? C'est à de telles questions que répond cette « image 1980-1985 ».

## 1

### Le rôle de l'État

En 1980-1985, le rôle de l'Etat se trouve sensiblement réduit après la mise en vigueur des lois de régionalisation et sous l'effort de l'internationalisation croissante des pouvoirs économiques.

La première loi de « régionalisation » avait déjà transféré au niveau régional la planification, c'est-à-dire l'orientation du développement et la création d'équipements collectifs. Mais l'Etat conservait encore une fonction d'équilibrage, notamment la possibilité de venir en aide aux régions défavorisées. Cette marge de manœuvre lui a été retirée au début de la décennie, lorsque l'extension de la régionalisation, en gonflant les budgets des régions fortes, lui a enlevé la plupart de ses possibilités de subvention.

Par ailleurs, l'internationalisation des capitaux et des grandes décisions économiques, la constitution des sociétés « multinationales » ont encore réduit le pouvoir de direction et de contrôle de l'Etat. Les responsables régionaux s'inquiètent d'ailleurs de cette situation ; ils sentent que leurs intérêts ne sont pas nécessairement ceux des sociétés internationales dont dépend leur expansion.

Que reste-t-il, alors, des pouvoirs de l'Etat ?

Il assure la cohésion nationale et garde encore un pouvoir certain de médiation.

Il est responsable de la politique monétaire et de la politique économique générale du pays sur le plan européen. Il représente la France dont il défend ainsi les intérêts généraux, dans les organismes internationaux qui se sont multipliés. Il favorise le dialogue entre les différents niveaux de pouvoir (régional, national, international).

L'Etat a conservé les instruments qu'il estime indispensables au maintien de la nation en tant que réalité historique : parmi ceux-ci, la défense nationale, les forces de l'ordre et l'université. Celle-ci permet de diffuser la culture française et une idéologie qui, si elle est imprégnée de nationalisme, ne remet pas en cause l'internationalisation croissante du processus économique.

Ces instruments sont essentiels, à la fois, pour prévenir les menaces que font peser les conflits inter-régionaux et pour compenser l'internationalisation croissante des décisions ainsi que le rapprochement entre les différents mouvements syndicaux nationaux.

Malgré la suppression des subventions, l'Etat peut encore redistribuer et rééquilibrer les ressources par l'intermédiaire d'institutions comme la Sécurité sociale. Ce rééquilibrage est en fait beaucoup plus social que spatial.

## 2

# L'organisation de l'espace

Les deux étapes successives de régionalisation et, de ce fait, l'abandon par l'Etat de son rôle de régulateur de la société globale ont consacré le partage de la France en deux parties.

a) L'Ouest, le Sud-Ouest et le Centre, nettement moins privilégiés, ne peuvent éviter leur récession relative. Traditionnellement moins développés, ils le sont d'autant plus que les jeunes émigrent et que les implantations industrielles nouvelles se raréfient :

- Sans possibilité de formation ni de débouchés dans les entreprises « avancées » pratiquement absentes de ces régions, les jeunes agriculteurs, artisans, petits commerçants quittent de plus en plus nombreux la terre d'origine pour se diriger vers les régions développées. L'âge moyen de la population augmente, les taux d'activité et le niveau des revenus baissent. Les modes de vie restent marqués par les valeurs traditionnelles. Le taux de natalité est inférieur à la moyenne.
- La présence de multiples entreprises archaïques, l'impossibilité de trouver une main-d'œuvre convenablement formée, le manque d'infrastructures et la faiblesse des débouchés n'attirent pas les industries nouvelles, et les entreprises qui survivent dépérissent lentement.

Dans ce paysage qui se vide, subsiste cependant un certain nombre de « poches » situées essentiellement le long de la façade atlantique, qui polarisent l'activité économique régionale : Nantes, Saint-Nazaire et Rennes ; Caen et sa périphérie ; Bordeaux et l'estuaire de la Gironde ; Toulouse, Bayonne et Pau, liés au développement du Nord-Ouest espagnol.

Quelles sont les caractéristiques de ces « poches » ? Elles accélèrent les mouvements de migration internes à la région et le dépeuplement de la société rurale, l'urbanisation s'y développe assez fortement alors qu'elle n'est que très faible dans l'ensemble de la région. La population y est en moyenne plus jeune et le taux d'activité plus élevé. Elle est constituée en partie de nombreux migrants, d'origine rurale, venus à la recherche d'emplois sans pour autant quitter la région. Cependant ces « poches d'activité » ne peuvent retenir les hommes hautement formés (cadres, universitaires, chercheurs...) attirés par des zones plus dynamiques où les modes de vie, les systèmes de valeurs sont moins marqués par l'héritage de la société rurale ; elles donnent un sursis aux régions pauvres, condamnées, semble-t-il, à devenir des espaces quasiment vides.

b) La Région parisienne, l'Est de la France, c'est-à-dire l'ensemble des régions aux frontières, le Sud, avec une partie de la Provence-Côte-d'Azur et du Languedoc-Roussillon, sont des régions fortement développées avec un rythme d'expansion rapide.

Ces régions concentrent les activités économiques et véhiculent le progrès. Elles accueillent une population en forte croissance provenant en particulier d'autres régions et de l'étranger. Les migrations posent, d'ailleurs, de difficiles problèmes d'équipements et d'intégration sociale.

Les systèmes de valeurs évoluent rapidement dans ces régions en même temps que la diffusion de l'information et que l'augmentation du niveau de formation. La vie politique y est développée et les jeunes participent de plus en plus à l'élaboration des programmes régionaux. Ils sont très actifs dans les syndicats, les partis et les associations. On se suréquipe pour apparaître « attractif » vis-à-vis des industriels qui jouent ainsi le rôle d'arbitres. Largement responsables du niveau des finances locales, ils détiennent un pouvoir important.

Pourtant le développement n'a pas atteint partout le même niveau. A l'intérieur de ces régions se constituent, aux environs de 1980-1985, des « zones de

polarisation », où se concentrent activités et hommes autour d'une métropole qui étend son influence sur d'autres villes et forme avec elles un véritable réseau urbain qui se structure rapidement. Les liaisons entre les villes se développent sous l'effet conjugué de l'industrialisation et de l'urbanisation.

Ces « zones de polarisation » connaissent, de ce fait, une expansion particulièrement rapide. La plupart se situent sur un grand arc de cercle qui, partant de Paris, se dirige vers le Nord, longe les frontières de l'Europe continentale et se continue sur les bords de la Méditerranée jusqu'à Perpignan.

L'internationalisation croissante des capitaux, la proximité des marchés extérieurs et de la main-d'œuvre étrangère, le développement économique voisin dont l'influence incitatrice s'exerce au-delà des frontières, la formation d'une Europe économiquement intégrée qui a renforcé le développement le long des anciennes frontières d'Etat, expliquent cette « France aux frontières ».

L'apparition des zones de polarisation a, d'ailleurs, profondément modifié les limites des régions traditionnelles.

- **La région parisienne** nettement tournée vers la Basse-Seine et appuyée sur les zones d'influence de Tours et d'Orléans dont le développement dépend d'elle, tend à orienter son expansion vers le Nord-Est et l'Europe.

Elle exerce toujours une puissante attraction sur l'ensemble du territoire, mais les fonctions historiques de Paris, dues à sa position de capitale, sont concurrencées à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

- **La région lyonnaise** bien située, au contact des pays limitrophes, au centre d'une zone à forte expansion, partage le commandement économique de la France avec Paris. Elle se tourne également vers le sud pour attirer dans son orbite Marseille et Fos.

- **La région méditerranéenne** se compose d'une multiplicité de petites zones de polarisation dont la principale gravite autour de Marseille-Fos. Ces zones, tout en se développant, restent relativement fermées sur elles-mêmes, n'entretenant des relations qu'avec la côte. Toulouse maintient des relations avec le Bas-Languedoc. La côte est, avec Nice comme ville dominante, est formée d'un chapelet de villes touristiques en liaison permanente avec l'Italie.

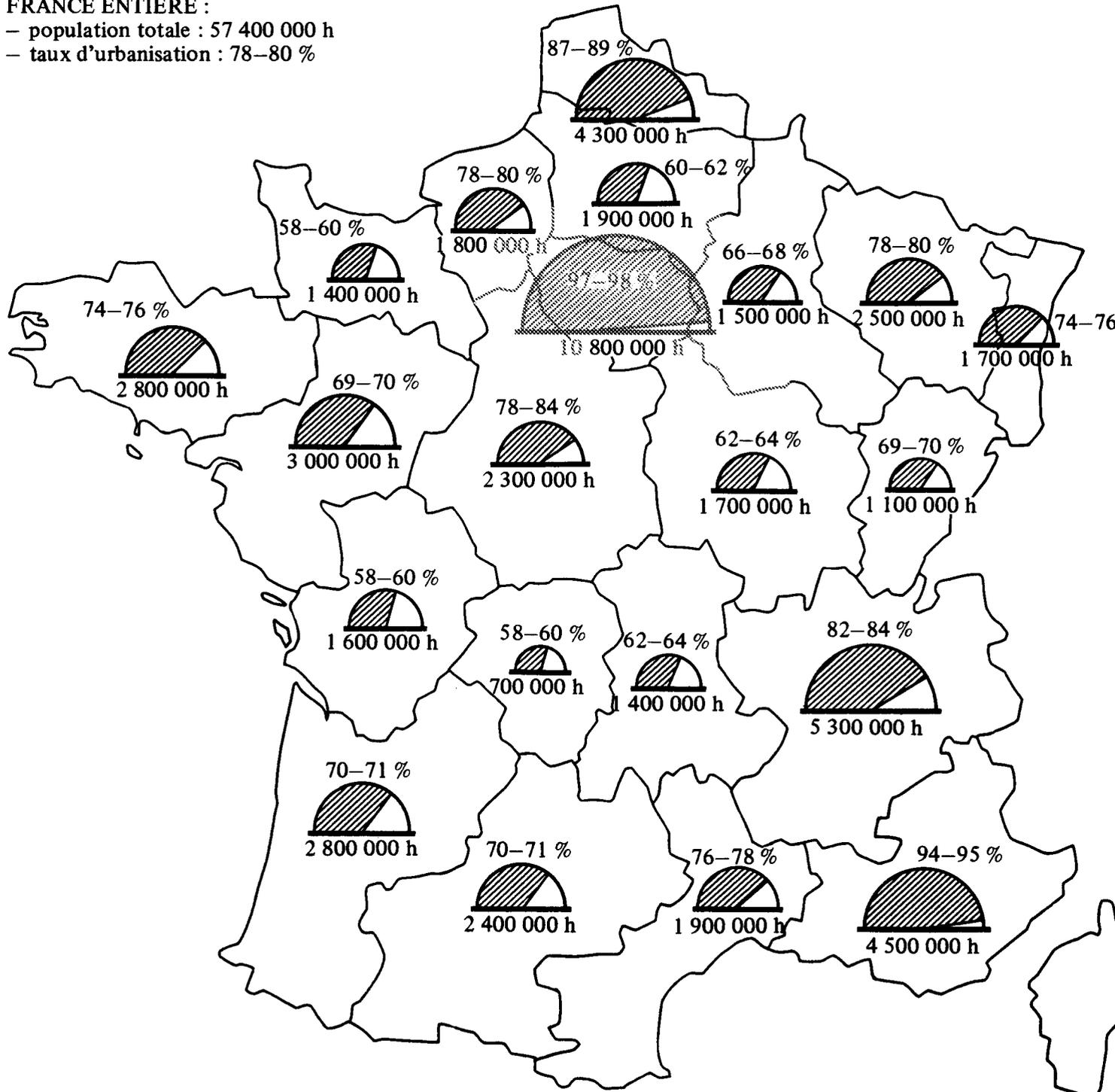
- **Le Nord** constitue une zone très active dont la structure, très dense, est encore marquée par ses caractéristiques historiques. Son développement, centré sur Lille et Dunkerque, s'oriente vers la Belgique où il s'étend largement.

- **L'Est** a une organisation spatiale très complexe. Elle est le fait d'un enchevêtrement de zones de polarisation rivales et d'une forte domination des régions frontalières voisines. Plusieurs villes tentent d'assurer le commandement régional dont le centre réel se situe hors de la France.

# POPULATION ET TAUX D'URBANISATION – 1985

## FRANCE ENTIERE :

- population totale : 57 400 000 h
- taux d'urbanisation : 78-80 %



corse non comp

### 3

## La population

Malgré l'accroissement de l'immigration, la population française a connu un rythme de croissance assez lent depuis quinze ans. En 1985, elle atteint 57 000 000 d'habitants avec un taux de natalité de 1,3 % par an.

Sa répartition spatiale accuse la division en deux France : 67 % de la population vit dans les zones à fort développement urbanisées à 80 %, qui couvrent moins du tiers du territoire. Ailleurs, le taux d'urbanisation, cependant plus élevé qu'en 1970, est moins fort.

Le taux moyen d'activité est d'environ 36,5 % mais il est supérieur à la moyenne dans les zones industrialisées qui regroupent 78 % de la population active.

Zones de polarisation 1985	Population de l'ensemble de la France		Population dans les seules zones de polarisation %	
	totale	active	totale	active
— Région Parisienne Basse-Seine	30 %	28,5 %	44 %	40 %
— Nord	6,5	8,2	10	11,5
— Lorraine	3,2	4	5	5,6
— Alsace	3	3,9	4	5,4
— Rhône-Alpes	9,7	10,4	14	14,5
— Provence, Languedoc + Nice + Perpignan	8,2	8,5	12	11,8
— Toulouse	2,1	2,7	3	3,8
— Nantes Bordeaux - Bayonne	5,25	5,3	8	7,4
Hors zones de polarisation 1985	32,5	28,5	100	100
TOTAL	100	100		

L'image 85 a été quantifiée par deux approches :

- 1 - une estimation de la population totale par région. A partir de cette estimation, on a calculé la population totale par zones de polarisation.
- 2 - pour chaque force de production, on a ventilé l'emploi national selon les zones de polarisation et l'hors-zone de polarisation.

La ventilation a été également faite par type de capitalisme.

Le tableau compare les deux approches :

- la population totale (démarche 1) est de 57 231 000 habitants.
- la population active (démarche 2) est de 21 875 000 personnes.

Ceci donne un taux d'activité moyen de 38 %.

## GRILLE DE PASSAGE: REGIONS - ZONES DE POLARISATION

Unité - Millier d'habitants

RÉGIONS	ZONES								HORS ZONE	TOTAL	
	Région Parisienne Basse-Seine	Nord	Lorraine	Alsace	Rhône Alpes	Provence Languedoc Nice Perpignan	Toulouse	Bayonne Nantes Bordeaux			
Nord		3 700								600	4 300
Lorraine			1 800	1 500						700	2 500
Alsace										200	1 700
Provence - Côte d'Azur *										1 000	4 500
Languedoc										700	1 900
Rhône - Alpes					4 800					500	5 300
Haute-Normandie										200	1 800
Picardie	1 600									900	1 900
Centre	1 000									500	2 300
Région Parisienne	1 800									500	10 800
Bretagne									400		2 400
Basse-Normandie										700	2 800
Pays de la Loire										2 000	1 400
Poitou - Charente										300	3 000
Limousin										1 300	1 600
Aquitaine										700	2 800
Champagne	800									1 400	2 800
Franche-Comté										700	1 500
Bourgogne	300									1 000	1 100
Auvergne										1 000	1 700
Midi-Pyrénées										1 150	1 400
Total	17 000	3 700	1 800	1 500	5 550	4 700	1 200	3 100	18 850	57 400	

\* Corse exclue

## 4

# Les quatre sociétés en 1980-1985

### A - LA SOCIÉTÉ URBAINE

Le phénomène de polarisation et de concentration des activités économiques a favorisé l'essor des villes et renforcé leur rôle. Mais, à la suite des différentes lois de « régionalisation », l'évolution de la société urbaine a été sensiblement différente selon qu'il s'agissait des métropoles régionales ou des villes d'importance moyenne.

1) Les métropoles régionales ont joué un rôle privilégié dans le processus de régionalisation. Elles se sont fortement équipées sous l'effet des investissements industriels ; elles disposent, par ailleurs d'un pouvoir de commandement sur les villes voisines.

Elles sont malgré tout le siège de multiples tensions, voire de conflits. Leur croissance démographique a amplifié la ségrégation sociale, cloisonné chaque groupe dans un espace spécifique. L'insuffisance de transports urbains rend, de plus, l'accès au centre-ville particulièrement difficile. Tensions sociales donc, mais également tensions économiques.

L'hétérogénéité même de la population des métropoles (composée à la fois d'habitants établis depuis longtemps et de migrants venus soit des campagnes, soit de l'étranger) leur donne une structure particulière très différenciée qui apparaît dans les centres-villes, les banlieues et les ensembles résidentiels.

- Les centres-villes rassemblent la population possédant des revenus élevés, une formation professionnelle supérieure et caractérisée par une large ouverture culturelle et de nouveaux systèmes de valeurs. Là résident les « innovateurs », très tolérants à l'égard des groupes marginaux.
- Composée de migrants peu intégrés, d'exécutants à faibles revenus, d'anciens habitants, la population des banlieues souffre particulièrement de l'insuffisance d'équipements collectifs, de logements convenables, de transports urbains. Vivant dans des zones d'habitat sans vie réelle et sans âme, elle cède facilement à la révolte contre les « possédants » du centre-ville.
- Les ensembles résidentiels trouvent une certaine unité, malgré la disparité de leur population, dans la mesure où leurs habitants adoptent un mode de vie similaire : même centre commercial, mêmes lycées et écoles, mêmes terrains de sport, mêmes distractions, ce ciment joue en faveur d'une homogénéité culturelle et sociale.

Mais cette société se forme sur elle-même et ne sort pas ou peu d'un cadre de vie relativement agréable. Même au niveau des « agents d'encadrement » très nombreux dans ces ensembles, mais — à la différence des « innovateurs » — relativement fermés à l'égard des problèmes d'environnement.

De ces diverses composantes de la ville — plus ou moins calquées d'ailleurs sur le modèle parisien —, découle une multiplicité de modes de vie et de systèmes de valeurs. En particulier se constituent de « micro-sociétés » fondées sur de nouveaux systèmes de valeurs et à la recherche d'une autre organisation urbaine. Ces groupes, encore marginaux, souvent menés par les « innovateurs », s'efforcent « d'humaniser la ville », de « promouvoir des espaces verts dans les déserts de béton ». Ils sont mal tolérés par les habitants des « ensembles résidentiels », qui les trouvent turbulents et perturbateurs.

Malgré tout, la société urbaine retrouve, en raison de son importance, une part de la puissance qu'elle avait connue autrefois. En la faisant « cible » de son développement, la société industrielle l'a en quelque sorte fait renaître de ses cendres. Elle prend peu à peu conscience des pouvoirs dont elle dispose.

2) Ne correspondant pas à celui des métropoles, le sort des villes moyennes est très différent selon qu'elles sont situées ou non dans une région à forte croissance.

a) Dans les régions dynamiques, les villes moyennes se tournent vers les grandes villes et constituent des réseaux urbains favorisant la diffusion des modèles de la société urbaine.

Bases de soutien des grandes villes, elles dépendent tout à la fois de celles-ci et de la société industrielle. Leur rythme de croissance est moins rapide que celui des grandes villes, mais la cohésion urbaine se manifeste plus.

La qualité des services exigée (transports, formation, enseignement) est comparable à celle que fournit la métropole. De plus, malgré la dépendance effective dans laquelle elles se trouvent (le centralisme se reconstitue au niveau régional), chaque ville tient à conserver sa vocation propre.

Les villes moyennes disposent de plusieurs autres avantages par rapport à la métropole. L'opposition entre la société urbaine et la société industrielle moins « omniprésente », n'y est pas aussi forte.

D'autre part, les responsables locaux s'opposent souvent avec succès à une croissance anarchique. La participation des citoyens aux projets urbains est réelle comme l'effort d'intégration des zones périphériques (notamment des Z.U.P. créées auparavant). La maîtrise du développement est, somme toute, convenable et les groupes marginaux très rares.

Bien qu'elles mènent une lutte constante contre la domination de la métropole, il n'existe pas de solidarité entre les villes d'une même région et les tensions sont permanentes.

b) Dans les régions moins développées, la société urbaine mène ouvertement bataille pour la survie régionale. Il s'agit en effet de lutter contre les départs vers les régions plus riches en présentant une image de la ville qui soit « sécurisante ». De ce fait, on maintient des liens très forts avec la société rurale et agricole, car le sort de tous est profondément lié. Certaines villes de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre deviennent des « agro-villes ». On met l'accent sur les espaces verts, les équipements de loisirs, etc., non seulement pour retenir les habitants, mais pour attirer la population des grandes villes à la recherche d'un milieu social plus stable.

## **B - LA SOCIÉTÉ RURALE**

Le développement des sociétés urbaine et industrielle marque la société rurale. Dans la mesure où la société urbaine se substitue à la société rurale en tant que pourvoyeuse de services aux agriculteurs, la société rurale traditionnelle disparaît. Société de services, elle cherche un nouvel employeur. Elle en trouvera deux et passe au service

- de la société urbaine dans les périphéries des villes et des agglomérations, dans les lieux de villégiature et de tourisme ;
- de la société agricole industrielle dans les zones à cultures riches, où les exploitations dépassent la surface moyenne de 30 à 50 hectares.

De tels changements entraînent un bouleversement de la société rurale, que ce soit dans son expression spatiale (le bourg, le village), dans la structure de ses groupes sociaux et dans les services offerts.

Dans le cas où la société rurale est au service de la société urbaine, elle enregistre, en les adaptant, les phénomènes dont celle-ci est le théâtre. C'est ainsi que la ségrégation sociale se répercute dans la société rurale, la divisant en deux grandes catégories : l'une au service de la société urbaine favorisée, l'autre qui s'ajuste sur les besoins de la fraction de la population urbaine la moins avantagée.

- La première éventualité donne naissance à une société « néo-rurale » farouchement aristocratique, attachée aux traditions locales, à l'artisanat, à la qualité des sites. Il s'agit en fait d'anciens habitants des villes à la recherche d'un mode de vie qui concilie le progrès et les valeurs du passé.
- La deuxième éventualité est celle d'une société rurale plus différenciée mais qui se prolétarise ou tout au moins qui ne définit aucune perspective à moyen terme quant à sa survie. A la périphérie des villes, les bourgs sont envahis par les immeubles collectifs et les pavillons à bas prix ; dans les lieux de tourisme et de villégiature, ils sont largement ouverts aux campings, aux installations légères, à l'hôtellerie populaire.

Une telle situation n'est pas facilement acceptée : les ruraux inquiets devant leur état de dépendance à l'égard des villes réagissent parfois violemment (notamment contre l'envahissement de la construction immobilière) en ralliant à leur cause les citadins qu'ils ont accueillis. Mais ce comportement favorise en fait la pénétration de la ville dans les villages proches : elle élargit ainsi le périmètre de son agglomération.

Toutefois, la société rurale de 1980-1985 ne saurait être ramenée aux deux sous-catégories évoquées. Il existe encore une société rurale préservée. Elle se développe dans des zones à cultures rentables et spécialisées (vigne, fleurs, arbres fruitiers). La société a inversé ses rapports avec l'agriculture. La société agricole est devenue pour elle un moyen. Elle s'attache donc au maintien d'une agriculture vivace dans un environnement préservé. Une telle société rurale se rencontre par exemple en Alsace, en Bourgogne, dans le Val de Loire.

Il n'aura fallu que quelques années pour voir se transformer ou disparaître la société rurale encore vivace en 1970. Elle n'avait aucun moyen de résister à la transformation de la société agricole et à la pénétration de la société urbaine. Les valeurs sur lesquelles elle était fondée ou qu'elle avait engendrées n'ont pu résister au développement de la société française. Les notables traditionnels ont disparu, remplacés le plus souvent par des citadins qui, chaque fois que cela était possible, ont spéculé sur les sites et la pierre ou les cultures.

## C - LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

La société industrielle des années 1980-1985 est fortement marquée par les caractéristiques de la structure de production de type « avancé ».

L'évolution de ce système a conduit, au cours des dix ou quinze dernières années, à la constitution sur le plan international, à travers pénétration de capitaux, acquisition et fusion, d'une centaine de « supergroupes » assurant une part importante de la production des pays d'économie non-socialiste. Bien que dépassant le cadre national, leur direction est très décentralisée et leur encadrement spécialement formé à la gestion internationale : ce sont des entreprises « multinationales ».

Elles posent des problèmes à la société industrielle française. En effet, la plupart des entreprises françaises de caractère « avancé » se trouvent placées dans leur orbite et donc soumises à une direction située hors du territoire. La société industrielle française ne s'est vraiment renforcée que dans le sillage de ces entreprises. De nombreux cadres français de très haut niveau, font partie des états-majors de ces entreprises. Ceci affaiblit d'autant la capacité de développement d'un système « avancé » de direction française.

L'Etat s'efforce de mettre en place un enseignement adapté aux exigences nouvelles, aux réalités de la gestion internationale, mais les résultats ne s'en feront sentir qu'ultérieurement.

Le système de production « adapté » se maintient à un bon niveau grâce aux ingénieurs et aux techniciens formés par les I.U.T. qui ont pris un essor considérable. Cependant, la recherche dans les domaines de technologie avan-

cée est devenue, du fait de son coût élevé, l'apanage des groupes multinationaux, ce qui oblige les entreprises adaptées à se spécialiser en choisissant des « créneaux ». D'une manière plus générale d'ailleurs, une certaine spécialisation internationale s'opère dans les secteurs « de pointe » (aéronautique, électronique, chimie, biochimie).

Le secteur « archaïque » reste encore important. L'aide de l'Etat aux régions les plus défavorisées s'est traduite par des subventions aux entreprises de ce secteur, qui prennent néanmoins beaucoup de retard. Le sentiment d'insécurité, notamment en matière d'emploi, s'est accru dans la population. Sentiment accentué dans les régions peu développées, où l'évolution de l'agriculture et la faiblesse du système de formation professionnelle ne favorisent pas l'intégration des agriculteurs.

La société industrielle est soumise à de fortes tensions dont les origines sont triples : situation difficile du marché de l'emploi, évolution plus ou moins rapide des différents secteurs industriels, rôle plus effacé de l'Etat.

- Le marché de l'emploi est soumis à des forces contradictoires. L'emploi agricole se maintient à un niveau encore relativement élevé cependant que le manque d'emplois qualifiés gêne tout particulièrement le secteur « adapté ». En prenant en charge un enseignement planifié, le secteur « avancé » obtient les qualifications dont il a besoin à court terme, mais il en prive le secteur « adapté ».
- L'évolution des différents secteurs varie. Si, dans la chimie, l'état « archaïque » a pratiquement disparu, la moitié de l'emploi dans le bâtiment relève d'entreprises de ce type. Le malaise est certain.

Des secteurs, peu exploités dix ans auparavant, assurent désormais une part importante de la production intérieure brute. C'est le cas notamment de la « recherche - développement - information » qui élabore, transmet et traite les informations. Près de 400 000 personnes travaillent dans « l'industrie de l'information ». Les secteurs liés à la lutte contre la pollution se sont également beaucoup développés.

- Bien que son rôle soit encore diversifié, l'Etat n'a toujours pas de doctrine clairement déterminée à l'égard des investissements étrangers. Il définit la politique économique française dans le cadre des organisations internationales. Une partie du pouvoir économique, par ailleurs, lui échappe au profit des régions. Il sert, en somme, de trait d'union entre les régions et la collectivité internationale.

L'Etat assure le lancement et le financement de vastes programmes nationaux, en particulier les grands réseaux d'infrastructure fonctionnels ; il reste maître du secteur public, mais il ne maîtrise plus le développement industriel ; il ne gère plus qu'un secteur industriel restreint. Cependant, il continue à opérer une certaine redistribution des richesses entre les régions.

Sur le plan de la formation des hommes, l'Etat met l'accent sur les études de sciences économiques, de marketing, de gestion internationale, mais sa politique ne portera ses fruits qu'après 1985. Il trouve un écho favorable à son action dans les régions riches, désireuses de maintenir leur capital industriel. Ailleurs une certaine méfiance persiste : « pourquoi former des jeunes qui, plus tard, se déplaceront vers les régions plus développées ? ».

Sur le plan géographique, la société industrielle, sous ses formes « avancée » et « adaptée », se concentre dans les « zones de polarisation ». La séparation en « deux France » est définitivement consacrée.

## **D - LA SOCIÉTÉ AGRICOLE**

La société agricole s'est profondément modifiée sous l'impulsion des sociétés industrielle et urbaine. Modifications très dissemblables d'une région à l'autre. Une caractéristique globale toutefois : l'exode agricole s'est ralenti, car les agriculteurs qui ne possédaient pas une exploitation rentable ont pour la plupart quitté leurs terres ou atteint un âge qui ne leur permet plus de se reconvertir

- Dans les régions en sous-développement économique (en gros, l'Ouest, le Sud-Ouest et le Centre), il existe une main-d'œuvre agricole qui, faute d'emplois, ne peut se reconverter, libérer la terre. La grande et la moyenne exploitation ont du mal à se réaliser. Les tensions issues de cette situation sont classiques ; le poids s'en fait sentir au niveau régional où les agriculteurs exercent des pressions qui gênent le développement des villes.
- Dans les régions en expansion, où prospèrent la grande et la moyenne propriété, des difficultés d'un autre ordre ont surgi : les exploitations moyennes rentables doivent lutter pour leur survie car elles sont prises en tenaille entre les industriels d'une part, qui occupent une place de plus en plus importante en amont (engrais, aliments pour bétail) et en aval (distribution) et les gros exploitants d'autre part, qui contrôlent, orientent le marché en pesant sur les institutions européennes et qui prônent la spécialisation européenne de l'agriculture.

Pris individuellement, les exploitants moyens ne sont pas d'un poids suffisant pour inverser le courant, cependant les jeunes, rôdés à l'activité politique et syndicale, sont en voie de réaliser un front commun face aux gros exploitants.

Ces derniers constituent une catégorie hétérogène où se côtoient des propriétaires qui agissent comme des « patrons » d'industrie et des « non-propriétaires » qui s'apparentent aux « cadres supérieurs ». Bien que leurs exploitations soient plus productrices que les précédentes, ils connaissent des problèmes de débouchés extérieurs dans une situation générale de surproduction. Le conflit menace à tout instant de surgir entre eux et les jeunes exploitants et de prendre, du fait de la politisation rapide du débat, l'aspect d'un conflit de classes. Ces deux types d'agriculture coexistent rarement sur le plan régional : le conflit prend donc une allure nationale.

En même temps que ses structures, les modes de vie et les systèmes de valeurs du monde agricole se sont profondément transformés. Il reste bien encore une société traditionnelle dans les régions à faible développement, mais son rôle est désormais modeste. Fermée sur elle-même, elle dépérit lentement, faute de s'organiser pour un enjeu collectif. Ses représentants ressentent individuellement la condamnation de la société globale. Ils cèdent, un à un, à la pression qui s'exerce sur eux, et les rares mouvements qui les agitent ne débouchent sur aucun avenir.

Une grande partie des agriculteurs ont adopté le style de vie et les habitudes urbaines et abandonnent le bourg ou le village pour la ville. Pourquoi ? Deux explications peuvent être données : l'aspiration des femmes à partager la vie urbaine, le souci de scolarisation et de formation des enfants. La ferme perd peu à peu son caractère d'expression spatiale de la société agricole. L'agriculteur se différencie de moins en moins de l'ouvrier.

La répartition de son temps change : il s'opère une distinction entre temps de travail (à la ferme), et temps non réservé au travail (à la ville). De ce fait, le temps de travail s'apprécie en termes de « salaire » et de « niveau de vie », l'autre temps en termes de « formation » et de « loisirs ». La société agricole rejoint ainsi les sociétés urbaine et industrielle.

Les rapports avec la société rurale s'amenuisent, ils se renforcent avec la société urbaine. L'opposition séculaire entre ville et campagne perd de sa force. A l'exception des plus « petits » d'entre eux, les agriculteurs adoptent des modes de vie, des valeurs similaires à celles des autres groupes sociaux. Ils tendent, de plus en plus souvent, à formuler des revendications proches de celles des syndicats ouvriers, aux luttes desquels ils s'associent de plus en plus. C'est là le dernier effet de la prééminence de la société industrielle.

## 5

# Systemes de valeurs et institutions

Sous la poussée de l'urbanisation, la société française évolue rapidement dans ses valeurs. Vers 1980-1985 c'est la société urbaine et non plus la société industrielle qui commence à s'imposer sur ce plan aux autres sociétés. Ceci modifie le comportement des différentes institutions sociales : Eglise, famille, syndicats, etc...

- \* Le recul de l'influence de l'Eglise catholique est sensible dans son expression traditionnelle ; par contre, sa rencontre avec la société urbaine s'effectue à travers la politisation d'une partie du clergé séculier et même régulier. L'Eglise qui, pendant des siècles, avait fait porter son effort évangélique sur les masses rurales et paysannes, accentue son effort dans la société urbaine. Les formes du dialogue avec cette société la conduisent à une participation plus grande et à un retour au contenu « révolutionnaire » du message chrétien. C'est dans une pratique commune de l'espace social, de sa gestion, de son organisation et de son appropriation que l'Eglise retrouve son influence en collaboration avec des groupes à idéologie de type socialiste.
- \* La famille est devenue beaucoup plus instable, particulièrement chez les citadins de la deuxième ou troisième génération. La rupture précoce des adolescents avec la cellule familiale la rend plus fragile, d'autant plus que la fonction d'éducation et d'ouverture aux problèmes de la société appartient essentiellement aux institutions extra-familiales. Les relations de groupes se multiplient car elles procurent à l'individu le soutien moral et affectif qu'il recherche.
- \* La ségrégation sociale s'est accentuée. Elle trouve ses origines dans le genre de vie que mène l'individu, sa conception des loisirs, ses affinités de « langage » culturel, ses valeurs. La position de l'individu dans le processus de production reste un facteur important de ségrégation, mais il n'explique pas à lui seul le phénomène très complexe que l'on constate en 1985.
- \* Les syndicats, numériquement plus importants, ont révisé leur stratégie et l'ont organisée autour de deux thèmes : la défense des intérêts au niveau international (du fait de l'avènement des sociétés multinationales), la revendication au niveau régional (du fait de la présence d'interlocuteurs puissants à l'échelle régionale).

De plus en plus intégrés au processus de production, ils abandonnent la remise en cause de la société globale, pour tenter de résoudre les problèmes qui émanent de la société urbaine. Ceux-ci résultent de l'inadéquation ressentie dans la vie quotidienne entre l'aménagement urbain — fait ou non de la rationalité économique encore imposée par la civilisation industrielle — et la réalisation de la personne humaine, individuelle et sociale.

Le manque d'espaces verts, la mauvaise qualité de certains logements, l'accroissement des nuisances... constituent, en effet, des sources de tensions et s'opposent aux aspirations des citadins : droit à la culture, au confort, au temps non contraint, « droit à la ville ». En dehors des partis et des syndicats, de multiples organisations voient le jour, dont le foisonnement institutionnel reflète une société en constante et rapide évolution, une société sans cesse menacée dans sa pérennité.

- \* La jeunesse reste un enjeu important : sollicitée par la consommation, le tourisme, le pouvoir politique, elle ne représente pas une entité abstraite.

Les jeunes participent à l'élaboration de la politique régionale et à sa mise en application, mais il n'y a pas d'unité de la jeunesse avec un objectif, un idéal commun.

- \* L'enseignement a subi des transformations sensibles. Son adaptation aux exigences de la société industrielle n'a pas encore pu provoquer d'effets notables, bien que l'élévation de la scolarité et du niveau moyen de culture générale ait modifié la fréquentation de l'enseignement supérieur.

L'université s'appuie, davantage que dans le passé, sur l'industrie, grand promoteur de la formation professionnelle. Cette évolution est naturellement moins sensible en dehors des zones de polarisation.

- \* Les occupations de loisir ne sont pas essentiellement différentes de celles de 1970. On observe cependant, déjà, une plus grande diversité dans leurs formes et dans leur contenu.

Les loisirs s'industrialisent et l'évasion devient un objectif fondamental. Voyages à l'étranger, sports d'hiver, concourent à ralentir la communication d'une famille à l'autre et, de ce fait, l'implantation des résidences secondaires. Seul handicap à l'évasion : le temps « contraint » lié aux déplacements, formalités... qui ne fait qu'augmenter malgré le développement de l'informatique.

# LE CHEMINEMENT DE 1985 A 2000

Les réformes apportées par la « régionalisation » ont-elles réussi à préserver, à stabiliser le système ? C'est l'espoir qui était formulé. Pourtant, en 1985, si l'on respecte la règle du jeu qui consiste à poursuivre les tendances passées, la société française semble connaître encore un équilibre précaire.

## **1** **L'évolution générale** **à partir de 1985**

Toujours marquée et dirigée par la société industrielle, la société française tend de plus en plus à admettre comme caractéristique principale, la prééminence de la société urbaine et des valeurs qui lui sont propres. Cette tendance correspond au besoin d'affirmation de l'homme en réaction contre l'aliénation industrielle.

Les incompatibilités entre les sociétés industrielle et urbaine sont les principales sources de conflit dans les zones de polarisation. Or, dans ces dernières zones, l'équilibre est d'autant plus instable que les principaux agents régulateurs, l'Etat et les régions, ont tendance à perdre leurs possibilités de contrôle.

En effet, l'Etat a déjà abandonné une partie de ses prérogatives en confiant l'essentiel de la gestion économique du pays aux responsables régionaux et ceux-ci sont en voie de laisser échapper leur pouvoir sur le développement économique au profit des groupes internationaux.

L'internationalisation des capitaux, évolution logique de la société industrielle, a provoqué la constitution de puissants groupes de pression industriels et financiers, dont les intérêts dépassent très largement le cadre régional, et qui, maîtres de l'essentiel du secteur « avancé » en France, n'ont pas nécessairement des préoccupations compatibles avec les intérêts des autorités régionales.

Bien plus, leurs objectifs peuvent nuire au développement régional. Par exemple, ces investissements importants dans une région peuvent ne pas toujours trouver une société urbaine capable d'assurer un rapide essor économique et conduire à des déséquilibres préjudiciables. Dans d'autres cas, les investisseurs se désintéressent purement et simplement d'une région, soit parce qu'elle ne présente pas une situation sociale suffisamment équilibrée, soit parce que son marché potentiel apparaît insuffisant par rapport à d'autres.

Or, les groupes industriels ont été pendant longtemps les principaux acteurs sur la scène régionale. C'est en étroite collaboration avec eux que les autorités locales ont accentué le développement économique de leur région. Aujourd'hui, les deux pouvoirs décisionnels, l'administratif et la politique, tendent à se séparer.

Le premier de ces pouvoirs reste entre les mains des responsables régionaux qui n'ont désormais que peu de prise sur le second : le contrôle du développement régional toujours soumis aux impératifs de l'industrialisation leur échappe.

Il s'ensuit une situation de tensions très fortes, dues à la fois au développement économique (emploi, marché foncier, nuisances) et à la dégradation de la situation à l'intérieur de la société urbaine. Cette dernière se trouve en effet confrontée à des difficultés contradictoires et parfois insurmontables pour s'adapter correctement à une expansion industrielle non contrôlée, pour remédier à la carence des équipements collectifs, pour réduire l'éloignement croissant entre la résidence et le lieu de travail, pour adapter les conditions de vie urbaines aux aspirations des citoyens.

Ces tensions sont ressenties différemment selon qu'il s'agit des sociétés urbaine et industrielle, ou des sociétés rurales et agricoles, qui leur sont tributaires. Leur impact est modifié par la société urbaine.

L'ensemble de la société s'oriente de façon nouvelle.

## 2

# L'évolution divergente des sociétés industrielle et urbaine

### A - LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

La société industrielle des années 1980-1985 pour sa grande part concentrée dans les « zones de polarisation » dont elle assure le développement se trouve soumise à des forces d'évolution à la fois « universelles » et « spécifiques » à la France.

Les groupes multinationaux pèsent à présent de tout leur poids sur l'industrie française. Ils sont maîtres d'un nombre considérable d'entreprises françaises à structure « avancée ». Leur avènement marque le glissement du pouvoir économique non seulement hors du cadre régional, mais aussi hors du cadre national.

Parce que ses structures industrielles portent encore la marque du passé (système éducatif insuffisant, poids d'un secteur « archaïque » encore important), la position économique de la France s'est affaiblie par rapport à celle de ses voisins, en particulier de l'Allemagne dont l'hégémonie en Europe est de plus en plus nette sur ce plan.

Or, non seulement le secteur « adapté », numériquement le plus élevé, n'a pas réduit les tensions du passé, mais il en a renforcé certaines (en matière d'emploi, notamment, nous l'avons vu). Il doit également affronter :

- la lutte contre les nuisances qui devient très coûteuse pour les chefs d'entreprise ;
- la hausse des prix des terrains qui, provoquée par des mouvements de concentration dans les zones de polarisation, rend très lourds les coûts d'extension et de développement.

Autant de contraintes qui contribuent à faire baisser le taux de profit des entreprises. Or celui-ci constitue leur seule chance de survie.

Cette situation amène les industriels à reconsidérer leur politique de localisation. Ils sont tentés de quitter les « zones de polarisation » pour s'implanter dans des régions où les frais d'installation et de fonctionnement seront moins élevés. Leurs intérêts entrent donc en conflit avec ceux des responsables régionaux qui cherchent par contre à les retenir. Car, pour ces derniers, le risque est grand de voir à la fois les zones de polarisation stagner, subir même une récession et les conflits sociaux s'amplifier par suite du ralentissement de l'activité industrielle.

Il apparaît, par ailleurs, de plus en plus évident que ce n'est pas seulement en attirant la société industrielle et en multipliant les équipements que l'on arrivera à résoudre les problèmes des villes.

Dans cette situation de malaise, les revendications sont de plus en plus dirigées contre les financiers internationaux. La population sent que ce sont eux les principaux « coupables ». Des groupes s'organisent pour battre en brèche leur puissance : à la pointe du combat, les « innovateurs » et les « agents d'encadrement », puis le mouvement syndical dont l'internationalisme s'est renforcé au cours de ces dernières années.

Parallèlement, des associations s'élèvent contre la démission de l'Etat ou prennent à partie les autorités régionales, désormais impuissantes à faire face à la situation nouvelle.

L'agitation tend à dépasser le cadre régional. Elle favorise la diffusion de nouvelles idéologies : les unes visent l'éclatement national, d'autres au contraire condamnent l'Etat et les responsables régionaux, considérés comme à l'origine du sous-développement d'une partie du pays.

## B - LA SOCIÉTÉ URBAINE

Stimulée, renforcée par la société industrielle au cours des années précédentes, la ville est soumise à de multiples contraintes : surpopulation, engorgement, inaccessibilité du centre, urbanisme sauvage, ségrégation sociale. A mesure que ces problèmes croissent et sont mis à nu, la réalité de la société urbaine, marquée par celle de la société industrielle, tend à se réaffirmer.

Aussi, bien que parfois inadaptée dans ses formes spatiales, la société urbaine, principalement celle des grandes villes, tend à s'imposer face à cette société industrielle qui l'a tellement imprégnée. Elle entend s'opposer à une évolution qui la réduit aux modèles d'entreprises calqués sur la société industrielle.

La société urbaine favorise la formation de nouveaux systèmes de valeurs qui modifient progressivement le comportement tout d'abord des citoyens, puis de l'ensemble de la population. C'est là la transformation fondamentale qui s'opère pendant cette période.

Sous la conduite initiale d'une minorité « d'innovateurs » et « d'agents d'encadrement », puis sous l'effet de l'action concertée des groupes sociaux, non seulement la société urbaine va battre en brèche les valeurs essentielles de la société industrielle pour les remplacer par d'autres, mais elle va modifier la plupart des valeurs traditionnelles de la société française.

\* La « rationalité économique » qui admet comme fin la recherche d'un profit élevé, présidait dans le passé au développement du phénomène urbain. Le citoyen se prévaut de plus en plus désormais d'une « rationalité urbaine », qui se donne comme finalité : la réalisation de l'individu dans son cadre de vie quotidienne et non plus dans son travail. La formation d'une véritable société urbaine suppose l'accaparement d'une partie de la valeur ajoutée pour la réalisation d'équipements sociaux et collectifs. La société urbaine entre ainsi en conflit avec la société industrielle. Jusque-là considérée par cette dernière comme un moyen nécessaire à son expansion, elle entend montrer l'autonomie de sa propre réalité sociale.

Comment s'exprime cette recherche de « rationalité urbaine » ? Tout d'abord, on met en place des institutions planificatrices, chargées d'assurer la cohésion et le développement harmonieux de la ville. Mais ces institutions se heurtent constamment aux impératifs des industriels (initiative privée, concurrence, libéralisme). Elles s'avèrent rapidement inefficaces.

Cet échec est douloureusement ressenti par les citoyens : il contribue à diffuser très vite et très largement l'idée de « rationalité urbaine », qui, reprise en particulier par les syndicats, se traduit de la façon suivante : la ville est le bien de toute la population (et non des seuls groupes industriels et financiers).

\* Au vieux mot d'ordre d'appropriation collective des moyens de production, s'associe celui d'appropriation collective du sol et de « l'appareil de vie » urbaine.

A travers ce changement s'éteint la vieille idée rurale de « propriété individuelle du sol » reprise à son compte par la société industrielle capitaliste. D'ailleurs, comment défendre un tel concept à une époque où l'accession à la propriété est pratiquement impossible (prix trop élevés) et où les propriétaires eux-mêmes ne peuvent pas toujours disposer de leur espace du fait des contraintes de l'environnement ?

Finalement, les citoyens ne se battent plus pour la possession d'un espace restreint et peu utilisable, mais pour l'utilisation d'un espace urbain rationnel. Le « droit à la ville » est né.

Cette valeur prend corps et s'exprime au travers d'expériences de collectivisation des espaces urbains (le sol appartenant alors à la municipalité) qui connaissent un certain succès. Les responsables des groupes d'usagers trouvent plus d'écho auprès de municipalités que les ouvriers n'en avaient trouvé

après de leurs patrons, lorsqu'ils réclamaient le contrôle de l'appareil de production.

Nouvelle, cette valeur ne s'implante cependant que lentement, pendant que les autres plus traditionnelles, se modifient d'elles-mêmes dans le cadre de la société urbaine.

- \* La valeur « travail » persiste, tout en se modifiant; d'abord moyen de subsistance, puis instrument de promotion sociale, il devient pour beaucoup d'actifs un moyen de se réaliser en trouvant des centres d'intérêts.

La société industrielle certes favorisait cette recherche en multipliant les postes d'innovation, d'encadrement de travail hautement qualifié. Mais aujourd'hui, les hommes qui tiennent ces postes, cherchent en outre la réalisation d'eux-mêmes dans et hors de leur travail, dans leur vie quotidienne. Ils sont en avance sur la majorité des Français qui réclament encore une promotion et une amélioration des conditions de travail.

Dans ce contexte, le syndicalisme évolue en élargissant son cadre d'action. Il ne fait plus porter ses revendications sur les seules conditions de travail, mais sur les conditions de vie en général qui apparaissent inadaptées aux valeurs nouvelles.

Il n'en néglige pas pour autant ses thèmes traditionnels (contrôle de la gestion, accroissement des responsabilités), de moins en moins compatibles avec la « rationalité économique ».

Les dirigeants d'entreprise se voient peu à peu contraints de céder. Ils allongent les congés, augmentent les responsabilités, favorisent la formation interne.

- \* La valeur « famille », héritée de la société rurale et de la religion chrétienne, a également subi de profonds bouleversements. La « grande famille » a été noyée par la ville et il ne subsiste plus que le « noyau familial » (c couple et enfants) et celui-ci tend à se briser en raison de l'importance croissante qu'ont prises les diverses formes d'éducation non familiales, et des habitudes d'indépendance des enfants à l'égard de leurs parents.

Des « couples collectifs » apparaissent, mais ne sont pas acceptés par l'ensemble de la société et l'Eglise maintient d'ailleurs l'indissolubilité du mariage.

Les changements intervenus dans les valeurs associées à la famille ont entraîné des modifications importantes :

- l'espace interne du logement consacre la séparation entre les locaux réservés aux parents et ceux dont disposent les enfants ;
- les logements ayant peu de pièces sont très demandés car ils s'adaptent mieux aux exigences du petit noyau familial ;
- la natalité est moins forte, car le couple cherche à vivre pour lui-même et la femme tient à son indépendance.

- \* La valeur « religion », facteur de cohésion sociale dans le passé, dans bien des cas, assure encore la permanence des valeurs traditionnelles.

Elle manifeste cependant dans son évolution des tendances opposées.

Des sectes tout à la fois sociales, politiques et religieuses ne cessent de proliférer.

Cependant, la France continue d'être profondément marquée par un catholicisme historique : les chrétiens constituent des éléments actifs dans la recherche d'une nouvelle civilisation susceptible de donner une raison d'être à la collectivité. L'Eglise invente de nouveaux types d'institutions et collabore à tous les mouvements se proposant de construire une « civilisation humaniste ». Son action est particulièrement vive dans le cadre urbain où elle prône la formation de groupes prenant en charge la gestion de la cité.

- \* La science y trouve son compte puisqu'elle est reconnue comme valeur fondamentale de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. On « fait de la science » comme on faisait de la poésie, pour se réaliser sans chercher ni profit, ni application pratique. Les savants et techniciens hautement qualifiés jouissent d'une prestige considérable.

La culture se propage d'un pays à l'autre à travers des congrès, des séminaires, des colloques et tous autres moyens d'échange d'informations et de personnes.

L'université retrouve son rôle de véhicule du patrimoine culturel. Malgré l'inadaptation constante des études aux besoins de l'économie, l'équivalence des diplômes est acquise au niveau européen. Cette université reste toujours du domaine public, mais les centres de formation privés se multiplient. Le besoin de culture est si grand, et la demande si pressante de la part des autorités régionales, que les entreprises sont amenées à dépasser leur optique habituelle et à financer des institutions plus ou moins spécialisées. Les fondations se multiplient.

- \* Le loisir prend sa pleine signification. Les groupes « d'innovation », toujours en pointe, consacrent leur temps libre aux relations sociales et à la culture. Le phénomène des « résidences secondaires », en vogue les décennies précédentes, a tendance à stagner ; les enfants ne s'y rendent pas volontiers et les parents ne se satisfont pas du cadre trop rigide du « week-end ».

Par contre, la vie nomade se pratique de plus en plus, aussi bien sous la forme du « caravaning » que de croisières ou voyages de dépaysement en Afrique et en Orient notamment.

- \* L'« amour de la nature », antidote de l'agression urbaine, perd de son contenu. Le citoyen ne sait plus vivre dans la nature. Il aspire à une sorte de nature « man-made » qui ne soit en fait que le prolongement du milieu urbain.

En résumé, après 1985, la société industrielle, qui continue de se développer en gardant le rôle moteur dans l'évolution de la société française, est entrée en conflit avec la société urbaine qui, jusqu'alors, avait été son fondement ; ses valeurs entrent en opposition avec celles qu'engendre la société urbaine qui tend à imposer ses modes de fonctionnement à la société française.

Face à ces évolutions, les sociétés agricole et rurale se sont, elles aussi, transformées, d'autant plus qu'à quelques exceptions près, elles ont épousé le style de vie et les valeurs de la société urbaine.

### 3

## Vers une nouvelle remise en cause de l'unité nationale

Au fur et à mesure de cette évolution, les tensions ressenties se font plus rigoureuses. Les unes sont dues aux transformations internes de chaque société, les autres aux antagonismes qui opposent le monde industriel au monde urbain.

Ces derniers sont particulièrement violents dans les régions à fort développement, où les deux sociétés sont très imbriquées. Or, nous l'avons vu, dans ces régions, le pouvoir économique échappe aux responsables locaux. De graves conflits s'ajoutent donc aux tensions plus « traditionnelles ».

Les régions moins développées n'échappent pas, elles non plus, au mouvement. Sous l'influence des nouvelles valeurs, elles sont le siège de véritables conflits qui, jusqu'alors, n'avaient pas dépassé le cadre local mais qui, portés au niveau national, semblent capables de remettre en question l'unité du pays.

Cette menace pose à nouveau avec acuité le problème des règles de fonctionnement des régions et du rôle de l'Etat.

Va-t-on vers une nouvelle crise semblable à celle des années 1970 ?

Trois grandes familles de tensions agitent la société française :

#### A - LES TENSIONS D'ORDRE GENERAL

Les tensions d'ordre général ne sont que le prolongement d'une évolution déjà constatée, depuis quelques années, dans la stratégie des grandes entreprises multinationales et dans la place prise par la société urbaine.

Les grandes entreprises multinationales ont fait, depuis 1970, la fortune des régions développées (Région parisienne, Rhône-Alpes, en particulier). Elles sont amenées à revoir leur stratégie. Tout d'abord, elles constatent que la population active est insuffisante par rapport à leurs besoins et que sa formation ne possède pas un niveau assez élevé à leur avis. L'importation de main-d'œuvre étrangère qualifiée crée des problèmes d'intégration sociale. N'est-il donc pas préférable, dans la mesure où l'objectif principal reste celui du profit maximum, de s'implanter dans quelque pays voisin à main-d'œuvre abondante et mieux adapté. Ou ne serait-il pas plus avantageux, sans quitter le territoire national, de s'installer dans les régions moins développées où les coûts d'implantation (prix du terrain) et les « coûts négatifs » (lutte contre la pollution) sont moins élevés ? d'autant plus que dans les milieux urbains des régions riches, les groupes sociaux se sont organisés pour obtenir des industriels une réduction de la durée du travail, un accroissement des avantages sociaux, une plus forte contribution à la formation professionnelle ; tous facteurs qui grèvent les profits.

Les recherches qu'effectuent en ce sens certaines grandes entreprises en vue d'une meilleure localisation ne vont pas sans inquiéter les responsables régionaux. Elles suscitent par ailleurs des craintes dans la population devant le risque de licenciements que cela entraînerait. Les syndicats et d'autres groupes d'intérêts locaux prennent à parti les autorités régionales impuissantes, puisque le pouvoir économique leur échappe pour l'essentiel.

Par ailleurs, avec l'apparition de « micro-sociétés », certains citadins commencent à quitter les villes trop monstrueuses. Leur but est de réaliser dans des régions qui n'ont pas encore été contaminées par l'industrie, une nouvelle forme de vie urbaine. Leur exemple inquiète tout autant les responsables régionaux. Si ce mouvement faisait tâche d'huile, la région risquerait de se déstructurer.

D'autres groupes sociaux — les plus actifs — ressentent les difficultés d'une surconcentration et s'aperçoivent des conséquences qu'elle peut avoir sur l'équilibre entre les régions et surtout entre les différents groupes sociaux de ces régions.

Les régions les moins développées se saisissent de ce problème, et leurs luttes d'arrière-garde se transforment désormais en pression active.

## **B - LES TENSIONS PROPRES AUX REGIONS LES MOINS DEVELOPPEES**

Jusqu'alors, les tensions ressenties dans ces régions provenaient du handicap que faisaient subir les sociétés industrielle et urbaine au processus de reproduction des structures et valeurs agricoles et rurales, qui constituaient leur base historique.

Mais les groupes de pression susceptibles de se former étaient marginaux, la population âgée, la divergence des intérêts profonde.

Depuis 1985, la situation s'est clarifiée. La société agricole a perdu, avec les reconversions et le temps, l'essentiel de ses structures traditionnelles. Bien plus, au contact des méthodes de la société industrielle, elle a vu naître une nouvelle catégorie de jeunes exploitants, formés aux techniques de production et de gestion modernes, dont la solidarité est beaucoup plus forte que celle des petits propriétaires d'autrefois. Conscients à la fois de leur valeur et de leur impuissance face aux grands exploitants qui contrôlent marchés et prix, ils constituent un puissant groupe de pression, le premier qu'ait secrété la société agricole. Leur action se fait vive et menaçante.

La société rurale s'est en outre urbanisée et adopte, chaque jour davantage, bien qu'avec un certain retard, le modèle des villes. Alors que les grandes villes veulent se débarrasser d'une industrie qui leur pèse, les principales villes des régions moins développées réclament une industrialisation nécessaire à leur essor. Des pressions très vives sont exercées sur les autorités régionales. A nouveau, le débat sur l'équilibre national est ouvert.

Cette orientation renforce les responsables des régions développées et les autorités nationales dans leur crainte de voir l'ensemble des groupes de pression mener des actions qui risqueraient de porter atteinte à la puissance économique nationale.

## **C - LES TENSIONS PROPRES AUX REGIONS DEVELOPPEES**

Les régions développées, on l'a vu, sont menacées par l'écart qui s'est creusé entre le pouvoir de décision administratif situé à leur niveau et le pouvoir de décision économique sous le contrôle des entreprises multinationales.

Comment construire des écoles si les entreprises déménagent et ne paient plus d'impôts locaux ? Devant cette menace sur leur développement futur, elles font appel à l'Etat chargé de représenter la France dans les instances internationales.

Dans leur optique, seul l'Etat, médiateur entre les régions et les organismes internationaux, peut préserver le devenir économique global de la France. Si celui-ci est acquis, un grand nombre de centres de décisions resteront français. Or, pour renforcer le poids de l'Etat, il faut garantir l'unité nationale, ne serait-ce que vis-à-vis des puissances étrangères plus fortes que la France. L'absence d'équilibre, de stabilité, nuit à l'image que l'étranger se fait de la France et pourrait mettre en cause l'autonomie, voire l'avenir du pays. Or, cet équilibre et cette stabilité sont aujourd'hui menacés par l'action des groupes de pression, urbains et agricoles.

Pour les responsables des régions développées, il s'agit de revenir à l'équilibre et d'y revenir « en renforçant l'unité nationale ».

## 4

# La réaction de l'État : un retour au "nationalisme"

Les préoccupations des régions développées ne peuvent que trouver un écho favorable auprès de l'État. Ce dernier n'a-t-il pas toujours été historiquement le garant de cette unité ? Il en a d'ailleurs les moyens (l'armée, les services publics nationaux qui assurent une redistribution des ressources).

Avec l'aide des responsables des régions, l'État s'efforce donc, aux environs de 1985-1990, de propager des idéologies de type « nationaliste ». Seul, le nationalisme paraît capable de maintenir l'unité en étouffant par la même occasion le mouvement « d'internationalisme » manifesté aussi bien par les syndicats pour des raisons différentes que par les groupes financiers.

Une telle idéologie apparaît comme une sorte de « régulateur » national, conforme par conséquent aux « règles du jeu » qui ont été indiquées au début de cette étude et qui forment le corps central d'hypothèses du « scénario tendanciel ».

L'analyse de la période 1980-1985 laissait apparaître les premiers germes d'une orientation nationaliste. Orientation latente au niveau de l'État et de certaines régions, le « régionalisme » n'était-il pas en fait une forme d'expression du nationalisme ? Il ne se fondait pas sur l'autonomie d'une région en tant qu'entité, comme le « fédéralisme » par exemple. Au contraire, son but initial était d'assurer la cohésion nationale. L'idéologie nationaliste est d'ailleurs une des constantes de la société française. Bien qu'intégrés dans un même ensemble économique, les autres pays qui n'ont pas réalisé leur unité politique depuis aussi longtemps s'efforcent néanmoins eux aussi de conserver leur autonomie de décision nationale.

Cependant véhiculer une idéologie n'est pas suffisant. Il faut que l'État entreprenne une action directe de régulation, abandonnée à la suite des réformes du début des années 1980. Cette action, nous allons le voir, va être profondément différente de ce qu'elle avait été après la « régionalisation ». Non seulement elle se trouve modifiée dans son contenu et dans sa forme, mais elle s'appuie sur les régions et les groupes financiers internationaux.

Pour reprendre en main la planification nationale, l'État est amené à prélever sur les régions les plus développées une part de leur ressource plus forte qu'auparavant. Cette nouvelle politique frappe plus lourdement les zones de polarisation, mais permet, grâce aux sommes importantes dégagées, d'aider plus efficacement au décollage des zones moins développées.

L'aide au développement ainsi pratiquée se trouve sensiblement différente du « coup par coup » pratiqué à la suite de la première loi de régionalisation. Le saupoudrage est considéré, en effet, comme parfaitement inefficace et contraire aux règles de rentabilité maximum, déjà adoptées par l'État dans les quelques services publics qu'il continue de gérer.

On pratiquera donc une politique d'aides sélectives, concentrées en des points précis et visant la continuité dans le développement.

Mais l'État n'est plus seul à décider de la politique de rééquilibre. Il doit tenir compte à la fois de l'avis des régions développées et des sociétés internationales.

Les régions développées ont renoncé à une partie de leurs ressources pour assurer la cohésion nationale. Elles veulent pourtant veiller à ce que ces fonds soient bien employés et, en pratique, à ce que leur affectation soit rentable. C'est seulement ainsi qu'il en résultera un stimulant pour l'économie globale et le maintien de la France au rang qui convient dans le concert international.

Les groupes multinationaux ont également leur mot à dire. Ils sont maîtres de leurs décisions de localisation. Et si les régions peuvent empêcher les implantations dans certaines zones, leurs moyens « d'incitation » (subventions) ne sont plus le facteur décisif qui conduira une entreprise « avancée » à s'implanter dans un site où elle ne trouve pas à la fois les débouchés, la fluidité du marché du travail, les espaces libres propres à l'extension de ses usines, la qualité de l'environnement physique.

La marge de manœuvre de l'Etat se trouve donc sérieusement réduite : les zones qui, à l'intérieur des régions moins développées, répondent à ces critères sont peu nombreuses. Ce sont elles qui feront l'objet de tous ses efforts.

Efforts qui ne portent plus tellement sur l'aide directe à l'industrie, mais sur l'amélioration du cadre de vie. L'Etat espère ainsi, en favorisant l'épanouissement social et culturel dans les « poches de développement », rendre ces zones « attractives » aux yeux des industriels.

Si cette fonction de régulateur s'avère plus efficace que par le passé, l'équilibre entre les zones n'est pas pour autant réalisé : des zones privilégiées apparaissent à l'intérieur des régions les moins développées.

# 5

## Le pouvoir des régions développées

L'essor économique des « poches de développement » auxquelles l'Etat a décidé de consacrer tous ses efforts, dépend des avantages qu'elles apportent aux sociétés industrielle et urbaine.

### A - EVOLUTION DE LA SOCIETE URBAINE

L'évolution quelque peu anarchique de la société urbaine a entraîné la création de « micro-sociétés » composées « d'innovateurs » qui, devant l'aspect inhumain de la ville et devant l'impossibilité de réaliser une plus grande « rationalité urbaine », se demandent s'il ne vaut pas mieux vivre ailleurs. Jeunes actifs, à haute formation professionnelle, ils ne peuvent pas aller n'importe où et doivent limiter leurs « expériences » à des zones dont le développement économique reste suffisant pour leur offrir des emplois satisfaisants.

De nouvelles villes apparaissent donc. Différentes des « villes-dortoirs » qu'avait engendrées l'industrialisation, elles sont le centre d'une vie urbaine tournée vers la satisfaction des besoins de l'homme (et non plus vers celle des besoins de la société industrielle). Sous l'impulsion des innovateurs, certaines villes historiques, allergiques à l'industrialisation, se réveillent. Elles sont le siège d'une explosion culturelle et d'une animation intellectuelle intenses.

C'est ainsi que dans les régions peu développées, certaines villes aidées par les crédits d'Etat retrouvent une certaine importance. Les pouvoirs publics n'ont d'ailleurs pas la tâche facile, car ils doivent compter avec les pressions contradictoires de trois groupes importants : les responsables des régions développées, les groupes financiers et les industriels internationaux, les leaders des régions moins développées.

- Les responsables des régions développées comprennent mal que l'Etat accorde des crédits pour l'urbanisation seule. Ils préféreraient que ce soit l'industrie qui en bénéficie (leur optique reste, rappelons-le, le développement industriel). D'autre part, ils craignent que dans les régions moins développées se constituent des villes plus agréables, plus accueillantes que les leurs, et qu'une telle situation amplifie le départ de leurs cadres, le ralentissement de leur propre développement.
- Les intérêts des groupes internationaux coïncident à court terme avec ceux des régions développées, car l'aide à l'industrie dans les régions pauvres suppose malgré tout des primes de localisation appréciables.

A long terme, ils pensent utile de favoriser la création de zones bien équipées qui assureraient le succès de leurs entreprises, une fois celles-ci installées. C'est également la thèse des « innovateurs ». Les plus importants de ces groupes privilégient le long terme (et acceptent en cela la politique d'urbanisation de l'Etat).

- Les autorités des régions moins développées interviennent, elles aussi, mais sous la pression des groupes sociaux, elles sont peu à peu convaincues de l'importance du développement des équipements sociaux dans les villes.

Sous l'effet de ces pressions finalement convergentes l'Etat est amené à concentrer son effort sur quelques zones privilégiées, soutenant les entreprises dynamiques déjà implantées pour qu'elles étendent leurs efforts, et créent des équipements sociaux et culturels urbains (bibliothèques, parcs,

zones de création et de loisirs, etc.). Tout effort d'implantation d'entreprises peu dynamiques est abandonné : non seulement il serait inefficace, mais encore il serait source de tensions nouvelles.

Ainsi, peu à peu, l'on voit se constituer ici et là, une vie urbaine plus « vraie », plus complète, où il devient possible à l'homme de mieux s'épanouir.

## **B - EVOLUTION DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE**

La société industrielle se trouve également favorisée. Non seulement elle est concentrée dans des zones bien équipées, elle dispose de cadres qualifiés, chaque année plus nombreux ; cependant ceux-ci quittent les zones de polarisation saturées pour chercher « une forme de vie humaine ». Mais, contrairement à l'évolution passée, la société industrielle suit la société urbaine qui est prépondérante dans ces régions. Si la ville a encore besoin d'une industrie pour survivre, ce n'est plus elle qui modèle la ville.

Or, la société industrielle est toujours à la recherche d'une optimisation de la rentabilité de ses investissements, ce qui n'est pas nécessairement compatible avec les nouveaux objectifs et les nouvelles valeurs de la ville. Désormais, c'est la société industrielle qui s'oppose à la société urbaine.

Les « innovateurs » atténuent cette opposition parce qu'ils sont à la fois les promoteurs de la nouvelle société urbaine et les principaux responsables du monde industriel. Donc concernés à double titre, ils vont infléchir les objectifs de l'industrie dans un sens plus social qu'économique et leur lutte pour une vie plus humaine devient plus forte que la recherche du profit. C'est surtout dans les entreprises « avancées » et très « adaptées » que se fera cette évolution.

Conséquence de l'évolution des sociétés urbaine et industrielle : une nouvelle distribution spatiale du développement économique. Au lieu de se porter exclusivement vers ses frontières terrestres, comme dans le passé, la France va orienter également son développement vers les zones de l'Ouest et du Sud-Ouest qui étaient restées actives après la régionalisation : c'est la France du littoral ouest.

Pourquoi le littoral ouest ?

La proximité de la mer permet l'expansion de certains secteurs dynamiques tels que : l'énergie, l'exploitation des produits de la mer. Les vols supersoniques favorisent les aéroports « en bord de mer » qui évitent les zones de bruits gênants à l'intérieur des terres. De grandes aires de stockage de matières premières se créent au voisinage des ports. Le tourisme enfin est très actif.

Parmi les zones privilégiées : Bordeaux, Bayonne (la liaison avec l'expansion économique de l'Espagne), Nantes, Saint-Nazaire et peut-être l'extrême Ouest breton, c'est-à-dire les zones qui, en 1980, formaient déjà des « poches d'activité ». Elles sont favorables à la création de véritables « villes nouvelles » et au développement de l'industrie et des activités tertiaires (recherche, etc.).

Les liaisons entre ces « micro-zones » et les zones de polarisation se développent rapidement sous l'impulsion des entreprises internationales qui ont décidé de s'y étendre. La « micro-zone » de Bordeaux attire de nouveau la région Midi-Pyrénées. Toulouse, pour maintenir sa position, est obligée d'entretenir des liaisons multiples avec Bordeaux et Bayonne.

Dans ce contexte, les potentialités de développement de la région du Centre disparaissent. L'activité économique est drainée par les frontières et la côte. Paris en arrive à négliger ses relations avec elle (à l'exception de Tours et d'Orléans) pour se concentrer sur la Basse-Seine et le Nord-Est. La basse vallée de la Loire se tourne davantage vers Nantes que vers la région parisienne.

Cette apparition de « micro-zones de polarisation » à forte croissance a un double effet. Elle freine la croissance de zones développées dont elle attire

peu à peu les cadres et les entreprises les plus importantes ; elle draine la population environnante, favorise l'urbanisation, mais crée des risques de croissance dangereuse, et dépeuple quasiment une partie du territoire. Au centre de la France, la vie sociale, culturelle, économique disparaît peu à peu et sans doute ces réserves d'espace pourront-elles servir, pense-t-on, dans l'avenir à la France, voire à l'Italie et à l'Allemagne, qui présentent des difficultés à étendre le développement de leurs sociétés. Jusqu'alors, les tensions provenaient surtout de la société industrielle (emploi, nuisances, conditions de travail...), de la société urbaine (croissance non contrôlée, sous-équipement...) et des antagonismes entre ces deux sociétés (rationalité sociale opposée à la rationalité économique). Et nous l'avons vu, les responsables de ces régions pour faire face à ces tensions avaient participé au renforcement de l'unité nationale. Or, il s'avère que ce renforcement ne va pas dans le sens qu'ils avaient espéré. Les micro-zones ont drainé vers elles des cadres et de grandes entreprises.

L'expérience des « villes nouvelles » en outre a renforcé le conflit entre valeurs industrielles et valeurs urbaines. Les villes des régions développées, tributaires d'entreprises multinationales, craignent de ne pouvoir accéder à ce renouveau. Les « innovateurs » s'y montrent particulièrement violents à l'égard notamment de ceux qu'ils estiment responsables de la stratégie des entreprises dont ils assurent la gestion quotidienne. Ces conflits freinent la productivité et ne font que renforcer la décision des groupes internationaux de se déplacer vers les micro-zones.

Devant de tels résultats, les responsables des régions développées qui ont gardé un droit de regard sur la politique des aides de l'Etat, tentent d'arrêter ce mouvement qui dessert leurs projets. Il faut empêcher le développement des micro-zones. Cette action se heurte aux politiques que veulent poursuivre les différents groupes de pressions, en particulier ceux des régions développées, l'Etat et les puissances internationales.

La constitution des micro-zones a, en quelque sorte, tiré les régions moins développées de l'ornière où elles se trouvaient. Une interruption des aides risquerait de compromettre l'effort de redressement amorcé. Les groupes de pression ne le permettront pas.

Toujours conscient de sa fonction de régulateur, l'Etat satisfait par le succès de son aide aux « poches de développement », désireux de reprendre en mains la planification, n'entend pas céder aux régions développées. Mais, il ne peut ni supprimer la « régionalisation » (certaines tensions des régions riches risqueraient alors d'apparaître à nouveau au niveau national), ni ignorer les revendications des régions riches (dont il tire encore l'essentiel de son pouvoir sur le plan intérieur et international).

Les pays étrangers ne sont pas indifférents au risque de rupture de l'unité française. Les difficultés que connaîtrait la France, risqueraient de rejaillir sur leur propre système ; par contre, un certain affaiblissement de leur partenaire serait profitable à leur propre situation dans le concert mondial.

## 6

# Les années 1990

Ainsi, vers les années 1990-2000, l'Etat se voit soumis à un ensemble de tensions qui s'expriment avec vigueur dans des voies différentes. Jusque-là, l'unité nationale et le système politique ont été maintenus grâce à la « régionalisation », bien que celle-ci ait été nuancée progressivement par la résurgence de la fonction régulatrice de l'Etat.

### Qu'est-ce que le nationalisme ?

La nation, en tant qu'entité culturelle, linguistique, géographique, historique donne aux individus qui la compose, conscience d'appartenir à une même collectivité.

Dans la mesure où, dans le cheminement que nous venons de décrire, se sont opérées une forte discrimination entre régions développées et régions peu développées (les premières ayant tendance à tirer profit des secondes) et l'internationalisation des capitaux, les centres de décision économique se trouvant eux-mêmes souvent à l'étranger, l'unité nationale a été fortement mise à l'épreuve.

Il a donc fallu rechercher un palliatif. L'hypothèse du scénario tendanciel reste, rappelons-le, la conservation et la permanence du système. Après avoir cherché dans la décennie précédente à renforcer l'unité nationale par la régionalisation, c'est-à-dire par le déplacement des tensions du niveau national au niveau régional, le pouvoir politique central tend désormais à se renforcer lui-même, face au fort développement de puissances économiques à direction internationale. Le « nationalisme » s'inscrit bien comme une tendance naturelle découlant de l'évolution antérieure.

Sans lui donner à dessein un contenu précis, certains traits le caractérisent néanmoins :

- sur le plan social, développement aigu de la xénophobie à l'égard des travailleurs étrangers résidant en France et à l'égard de divers pays, l'Allemagne entre autres ;
- sur le plan institutionnel, retour à la centralisation.

Ce nationalisme s'appuie sur une idéologie agissante et prend corps parfois dans un mécanisme de fonctionnement de l'ensemble du corps social sous la forme d'un régulateur institutionnel formel.

La situation économique et sociale, les institutions, le système dans son ensemble semblent donc toujours très menacés en cette fin de siècle. L'avenir s'avère plus que jamais incertain.

On peut se demander alors comment l'Etat parviendra à assurer la permanence du système socio-économique et politique, et même si cela sera possible.

En effet, l'unité nationale que maintient une idéologie nationaliste diffusée par un Etat au demeurant centralisateur pourra-t-elle éviter que s'expriment violemment des conflits nés d'un système économique et social tendu ? Dans ce cas, comment sera assurée la régulation et la permanence du système ?

Par l'existence d'un « Etat fort » ? Dans ce cas, y aura-t-il compatibilité entre les valeurs répandues jusque-là par la société, dont l'une des principales est l'humanisme, et le nationalisme diffusé par l'Etat ?

Les systèmes socio-économiques et politiques internationaux accepteront-ils de laisser la France mener une telle politique si celle-ci risque d'introduire chez eux des valeurs profondément différentes des leurs ?

Au cas où ces compatibilités ne seraient pas assurées, comment pourra-t-on, soit adapter les institutions en vue de résoudre la crise, le scénario tendanciel conduisant à la constatation que, vers 1990, l'internationalisation n'a pas donné naissance à une Europe politique et institutionnelle intégrée ? soit imposer l'autorité d'un Etat nationaliste fort dans un environnement qui connaît des systèmes plus libéraux ?

La dépendance vis-à-vis de l'étranger s'est considérablement accrue et l'évolution de la situation est conditionnée par les formes de pénétration (économique, sociale ou territoriale ; pénétration progressive ou autoritaire) des nations concurrentes voisines.

Aussi, devant la multiplicité de voies possible, est-on obligé de se reposer le problème de l'impact de l'extérieur sur le développement économique, social et spatial français.

Jusqu'à vers les années 1985-1990, cet impact était tout aussi réel, mais on avait pu n'en tenir compte que partiellement en le réduisant à sa seule influence sur l'économie nationale. S'il était possible d'entrevoir plus facilement l'évolution du seul point de vue économique, il paraissait plus délicat de poser des hypothèses réalistes en matière de comportements sociaux, de systèmes de valeurs, de formes institutionnelles. Sur le plan économique, nous avons introduit dans l'analyse :

- la création de nouvelles forces de production,
- la meilleure « adaptation » du système de production aux mutations technologiques,
- son effet d'entraînement en France,
- l'internationalisation de certaines institutions (syndicats, groupements...),
- l'internationalisation de la production et des marchés,
- l'intensification des liaisons professionnelles et culturelles entre pays,
- l'interpénétration et l'adaptation des systèmes de valeurs.

Sur le plan politique, on s'est contenté de quelques hypothèses qui paraissent subjectivement vraisemblables :

- l'élargissement d'une Europe économique intégrée,
- l'absence de révolution ou de forts bouleversements des systèmes politiques extérieurs,
- la pénétration de courants idéologiques socialistes puissants venant des pays extérieurs et, en contrecoup, de courants idéologiques nationalistes,
- l'hégémonie de l'Allemagne fondée sur sa puissance économique (éventuellement renforcée par le rapprochement, voire la réunification sur un mode ou un autre des deux Allemagnes),
- le développement important de courants marxistes dans les pays en voie de développement influencés notamment par des interventions actives de la République Populaire de Chine,
- le faible rôle joué jusqu'en 1985 au moins sur le plan économique et même politique par les pays en voie de développement, faiblesse qui rend ces pays dépendant des marchés capitalistes et qui ne leur permet pas de transformer eux-mêmes l'essentiel de leurs matières premières.

Nous avons également tenu compte, dans la mesure du possible, de l'influence du développement économique et social des autres pays et de l'organisation politique et institutionnelle de quelques-uns des pays les plus liés à la France. Il était possible de le faire en construisant des hypothèses succinctes sur l'évolution prochaine de ces pays. Pour minimiser les risques d'éventuelles mutations en France même et privilégier la permanence du système, il fallait supposer que de grands bouleversements n'y interviendraient pas.

Avec l'allongement de la période d'analyse, il devient plus incertain de cerner l'évolution des pays sans en étudier systématiquement le processus. L'internationalisation de plus en plus importante des mécanismes de fonctionnement implique en outre une complexité croissante des interactions. Enfin, s'il est possible de dire en première approximation que les systèmes de valeurs restent relativement stables sur une période de dix à quinze ans, on ne peut plus écarter, au-delà, les incidences des changements intervenant dans les systèmes de valeurs.

Or, les idéologies et les systèmes de valeurs des groupes sociaux étrangers influencent le comportement des Français d'autant plus que les échanges se multiplient, que des étrangers viennent vivre en France, que les informations dépassent les frontières.

Il n'apparaît donc pas possible, dans l'état actuel du travail, de poursuivre le déroulement de l'évolution tendancielle de la France au-delà des années 1990.

Plusieurs voies semblent alors possibles, mais on ne possède plus de critères suffisants pour juger du caractère plus ou moins tendanciel de l'une ou l'autre. Il faudrait procéder pour cela à une analyse des mécanismes de fonctionnement dans un cadre plus large.

Des différentes voies qu'il semble a priori possible d'envisager, trois semblent pourtant présenter plus d'intérêt, parce qu'apparemment plus vraisemblables. L'ordre dans lequel on les cite ici n'est lié à aucune probabilité :

1 - La permanence du système ne serait plus assurée, étant donné l'impossibilité de mettre en place un régulateur fondamental qui ne se heurte pas aux systèmes de valeurs inhérents à l'évolution de la société urbaine nouvelle, et qui satisfasse les contraintes économiques dans un cadre européen, voire mondial.

2 - Un Etat nationaliste se développerait. Quelles seraient les tensions de la société face à un Etat fort ? Quels seraient les moyens d'éviter les conflits inhérents à cet état de tension ? Quels seraient le rôle et l'organisation de l'armée ? Quelles seraient les pressions de l'étranger ? Seraient-elles favorables dans le cas où les autres pays connaîtraient la même idéologie nationaliste ? Seraient-elles défavorables dans le cas où les pays voisins entendraient profiter d'un Etat faible ?

Cela étant, quelles seraient les formes de ce nationalisme français et comment se définirait son contenu, sachant que, là encore, l'influence de l'évolution hors des frontières n'est pas négligeable ?

3 - L'Etat, face à un rejet de tout régime nationaliste chercherait un nouveau régulateur fondamental dont nous n'avons pas d'ailleurs déterminer la nature. Sans doute existe-t-il et se révélerait-il à l'analyse plus complète du contexte européen et mondial de la France ?

Il nous est apparu impossible de trancher entre ces trois hypothèses sans tomber dans une construction imaginative qui, non dépourvue d'intérêt, perdrait tout caractère tendanciel. Il était, dès lors, préférable d'arrêter à ce point le cheminement, afin de lui conserver son caractère opératoire de référentiel.

# L'IMAGE DE LA FRANCE VERS 1990-2000

Au terme de ce cheminement, nous avons tenté de saisir une ultime image, difficile à dater. Pour la composer, nous avons pris appui sur quelques points forts, laissant de côté les phénomènes flous, pressentis plutôt qu'analysés.

## 1

### Les éléments généraux d'organisation de l'espace

Déjà en 1980 - 1985, la France était partagée en deux zones, l'une forte aux frontières (zones de polarisation), l'autre relativement sous-développée. Après 1990, on constate à la fois :

- le renforcement des zones de polarisation,
- l'apparition de micro-zones le long du littoral ouest.

a) La Région parisienne, toujours appuyée sur la Basse-Seine, a dirigé sa croissance vers le Nord et l'Est. La zone de polarisation qu'elle forme est venue rejoindre et consolider le Nord et une partie de la Lorraine.

Cet ensemble constitue ainsi une grande fraction du territoire, groupant près de 25 millions d'habitants, en forte liaison avec l'Europe. Les infrastructures de transport se sont largement développées.

- Cependant, ce vaste ensemble économique, social, culturel, marqué par la présence et la prédominance de Paris, est en sévère concurrence avec d'autres pôles et plus particulièrement en France avec la zone de polarisation centrée sur Lyon. Celle-ci s'est beaucoup développée depuis 1985 ; englobant désormais les petites zones polarisées par Grenoble, Annecy, elle a gagné le Sud par le sillon rhodanien pour venir rejoindre et commander en partie les deux régions, la Provence-Côte d'Azur et le Languedoc-Roussillon.

Cet ensemble groupe 14 millions d'habitants. Il entretient avec les pays européens frontaliers des liaisons multiples grâce à des infrastructures de communication de bon niveau.

Plus que jamais, Lyon concurrence Paris ; mais toutes deux se voient également menacées dans leur rôle par la croissance des villes européennes, allemandes et italiennes.

A l'exemple de la Région parisienne, la Région lyonnaise connaît des phénomènes de saturation, de destruction et les situations conflictuelles qui leur sont inhérentes.

- Les autres zones de polarisation se sont développées : l'Alsace et une fraction de la Lorraine ont renforcé leurs liens économiques et leurs échanges humains avec l'Allemagne favorisant l'intégration économique. La zone de Toulouse a continué d'étendre son influence vers le littoral méditerranéen. Elle a de plus intensifié son rayonnement en étoile et entretient des relations fréquentes tant économiques que culturelles avec Bordeaux et sa région. Cette dernière a suivi le développement général des « poches de développement » de 1985 centrées sur une grande ville.

**b) La France connaît maintenant, parallèlement au développement aux frontières, une expansion économique, urbaine et culturelle dans des « micro-zones de polarisation » de l'ouest, plus particulièrement le long du littoral.**

Situées autour de Bayonne-Pau, Bordeaux, Nantes, Saint-Nazaire, Rennes, elle se développent plus harmonieusement et ne connaissent pas de phénomènes de saturation. La société urbaine semble en être le moteur ; elles sont le lieu d'expériences, tant dans les modes de vie que dans les formes d'organisation de la production de certaines entreprises « avancées ». Ces zones sont toutes reliées directement à la Région parisienne. Elles entretiennent cependant, contrairement aux grandes zones de polarisation, peu de liaisons entre elles.

Des projets d'infrastructures nouvelles sont à l'étude ; ils ont comme objectif de permettre des liaisons rapides entre le littoral et les régions très développées en France ou en Europe.

Le phénomène des « micro-zones » accroît la parcellisation du pays. Les parties délaissées de l'Ouest, du Centre, apparaissent ainsi comme un « désert français », abritant une population relativement faible et cependant soumise à de fortes tensions sociales.

Plus que jamais, la France se présente comme formée de deux « pays ». Alors que jadis il s'agissait de Paris et de la Province, puis par la suite de régions développées et de régions moins favorisées, puis dans un passé récent de zones de polarisation et de zones hors polarisation, c'est aujourd'hui d'un côté un territoire entièrement dépendant et ne vivant que des subsides octroyés par l'Etat central, de l'autre côté un territoire intégré dans un large ensemble européen auquel il reste étroitement lié.

## 2

# La population

La France de l'an 2000 est faiblement peuplée par rapport aux autres pays européens. Ses 66 millions d'habitants sont dus en partie à une immigration très forte durant la dernière décennie, qui est venue combler partiellement les insuffisances de main-d'œuvre ressenties par la société industrielle. En moins de 15 ans, 1,5 million d'étrangers supplémentaires par rapport aux migrations habituelles sont entrés en France.

La population active s'élève à 24,5 millions de personnes ; elle est légèrement insuffisante globalement, mais en réalité, étant donné sa répartition spatiale, cette insuffisance est surtout sensible dans les zones de polarisation. Cependant le taux d'activité y est plus élevé puisqu'il atteint 37 %, alors que dans les régions moins développées il arrive à 34 %.

La durée de scolarité et d'enseignement, les temps de formation professionnelle, en dehors de la période d'activité (stages, séminaires), ont fortement augmenté et l'âge de la retraite a été avancé (55 ans). La population active a en charge, de ce fait, une partie croissante de l'ensemble de la population, malgré le développement d'activités de « troisième âge » : 23,4 % des actifs ont dépassé l'âge de la retraite.

L'ensemble de la population est concentré dans les zones de polarisation qui regroupent 70 % de la population totale et qui sont urbanisées à 90 - 100 %, alors que le taux d'urbanisation dans les autres zones tourne autour de 65 à 70 %.

De façon générale, les mouvements migratoires intérieurs et extérieurs tendent à renforcer les déséquilibres géographiques et la faible natalité (1 150 000 à 1 200 000 naissances par an pour une population de 66 millions d'habitants) ne présage pas d'amélioration prochaine.

La répartition de la population totale est la suivante :

<b>Zones de polarisation :</b>		<b>46,5 millions</b>
PARIS - NORD-EST	:	<b>23,8 M</b>
dont { Région parisienne	}	17 M
{ Basse-Seine	}	4,6 M
{ Nord	:	2,2 M
{ Lorraine	:	
SUD-EST	:	<b>14 M</b>
ALSACE	:	<b>2,2 M</b>
ZONE DE TOULOUSE	:	<b>3,2 M</b>
MICRO-ZONES DU LITTORAL	:	<b>3,3 M</b>
<b>Hors zones de polarisation :</b>		<b>19,5 millions</b>

### 3

## L'urbanisation et la société urbaine

L'urbanisation massive constitue l'un des faits les plus marquants de la fin du siècle. Elle a supprimé pratiquement toute trace des sociétés agricole et rurale. Si les valeurs propres à ces dernières sociétés (attachement à la nature, à la famille élargie, au village) n'ont pas encore disparu complètement, les groupes qui les défendent ne jouent plus de rôle actif au sein de la société.

La tension entre la société urbaine et la société industrielle a atteint son paroxysme. Le conflit entre rationalité économique et droit à la ville, n'a pas été résolu, et la ville n'a pas encore les moyens de prendre ouvertement et effectivement la direction du développement industriel. Les villes anciennes, qui avaient refusé jadis l'industrie en raison de leur passé et de leur héritage historique, sont devenues pourtant des pôles d'attraction pour l'homme à la recherche d'une vie meilleure.

La ville est le lieu de conflits violents où s'affrontent deux idéologies totalement opposées, celle des « humanistes » et celle des « ségrégationnistes » réfugiés dans les « grands ensembles résidentiels ».

On rencontre ainsi de « bonnes villes » et de « mauvaises villes », des régions « collectivistes » et des « régions libéralistes ».

Dans l'ensemble cependant les « innovateurs » imposent leurs vues. Les objectifs qu'ils proposent (subordination du développement industriel et technologique à des fins sociales) trouvent une large audience et se propagent dans l'ensemble de la société. Cependant, leur quête d'un « monde plus juste » — quête qui met en effervescence le monde urbain opposé au pouvoir économique des industriels — amène les groupes internationaux à déplacer leurs implantations vers des zones où la vie urbaine est plus calme.

Ainsi, l'espace urbain présente à la fin du siècle une juxtaposition de formes et d'organisations spatiales ; villes léguées par le passé, ignorant l'explosion du secteur secondaire ; villes saturées, polluées, brisées par le milieu industriel ; villes nouvelles hors des agglomérations et dont le destin est encore incertain aujourd'hui.

Le monde rural a été en majorité annexé par la vie urbaine et industrielle : villages faisant partie du réseau urbain, villages de vacances devenus centres touristiques, agro-villes au service de l'agriculture industrielle.

Des communautés vivent en marge de la société « l'accomplissement de la personne humaine » en recréant artificiellement les conditions du passé.

Parallèlement, le développement de la société industrielle, qui provoque l'éclatement de l'unité du moi, en plongeant les individus au cœur des multiples contradictions — homme producteur et consommateur entre autres — favorise l'apparition de sectes, d'églises, de philosophies qui visent toutes à « redonner à l'homme son unité » et à « transcender le tragique de sa condition ».

## 4 La société industrielle

Aux environs de l'an 2000, la société industrielle présente les grands traits suivants :

- \* L'idéologie nationaliste et le pouvoir fort qui lui est associé, constituent des facteurs rassurants pour les firmes internationales, mais inquiètent les sociétés voisines.
- \* Le rôle joué par l'Etat dans la défense des intérêts français sur le plan international a permis de maintenir en place des industries dont la dimension nationale était apparemment trop faible (aérospatial, informatique, centrales nucléaires clés en mains).
- \* La formation de la main-d'œuvre reste insuffisante, malgré les efforts entrepris dans ce sens par l'état et les entreprises « avancées ».
- \* L'insuffisance de la population active disponible freine l'expansion industrielle et provoque des tensions économiques et sociales.
- \* Les tensions sont diverses au niveau régional. Manque d'emplois et situation de chômage hors des zones de polarisation ; dans celles-ci au contraire, carence de main-d'œuvre qualifiée. Seules, les micro-zones du littoral échappent à ces distorsions sur le marché de l'emploi.
- \* Cette inadéquation entre offre et demande de travail précipite les migrations, lesquelles consacrent la désaffectation des régions du centre de la France.

### SENS DES TENSIONS POSSIBLES SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI DANS LES DIFFÉRENTES ZONES DU TERRITOIRE

En milliers d'actifs

	HORS ZONES	ZONES DE POLARISATION						
		Parisienne	Nord	Lorraine	Rhône Alpes Sud	Alsace	Toulouse	Littoral
Population active totale	7 400	6 300	1 700	700	5 800	800	1 200	1 200
Population active occupée nécessaire	6 000	6 100	2 100	900	5 300	1 000	1 200	1 400

## 5

# L'État et les institutions

Il apparaît difficile de donner un contenu précis au rôle de l'Etat. Tout au plus est-il possible d'indiquer le type de pressions qui s'exercent sur lui, et la liste des problèmes qu'il doit affronter.

Il est évident que la « régionalisation » n'a pu tempérer l'éclatement de la France en deux masses géographiques, économiques et démographiques opposées.

Toutefois, cette dichotomie est grossière. En fait, les grandes villes s'opposent entre elles, les conflits sont vifs à l'intérieur d'une même région, d'autant plus que les capitales régionales ont reconstitué à leur échelle la centralisation qui fut « parisienne ».

La « montée » à Paris reprend donc de la vigueur, surtout depuis que l'Etat a repris en main la planification nationale. Ainsi se constitue un mouvement « antirégionaliste » dirigé par les pouvoirs publics et soutenu par les habitants des zones en déperdition. Le pouvoir central se retourne contre les métropoles qu'il avait autrefois aidées à naître.

La société urbaine, dans sa lutte pour le bien-être de la population, met en place des institutions pour réglementer l'utilisation de l'espace. Elle exige de l'Etat qu'il transforme la pratique en droit. Celui-ci, désireux malgré tout de ne pas handicaper l'industrialisation, tente de jouer les médiateurs, mais sur ce point, sa marge de manœuvre est pratiquement nulle.

La « science pour elle-même », la « science libératrice » constituent des revendications courantes parmi les « innovateurs ». Ceux-ci, forts de leur pouvoir dans l'université, convaincus du pouvoir socialement unificateur de la science, font pression sur l'Etat pour libérer l'enseignement scientifique de ses applications industrielles. Ils se portent directement candidats au pouvoir politique.

La lutte pour le contrôle de la gestion des entreprises est en déclin. Elle s'avère d'ailleurs illusoire au niveau des grandes entreprises soumises à la libre concurrence. Aussi les syndicats réclament-ils le contrôle des marchés. Ils pèsent sur l'Etat, à la fois, à travers leur représentation régionale et dans le cadre de leurs ententes avec les syndicats d'autres pays. Leurs mouvements prennent parfois une ampleur considérable.

Mais, les syndicats professionnels ne remettent pas en cause la société industrielle qui les a produits. Ceci est le fait de la société urbaine et des « scientifiques ».

Comment réagit l'Etat devant une telle situation ? Où est l'issue ? On peut imaginer que l'Etat ne pourra que se fortifier, faisant passer sous son contrôle un nombre toujours croissant d'institutions, se donnant pour mission de définir un enjeu national qui permette de mobiliser l'ensemble du corps social dans un vaste projet.

On peut tout aussi bien imaginer une explosion sociale qui bouleverserait les fondements même de notre société. L'image obtenue à la fin de ce scénario est trop floue pour permettre de trancher.

Au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, le libre jeu des tendances actuelles — et c'est la seule assurance qu'on ait si l'on respecte les règles de départ du scénario tendanciel — aura conduit à une situation dramatique. Certes, tous les futurs sont possibles à partir de là, mais au prix de conflits graves, quelle que soit la voie choisie, l'issue souhaitée.

Il ne s'agit pas là d'un jugement de valeur et certains pourront trouver cette France de l'an 2000 conforme à leurs vœux, d'autres non. Le caractère drama-

tique de la situation ne provient pas de l'image elle-même sur laquelle chacun peut former son opinion, mais des facteurs de transformation qu'elle recèle pour l'avenir et dont rien ne laisse prévoir qu'ils puissent agir autrement que de manière grave dans la première décennie du siècle prochain. A supposer même que des événements extérieurs dont nous avons souligné l'importance qu'ils auraient pour notre pays, vers la fin de notre siècle, ne viennent pas y apporter une tonalité plus marquée encore.

OTAM.

### **Les limites de l'étude du scénario à l'horizon 2000**

En l'absence de connaissances précises sur l'environnement international de la France, il est difficile de prévoir le degré d'évolution et la puissance de la société industrielle aux environs de l'an 2000. Parmi les facteurs d'incertitude, le premier est le comportement des sociétés multinationales.

Comment les grands groupes américains vont-ils réagir à la dégradation de la vie sociale qui, selon la plupart des observateurs, menace les Etats-Unis ? Dans quelle mesure certains pays aujourd'hui sous-équipés mais dotés d'un régime fort ne deviendront-ils pas des « pays refuge » pour le grand capitalisme international ?

Autre élément d'incertitude : les déséquilibres conjoncturels d'un pays à l'autre. De quelle manière pèseront-ils sur les marchés et par conséquent sur les exportations et les importations françaises ? Quelles répercussions peuvent-ils avoir sur les investissements étrangers en France ?

De toutes façons, ce scénario tendanciel n'a pas pour objectif de prévoir les événements, mais seulement de découvrir de grands axes du développement, sans s'occuper des faits qui les jalonnent.

**... APRÈS LE SCÉNARIO**

C'est avec la réalisation de trois courts scénarios — « La France de cent millions d'habitants », « La France côtière », « L'agriculture sans terre » (1) — qu'a été introduite la méthode des scénarios dans les études de la DATAR. Il s'agissait alors surtout de se donner des images futures de la géographie de la France et de dégager les implications de l'évolution qui y conduisait. Le premier test de la méthode s'avéra riche de promesses.

L'élaboration du « scénario tendanciel » constitue une étape nouvelle dans les études de prospective : dépassant les limites de recherches régionales ou sectorielles, on s'attache à décrire l'évolution sociale, économique et spatiale de la France jusqu'à l'horizon 2000, et ce, non pas en extrapolant les évolutions passées, mais par l'examen rigoureux des tendances, des processus, du jeu des forces qui caractérisent l'état présent de la formation sociale française, dessinant un avenir critique, non pas inéluctable, mais possible — et probable si l'on ne s'emploie à l'infléchir.

On dispose maintenant d'un premier schéma général, susceptible d'élargir la réflexion sur l'aménagement du territoire et de servir de référence pour la planification à long terme. L'action régionale ou sectorielle pourra y chercher des points d'appui, voire des orientations, en toute connaissance de son contexte.

Pourtant, tel qu'il se présente, le scénario tendanciel comporte des limites que tracent deux hypothèses implicites : un **Etat pratiquement sans action volontariste** d'une part, le **maintien des rapports internationaux actuels**, ou plus exactement, l'absence de prise en considération des répercussions des forces internationales sur le développement de la France d'autre part.

Aujourd'hui de nouveaux objectifs apparaissent : prolonger et compléter la recherche tendancielle, mais surtout, promouvoir sur la base de l'analyse tendancielle, des études qui préparent davantage la **prise de décision**. Nul doute qu'à cette fin, la technique du scénario ne soit encore précieuse.

---

(1) cf. « Scénarios d'Aménagement du Territoire » - n° 12 de Travaux et Recherches de prospective (La Documentation Française).

# 1

## Les orientations de recherches conséquentes au scénario

Dans ces conditions, on peut définir deux orientations de recherche à partir du « scénario tendanciel ».

### DE NOUVEAUX SCENARIOS TENDANCIELS

Cette orientation consiste à élaborer de nouveaux scénarios tendanciels en modifiant l'une ou l'autre des hypothèses implicites du premier « scénario tendanciel », mise à part l'hypothèse de permanence intangible dans le cadre de la méthode du scénario.

Il s'agirait d'une part d'évaluer les conséquences d'une intervention volontaire, permanente, de l'Etat, fonctionnant comme une composante essentielle du développement social. Afin que l'injection d'une telle donnée ne soit pas une hypothèse purement théorique, en rupture avec la réalité présente, création magique d'un *deus ex machina*, modifiant à son gré le cours des choses, il conviendrait de décrire les processus par lesquels l'Etat, force imbriquée dans l'ensemble des forces sociales, acquerrait les capacités de son intervention. Celle-ci pourrait reposer par exemple sur une politique de concertation réussie, élargie au-delà du règlement contractuel des conflits d'entreprise, et définissant de nouveaux pouvoirs dans la société.

Dans cette perspective, la régionalisation gagnerait un contenu nouveau, sa fonction de régulateur en serait renforcée, grâce à l'existence d'organes puisant leur pouvoir dans la région même, à l'inverse d'équipes administratives déléguées par le pouvoir central. Il faudrait tester les chances de succès d'une telle politique et donc rendre compte des résistances qu'elle susciterait et de leur réduction.

D'autre part et éventuellement concurremment, on pourrait introduire dans l'étude de l'évolution tendancielle de la France les répercussions des transformations possibles des rapports internationaux. Retenons parmi les hypothèses : une Europe indépendante, une Europe élargie sous l'hégémonie de la puissance américaine ; ou encore, une évolution de type industriel des pays du Tiers-Monde et particulièrement de l'Afrique.

b) La deuxième orientation de recherche est moins tendancielle et plus normative. On pourrait réaliser des scénarios plus légers et plus spécifiques, conduisant à la description d'objectifs contrastés ou en opposition au tendanciel. Le « scénario tendanciel » sert ici de référence révélant les tensions qui se trouveraient résorbées dans de tels scénarios. Ceux-ci se présenteraient comme des « tests de politique » possible — source d'idées pour l'élaboration d'une politique plutôt qu'établissement précis voire quantifié, des moyens d'une politique — c'est-à-dire que, les choix effectués étant considérés comme des objectifs souhaitables à un horizon donné, on s'intéresse aux instruments, décisions, moyens et processus à mettre en œuvre, institutions à définir, à partir de la base, jusqu'à l'horizon.

Telles sont, nous semble-t-il, les voies principales ouvertes à la recherche à partir du « scénario tendanciel ». Elles ne sont pas divergentes, mais complémentaires, et s'imbriquent l'une l'autre : les scénarios contrastés auront une valeur prospective non négligeable. Certains thèmes de scénarios contrastés peuvent et doivent nourrir les nouvelles études tendancielles qui ont été suggérées, celles-ci demeurant la base de connaissance indispensable pour définir des politiques.

## 2

# Premières contributions des chercheurs

Les préoccupations des auteurs du « scénario tendanciel » se rapprochent naturellement des réflexions qui précèdent.

Plus particulièrement, les chercheurs de l'OTAM s'attachent à étudier l'incidence des forces internationales sur le développement tendanciel de la société française.

Cet intérêt à ouvrir les frontières de la France pour en mieux saisir la réalité actuelle et future apparaît d'ores et déjà dans les études qu'ils ont entreprises : telle étude sur la prospective des transports, réalisée pour le compte de l'Institut de Recherche des Transports est d'emblée située dans un contexte européen, l'avenir des transports étant décrit selon l'hypothèse alternative d'une technologie européenne d'avant-garde ou d'une domination de la technologie américaine. Telle autre étude sur la région Rhône-Alpes contraint à prendre en compte le développement de l'Italie du Nord, et, de proche en proche, de toute l'Europe. C'est encore le sujet lui-même qui introduit une dimension internationale dans la présentation de la France à propos d'une étude sur « le rôle et la vocation de Paris ».

Outre les variations ou alternatives qui s'en déduisent, le « scénario tendanciel » incite à pousser plus avant l'examen de certaines questions qu'il soulève. Ainsi en est-il d'une étude en cours sur « les grandes régions urbaines » : la tendance à la concentration de la population dans des « zones de polarisation » et le conflit entre la société urbaine et la société industrielle mis en évidence par le « scénario tendanciel » ont paru rendre opportun le lancement d'une étude sur les grandes régions urbaines, qui devrait définir le contenu de l'organisation de l'espace urbain, et peut-être, à terme, déterminer de façon normative, des formations urbaines adaptées aux besoins humains et capables d'imposer leurs exigences face au développement de la société industrielle.

Enfin, les demandes spontanément émises par des OREAM, des Agences de Bassin ou des groupements industriels concernant des études régionales (sur l'Aquitaine, la Basse-Seine ou le Bassin de l'Oise), ou sectorielles (sur l'informatique et l'administration) montrent assez l'intérêt suscité par ce type de recherches prospectives et le besoin qu'en ressentent les agents directs de l'aménagement du territoire.

### 3

## Les exigences de la pratique de l'aménagement du territoire : quelques suggestions

La poursuite d'études sur le long terme toujours nécessaires ne doit pas faire oublier leur finalité opérationnelle : dans ce but, des consultations ont été organisées auprès des chargés de mission de la DATAR ainsi qu'auprès de personnalités du COTAT (1) sur les questions qu'ils souhaiteraient voir traitées par la méthode des scénarios.

On a pu ainsi recenser 217 titres de scénarios. Le plus grand nombre ressortit à l'organisation de l'espace et à la répartition de la population et des activités économiques. D'autres chapitres sont également bien représentés : la démographie et les migrations, les conditions de vie et de travail, les transports et l'innovation technologique, la politique intérieure, l'économie, les relations internationales. Les préoccupations imaginatives ou utopiques (« la semaine de 30 heures », « La France, conscience du monde », « Les transports gratuits ») ne sont pas les moins significatives des problèmes réels.

Il va de soi que l'ensemble de ces préoccupations, dans la mesure où elles sont compatibles avec la méthode des scénarios et l'état d'avancement de la recherche devront être prises en compte dans le choix de tout objet de recherche.

\*  
\*\*

Les conditions sont aujourd'hui près d'être réunies pour définir un tel programme d'études sous formes de scénarios, qui tire le plus grand profit du « scénario tendanciel ». Ce programme devrait, sans abandonner la recherche sur le long terme, prendre un caractère plus opérationnel, même s'il ne le devient pas encore.

On pourrait ainsi élaborer quelques courts scénarios se déroulant à partir de la mise en place de cadres d'hypothèses appropriés.

- A titre d'illustration, nous suggérons l'idée d'un scénario décrivant les conséquences sur la France et ou l'Europe de « **l'industrialisation du Tiers-Monde** ». Selon une première hypothèse, le Tiers-Monde reste sous la dépendance des anciennes puissances industrielles. Il ne supporte qu'une industrie lourde, surtout localisée sur les côtes, apte à l'exportation. A l'apport français et européen peuvent s'adjoindre des investissements américains ou japonais. Nous laissons ouverte la question des rivalités et conflits qui peuvent en découler. La France se voit alors confier une place nouvelle dans la division internationale du travail : elle doit assurer à la plus grande partie de sa force de travail une formation supérieure, ou à tout le moins une qualification élevée.

Une deuxième hypothèse, alternative, peut être avancée sur la base d'une industrialisation minimale des pays du Tiers-Monde. Ceux-ci, forts de leur capacité de transformer sur place des matières premières abondantes et peu coûteuses, prennent conscience de leur puissance, rompent leurs liens avec les pays européens et conquièrent l'indépendance, quitte à chercher ailleurs l'assistance technologique qui leur est encore nécessaire.

La France doit faire face, en même temps que ses voisins, au tarissement subit de ses principales sources de matières premières et d'énergie, voire de certains produits de première transformation qu'elle commençait à acheter directement à ses partenaires africains.

---

(1) Collège des techniques avancées et de l'aménagement du territoire.

- Avec le même souci de donner à la prospective une dimension internationale, il faudra formuler une série d'hypothèses sur l'Europe.
- \* Une Europe indépendante reposerait sur l'affaiblissement des Etats-Unis, ne parvenant pas à résoudre la crise du dollar tandis qu'elle-même accentuerait son intégration économique et monétaire concentrant sur son territoire l'essentiel de sa production gérée par de puissantes firmes multinationales européennes et trouvant de nouveaux débouchés commerciaux dans les pays de l'Est.
- \* Alternativement, une Europe élargie sous l'hégémonie des Etats-Unis qui maintiendraient leur expansion, verrait son industrie s'intégrer dans des firmes américaines (et japonaises), qui prendraient progressivement le contrôle des entreprises européennes et implanteraient de nouvelles entreprises sur les façades côtières au détriment de leurs concurrentes concentrées sur les zones frontalières. En même temps, les Etats-Unis conservent ou acquièrent une avance technologique sur l'Europe, utilisant les centres de recherches du vieux continent comme un maillon de leur chaîne technologique. Ainsi renforcés, ils peuvent s'assurer un quasi-monopole sur les nouveaux marchés de l'Est Européen.
- Sur le même registre — européen — mais avec des préoccupations spatiales, et comme une variante possible de l'« Europe indépendante » on pourrait étudier le scénario de Paris, devenant la ville prépondérante de l'Europe occidentale : la capitale française chercherait à retrouver une place primordiale dans le monde, les dirigeants économiques et les responsables politiques choisissant délibérément de coordonner leurs efforts en ce sens. On concentre les activités tertiaires supérieures et quaternaires dans la région parisienne tandis que les activités productives et tertiaires intermédiaires sont décentralisées en province, les instruments d'hégémonie sont renforcés : concentration des institutions financières, des centres de décision et des sièges d'institutions internationales. Parallèlement, Paris acquiert un équipement national et international à la mesure de sa vocation : transports, télécommunications, instituts universitaires, de recherche et culturels, organisation des échanges politiques et commerciaux.
- Participant de l'aménagement du territoire et de la prospective technologique, on pourrait encore avancer le projet d'un scénario de « La France des communications ». Le développement des technologies modernes permet la réalisation d'un réseau de communications très efficace. L'économie de temps incite à une répartition plus harmonieuse des hommes et des activités. Il s'agit de construire une image économique, géographique et sociologique de la France fondée prioritairement sur le développement des moyens de transport, suivant l'hypothèse d'une polarisation de l'industrie sur trois ou quatre zones à forte densité démographique, ou d'une décentralisation maximale des activités et des hommes, autorisée par les transports eux-mêmes ; d'évaluer les moyens et techniques à mettre en œuvre et leur coût ; de mesurer les conséquences sociologiques de telles transformations.
- Il ne faut voir là que des suggestions concrètes pour susciter la recherche. D'autres pourraient être envisagées : une croissance assurée grâce à l'apport extérieur sous toutes ses formes (capitaux, matières premières, main-d'œuvre) ; retenons, dans le domaine de l'organisation de l'espace, l'image d'une France des villes moyennes, produit d'une politique contrastée avec la politique des métropoles d'équilibre, et, dans le domaine social, les chances d'une politique contractuelle.

\*\*

Le traitement rapide de ce type de scénarios testant sommairement quelques politiques en fonction de nouvelles hypothèses de développement, sont certainement le meilleur préparatif à la construction de telle ou telle variante du « scénario tendanciel » qui, conjointe à l'original, fournirait un cadre de référence plus riche à la réflexion sur l'aménagement du territoire, et des possibilités d'actions plus efficaces.

# **ANNEXES**

# Annexes A

## LES QUATRE SOCIÉTÉS

Les tableaux synthétiques suivants constituent une tentative d'expression écrite des processus de reproduction des sociétés agricole, industrielle, rurale, urbaine, tels que nous les avons conçus. Nous pensons qu'ils donneront au lecteur une idée de l'utilisation que nous avons faite de ce cadre conceptuel d'analyse.

Le lecteur y trouvera trois colonnes : la première donnant la liste des composantes essentielles à la reproduction de la société considérée parfois sous ses aspects traditionnels ; la deuxième mettant en lumière les interférences avec les autres sociétés ; la troisième faisant ressortir les conséquences ou les résultats de ces interférences. L'appréhension des inter-relations permet de suivre les résultats en termes d'évolution pour chaque société. Le lecteur remarquera facilement que, sous l'influence d'autres sociétés, les composantes propres à l'une ou à l'autre se trouvent tantôt renforcées, tantôt affaiblies, voire détruites.

<b>Composantes que la société rurale tend à reproduire</b> <b>A</b>	<b>Interaction avec les autres sociétés</b> <b>B</b>
1. Accueil et organisation des services à la société agricole.	1.1 La S.U. s'empare progressivement des services à la S.A., aidée en cela par la SI. Dans certains espaces la S.A. tend à disparaître.
2. Densité faible d'habitat sur un espace restreint.	2.1 La SU tend à s'emparer de l'espace de la SR, soit par l'urbanisation soit par « l'urbanisation », l'une correspondant à une intégration physique, l'autre à une intégration sociologique.
3. Proximité du lieu de travail et de résidence.	3.1 La ville exerçant son attraction sur la main-d'œuvre rurale, entraîne des migrations alternant entre elle et les bourgs ou villages. En outre, migrations quotidiennes entre villes et bourgs où habitent des citoyens.
4. Structure sociale fondée sur les « notables » traditionnels et les dispensateurs des services.	4.1 Les individus formés par la ville remplacent, par leur présence et action, les notables (nouveaux leaders).
Expression spatiale de la S.R. : le village, le bourg, la ville rurale.	

## RÉSULTATS

C

1.11 La S.R. s'organise en fonction de la S.U.

La S.R. perd son rôle traditionnel vis-à-vis de l'environnement agricole.

2.11 Phagocytose de l'espace rural à proximité des villes en expansion, multiplication des résidences principales ou secondaires des citadins en S.R., exploitation touristique des bourgs ou petites villes rurales.

3.11 Voir 2.11 - Doublement de certains équipements.

4.11 Changement de structure politique.

Diversification de la structure sociale.

<b>Composantes que la société agricole traditionnelle tend à reproduire</b> <b>A.</b>	<b>Interactions entre la S.A. et les autres sociétés</b> <b>B.</b>
1. Production et consommation autarçiques (polyculture).	1.1 La S.I. introduit les critères de profit et de rentabilité, l'action sur le marché liée à la concurrence, la notion de capital, la division du travail, le savoir technologique. 1.2 La S.I. traite et transforme des produits agricoles. 1.3 La S.U. offre des marchés de plus en plus larges et concentrés. De même pour ce qui concerne le Marché Commun.
2. Utilisation de la terre arable à des fins exclusivement agricoles.	2.1 La S.U., comme la S.I. (voir supra 1.2), s'empare de la terre agricole à d'autres fins (week-ends, loisirs, résidences secondaires, résidences principales, entreprises industrielles).
3. La propriété de la terre, en tant que statut privilégié, et sa transmission par héritage : statut de patron et exploitation familiale.	3.1 Les phénomènes rapportés (supra 1.1 et 2.1) déclassent la propriété de la terre en faveur d'autres formes de faire valoir.
4. Rapports « affectifs - personnalisés » avec la terre et le bétail.	4.1 Les phénomènes cités (supra 1.1, 2.1, 3.1) font que la terre et le bétail deviennent des « objets intégrés dans le cycle de la production et de la commercialisation.
5. Structure s'appuyant sur la richesse en terres et bétail des familles.	5.1 Incidences des phénomènes cités en 1,1, 2.1, 3.1.
Expression spatiale de la S.A. : la ferme ou ensemble de fermes en village.	

## RÉSULTATS

C.

1.11 Organisation de la production pour faire décroître ses coûts : concentration de la surface agricole - mécanisation - utilisation de moyens techniques (engrais, etc.).

Organisation des circuits commerciaux.

Séparation entre temps de travail et temps de non-travail (organisation rationnelle du travail).

Départ des jeunes agriculteurs, exploitants et des aides familiaux.

Préférence pour des formes d'exploitation non liées à la propriété.

1.21 La S.A., donc les agriculteurs, est mise en situation de dépendance vis-à-vis des entreprises industrielles. Paupérisation des agriculteurs dont les exploitations sont mal adaptées. Prolétarianisation.

1.31 La S.A. organise des circuits commerciaux à travers ses organismes ou utilise ceux qui s'organisent à l'extérieur d'elle-même. Création et développement d'un secteur industriel de type capitaliste.

2.11 Diversification dans l'utilisation de la terre. Spéculation de la part des agriculteurs et non-agriculteurs. Organisations d'agriculteurs pour s'y opposer. Conflit avec les villes en expansion.

3.11 Développement d'autres formes de faire valoir non liées à la propriété de la terre. Le capital dont dispose l'exploitant, et qu'il accroît, devient un facteur essentiel : effets contradictoires : enrichissement appauvrissement. Dévalorisation de la terre agricole en tant que bien hérité. Remplacement de l'exploitation familiale par l'exploitation de type industriel.

4.11 Voir 2.11 et 3.11.

5.11 Structure sociale liée à l'efficacité et productivité économique qui tendent à être fonction de l'âge (clivage des générations), des modes de vie, des relations verticales fonctionnelles et de la formation.

<b>Composantes que la société urbaine tend à reproduire</b> <b>A</b>	<b>Interaction entre la société urbaine et les autres sociétés</b> <b>B</b>
1. Concentration des hommes } dans l'espace. de l'habitat }	1.1 La société industrielle renforce cette concentration.  La société rurale, en alimentant le « mythe pavillonnaire » rend difficile l'organisation de l'espace périurbain (coût d'infrastructures et d'équipements dispersés).
2. Concentration des services et d'équipements très diversifiés et nombreux à aire d'influence étendue.	2.1 La demande provenant des autres sociétés, notamment de la société industrielle (économie d'échelles), favorise cette concentration et l'introduction de critères de rentabilité.  Dans les villes où cette demande est faible (villes non industrielles, villes à tertiaire réduit), il en résulte une dégradation de la composante 2; d'où perte de vitesse de leur développement (villes sous-équipées, centres-villes peu dynamiques).
3. Cette double concentration permet à la société urbaine d'intensifier ses relations et échanges inter-villes et avec les autres sociétés, et d'assurer son rôle de production et de diffusion de l'innovation.	3.1 Relations, échanges, créations, diffusion d'innovations, sont renforcés par les autres sociétés, et de manière prédominante, par le développement de la société industrielle. Mais cela entraîne, par la saturation des centres, des déséquilibres entre les différents espaces de la ville (congestion du centre, sous-équipement des périphéries, inadéquation des structures urbaines à la circulation motorisée des hommes). (voir 2.11).
4. Les trois composantes précédentes assurent le développement des villes en tant que systèmes organisationnels et centres du pouvoir politico-économique (fonction du centre).	4.1 La vitesse de croissance urbaine, imprimée par les autres sociétés, notamment par les sociétés industrielle et agricole, obstrue d'une part le système organisationnel de la ville et dissocie, d'autre part, l'action des institutions détentrices de pouvoir politique et/ou économique.
5. Stratification sociale marquée par la part que les groupes ont dans le pouvoir urbain, part qui est fonction d'un prestige social hérité.	5.1 La société industrielle <ul style="list-style-type: none"> <li>● secrète dans la ville des groupes sociaux à revenus supérieurs aux revenus moyens possédant une culture marquée par la technique et le besoin d'efficacité,</li> <li>● secrète en outre une main-d'œuvre dont les tâches sont socialement frustrantes.</li> </ul> Les conditions de vie quotidienne des uns et des autres se détériorent.
Expression spatiale de la société urbaine : la ville au sens large du mot.	

## RÉSULTATS

C

1.11 Coexistence d'une concentration verticale (densification) et d'une dispersion horizontale des ensembles humains urbanisés.

2.11 Polarisation des services sur les grandes villes.

Stagnation ou développement de villes aboutissant ou à l'absence de réseau urbain ou à un réseau urbain lâche (interéchanges faibles entre villes d'une même région).

Décroissance de groupes sociaux qui assuraient traditionnellement certains services (petits commerçants).

3.11 Mise en œuvre d'instruments de planification urbaine et d'aménagement régional et national.

Opération de rénovation des centres urbains.

4.11 Modification des institutions ou création de nouvelles institutions : recherche d'un nouvel équilibre politique entre forces sociales concernées par l'exercice du pouvoir.

5.11 Mise en cause de l'influence des notables urbains par des groupes sociaux nouveaux (cadres, techniciens, bureaucrates) : courants politiques qui se cherchent.

Développement simultané de luttes syndicales classiques et de luttes urbaines pour l'amélioration des conditions de vie.

Composantes que la société industrielle tend à reproduire	Interactions entre la société industrielle et les autres sociétés
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Toute société industrielle</b></p> <p>1. <b>Division du travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parcellisation et collectivisation des tâches,</li> <li>- relations dépersonnalisées avec les moyens de production.</li> </ul> <p><b>Rationalité organisationnelle</b></p> <hr/> <p>2. <b>Savoir technologique :</b> (en économie concurrentielle ou non)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- production s'appuyant sur le savoir technique,</li> <li>- qualification des salariés.</li> </ul> <p><b>Rationalité technique</b></p>	<p>1.1 Les SA, SR, SU, favorisent le maintien de la division du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- disponibilité de main-d'œuvre,</li> <li>- institutions chargées de la former et de la reconvertir.</li> </ul> <p>Mais il existe une inadéquation entre la demande et l'offre (qualification des salariés) ainsi qu'un refus des salariés français à réaliser certaines tâches manuelles (p.e. bâtiment).</p> <hr/> <p>2.1 La SU, centre de création et de diffusion de l'innovation, favorise le développement du savoir technologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par les circuits d'informations formels et informels,</li> <li>- par les institutions (universités, laboratoires, centres de recherches).</li> </ul> <p>2.2 La SA se mute en marchés utilisateurs des résultats de ce savoir.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Société industrielle de type capitaliste</b></p> <p>3. <b>Capital :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élargissement,</li> <li>- profit,</li> <li>- rentabilité.</li> </ul> <p><b>Rationalité économique</b></p> <p>Cela nécessite :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) la séparation entre salariés et détenteurs du capital,</li> <li>b) la recherche de l'élasticité des facteurs de production : main-d'œuvre, capital,</li> <li>c) le maintien de l'entreprise comme centre décisionnel autonome,</li> <li>d) la pression du secteur industriel sur le corps social, l'État inclus,</li> <li>e) l'action sur le marché lié à la concurrence,</li> <li>f) l'impératif de croissance de l'entreprise.</li> </ol>	<p>3.1 a) La SU (de même la SA) - marchés qui s'élargissent de plus en plus favorise la croissance d'une consommation diversifiée, renforçant ainsi la production.</p> <p>Mais simultanément, parce qu'il faut multiplier les équipements collectifs et sociaux, la SU doit se procurer des sources financières, en diminuant ainsi la part de capital disponible pour la SI.</p> <p>b) La concentration urbaine accélère la diffusion d'idéologies qui mettent en cause les composantes mêmes (voir 3) de la SI. D'autre part, tant les forces syndicales que l'État, par des biais et pour des raisons différentes cherchent à limiter l'autonomie décisionnelle (3b) et le pouvoir de l'entreprise (3c)</p> <p>Il en est de même de la part du pouvoir politique et administratif à l'assise urbaine, qui cherche à organiser la SI, moins en fonction de la collectivité dans l'abstrait qu'en fonction des impératifs de croissance de la SI face à un marché de plus en plus concurrentiel.</p> <p>Mais des groupes urbains - politiques ou professionnels -, et parfois des groupes agricoles ou ruraux, freinent l'industrialisation de la ville (ou leur implantation en milieu rural) pour des raisons d'ordre essentiellement idéologique.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Sté Industrielle française.</b></p> <p>4. <b>Entreprise familiale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- capital à prédominance familiale,</li> <li>- recherche de la pérennité du pouvoir familial,</li> <li>- distance des structures au changement.</li> </ul>	<p>4.1 voir 3b.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- disparition du capital familial,</li> <li>- développement d'un pouvoir dans l'entreprise différent de celui du capital,</li> <li>- introduction du management et des méthodes de gestion.</li> </ul>
<p>Expression spatiale de la SI : l'entreprise</p>	

## RÉSULTATS

- 2.11 ● Spécialisation croissante des salariés, mais à un rythme inférieur à celui qu'exige la croissante industrielle.
  - Appel à la main-d'œuvre étrangère pour des tâches manuelles.
  - Frustrations des salariés dans leur travail.
- 2.11 ● Interdépendance croissante entre villes industrialisées (ou villes détentrices de fortes institutions d'enseignement et de recherche scientifique) et société industrielle.
  - Accroissement numérique et qualitatif de ces institutions.
  - Création et financement de telles institutions par le secteur industriel privé.
  - Croissance numérique importante des salariés qualifiés détenteurs de ce savoir (ouvriers hautement qualifiés, techniciens, cadres).
- 2.21 ● Interrelations croissantes entre la S.A. et les S.I. et S.U.
  - Meilleure productivité de l'agriculture.
- 3.11 ● Difficulté de lever l'opposition entre l'exigence d'accroître le marché des biens par la consommation et la nécessité de stimuler l'épargne privée pour des investissements de la S.I. ou de l'État.
  - Tendance inflationniste.
  - Rôle régulateur de l'État qui, à travers la création d'équipements collectifs sociaux, aide le système socio-économique à se maintenir.
  - Impact de la SI, qui joue un rôle de leader et moteur dans la société globale, sur le pouvoir politique, tant au niveau national que régional. Voies de passage entre pouvoir économique et pouvoir politique.
  - Cet impact empêche ou freine la réalisation de tout plan « rationnel » d'aménagement du Territoire qui ne se fonde pas avant tout sur des critères de « rationalité économique ».
  - La recherche d'élasticité des facteurs de production conduit (3b),
    - 1) à l'acceptation d'un volant de chômage,
      - au niveau des entreprises naissent de fortes tensions lorsque l'offre de main-d'œuvre croît sans qu'il y en ait demande,
      - au niveau national, il en résulte des déséquilibres, sources de tension sociale.
    - 2) à la concentration du capital et à la formation de trust (augmentation des profits).
      - appel à l'épargne privé,
      - appel au capital étranger (formation de trusts internationaux),
      - il s'ensuit un déplacement apparent des centres décisionnels, mais en réalité il tend à se concentrer.

**LES TROIS STADES DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE  
AU COURS DES TRENTE PROCHAINES ANNEES : LES CRITERES**

ÉTAT DU SYSTÈME	Archaïque		Adapté		Avancé	
	1970/1980	1985/1990	1970/1980	1985/1990	1970/1980	1985/1990
<b>Structure capital</b> (capitaux propres)						
Origine du capital	personne physique	sans participation bancaire	national appel au public (obligations- actions)	participations bancaires	international banques	groupes financiers internationaux
Augmentation du capital	versement personnel	bénéfices	autofinancement	participations autofinancement croissance externe	croissance externe autofinancement	croissance externe autofinancement
<b>Marché</b>						
Actions sur le marché	faible	nulle	bonne	assez forte	forte	très forte
Étendue marché	local	local			national	international
<b>Degré d'intégration</b>						
Par les capitaux	non intégré	peu ou non intégré	vertical	vertical et horizontal	vertical et horizontal	très intégré
Par le marché		vertical	non intégré	faiblement intégré	intégré	très intégré
<b>Technologie</b>						
	mécanisation avec manutention	mécanisation automation	mécanisation automation	automation commande numérique	automation	commande numérique ordinateur contrôle commande de la chaîne de production
<b>Recherche</b>						
Budget	très faible	nulle	faible	très faible	forte	très forte
Brevets			achat	achat	achat et vente	vente
<b>Gestion</b>						
Mode décision	autocratique	centralisé CT et LT	très centralisé	décentralisé CT centralisé LT	décentralisé CT centralisé LT	
Instruments gestion	artisanaux	classique type « 1970 »	organisation début gestion automatisée	gestion automatisée	gestion automatisée	télégestion
<b>Structure main-d'œuvre</b>						
Exécution	fort	fort	fort	moyen	moyen	faible
Encadrement	faible	faible	moyen	moyen	fort	moyen
Innovation	nul	nul	faible	faible	moyen	fort

## QUELQUES FACTEURS D'ORGANISATION SPATIALE DES ACTIVITES INDUSTRIELLES

Deux grands facteurs influencent la localisation industrielle dans un pays donné :

- \* la qualité et la souplesse des transports de produits de personnes et d'informations,
- \* la disponibilité d'une main-d'œuvre suffisamment qualifiée.

\*\* Comment se modifie la répartition spatiale des activités industrielles au-delà de 1970 ? Quels en sont les processus ?

- En premier lieu, la couverture géographique du capitalisme avancé devient de plus en plus européenne, puis mondiale.

Les firmes de type avancé établissent leur localisation avec une optique qui est sans cesse plus internationale ; les zones de concentration européennes entrent de ce fait en concurrence.

Entre ces différentes zones, le choix est fonction en grande partie du système de taxation et des possibilités de crédit.

- Cependant, jusqu'en 1975-80, les entreprises purement nationales et de taille non négligeable sont encore nombreuses.

Leur nombre diminue fortement au-delà de cette période.

- Les entreprises d'Europe du Nord, (Allemagne Fédérale, Suède, Belgique, Pays-Bas) sont de plus longue date ouvertes à la compétition internationale et, de ce fait, plus mobiles.

Elles envisagent avec moins de réticence de s'établir dans toute zone, en Europe, qui réponde à un ensemble de critères découlant de la recherche de la « rationalité économique ».

- L'« implantation européenne » se fait moins facilement par contre pour les entreprises sud-européennes (Grèce, Italie du Sud, Espagne, France).

Pour celles-ci, l'industrialisation bien qu'historiquement plus ancienne s'est poursuivie plus lentement.

- Les nouveaux établissements et les extensions sont surtout le fait de firmes capitalistes « avancées ».

Le mouvement de décentralisation de certaines fonctions de l'entreprise n'est pas tendanciel pour deux raisons :

- \* Le retard téléphonique en France ne sera pas comblé avant cinq ans et la télégestion progresse lentement.
- \* Les évolutions technologiques conduisent à la diminution des emplois d'exécution et, ce mouvement allant en croissant, les employés d'innovation et d'encadrement accepteront de moins en moins de travailler loin de centres urbains importants.

Cependant les transports rapides et la télégestion permettront la formation de « zones de polarisation » relativement étendues.

\*\* Après la « régionalisation » qui a pour conséquence la création d'un pouvoir décisionnel régional dans certaines régions, l'attractivité pour les industriels croît de manière sensible.

La réalité régionale n'étant jusque-là que faiblement traduite dans des institutions et des pouvoirs correspondants, la stratégie de la promotion industrielle de chaque région était faible et manquait de moyens. Les industriels des petits groupes chargés de mettre en œuvre cette promotion traitaient leurs problèmes de localisation éventuelle au niveau de l'agglomération même où ils envisageaient de s'installer.

La « régionalisation » qui intervient vers 1971-72, en fixant les pouvoirs décisionnels au niveau régional, permet aux responsables locaux de mettre en œuvre une stratégie plus différenciée en fonction de leurs possibilités de développement. Ceci joue au profit des régions les plus dynamiques, déjà industrialisées et fortement urbanisées.

En favorisant les rivalités régionales, la « régionalisation » entraîne dans certains cas des suréquipements dans des activités qui ont des retombées positives sur le développement économique et social, essentiellement les industries de pointe, et d'innovation.

Certains équipements sont également fortement souhaités par les responsables régionaux car ils suscitent souvent un essor économique : aéroports, liaisons terrestres à grande vitesse.

A l'intérieur de chaque région, le pouvoir régional est fortement marqué par les villes les plus importantes. Celles-ci se développent afin de répondre aux demandes de la société industrielle (marché de l'emploi, formation, débouchés...).

La vitalité du pouvoir régional dépend également de la localisation des industriels. Ceux-ci jouent donc un rôle croissant.

L'enchaînement de ces deux facteurs principaux suscite l'accélération de la concentration et la formation de zones assez larges dans lesquelles une ou plusieurs villes polarisent le développement.

Aux facteurs purement techniques qui contraignaient la localisation des entreprises ont ainsi succédé des facteurs reposant essentiellement sur une recherche accrue de la rationalité économique et d'une emprise plus grande sur les pouvoirs décisionnels.

**TABLEAU DE LA POPULATION ACTIVE EN 1968, 1985 ET 2000**

en milliers

	1968	1985	2000
Transport	1 167	1 300	1 400
dont postes et télécommunications	347	400	
Bâtiment	1 650	2 000	2 200
Travaux Publics	350	400	500
Énergie	350	300	300
dont combustibles minéraux solides	156	—	
Distribution	2 220	2 800	3 500
Recherche - Développement - Information	290	500	700
Tourisme	266	300	400
Construction électrique	372	500	600
Aérospatial	122	100	100
Industries agricoles et alimentaires	654	700	700
Chimie	335	400	500
Biomédical - Pharmacie - Santé	1 053	1 300	1 500
Agriculture	2 999	1 400	1 000
Sidérurgie - Métallurgie	232	200	300
Transformation des métaux - Mécanique	1 070	1 100	1 100
Automobile	345	400	400
Matériaux de construction	275	300	400
Papier Carton	130	200	200
Bois Ameublement	277	300	300
Textiles	813	600	400
Industries diverses	214	300	400
Services	4 090	6 100	7 300
Services domestiques	493	300	200
<b>TOTAL :</b>	<b>20 300</b>	<b>21 800</b>	<b>24 400</b>

BRANCHES D'ACTIVITÉ	FRANCE	Zones de polarisation								Hors zone
		Région parisienne Basse- Seine	Nord	Lorraine	Alsace	Rhône- Alpes	Provence Languedoc + Nice- Perpignan	Zone de Toulouse	Zone de Nantes Bordeaux Bayonne	
TRANSPORTS	Total 1 300 000	21	7	5	5,5	10,5	5,5	3,5	12	30
	AR 50 %	15	15	15	15	15	15	40	40	60
	AD 20	25	25	25	25	25	25	35	35	40
	AV 30	60	60	60	60	60	60	25	25	0
BATIMENT	Total 2 000 000	33	7,5	4	3	10,5	9	2	6	25
	AR 50 %	40	40	40	40	40	40	40	40	70
	AD 40	30	30	30	30	30	30	30	30	25
	AV 10	30	30	30	30	30	30	30	30	5
TRAVAUX PUBLICS	Total 400 000	33	7,5	4	3	10,5	9	2	6	25
	AR 20 %	10	10	10	10	10	10	10	10	70
	AD 65	70	70	70	70	70	70	70	70	25
	AV 15	20	20	20	20	20	20	20	20	5
ÉNERGIE	Total 300 000	21	9	7	8,5	14	7	3,5	10	20
	AR 25 %	20	30	30	30	30	30	30	30	25
	AD 40	40	30	30	30	30	30	30	30	40
	AV 35	40	40	40	40	40	40	40	40	35
DISTRIBUTION	Total 2 800 000	30	7	3	3	10	8	2	5	32
	AR 45 %	45	45	45	45	45	45	45	45	55
	AD 30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
	AV 25	25	25	25	25	25	25	25	25	15
RECHERCHE DÉVELOPPEMENT INFORMATION	Total 500 000	47,5	6,5	3	5	14	6,5	5	7,5	5
	AR 25 %	25	25	25	25	25	25	25	25	50
	AD 40	40	40	40	40	40	40	40	40	50
	AV 35	35	35	35	35	35	35	35	35	0
TOURISME ET LOISIRS	Total 300 000	28	3	2	3	10,5	17,5	3	3	30
	AR 50 %	40	70	70	70	40	40	70	70	60
	AD 30	25	30	30	30	25	25	30	30	40
	AV 20	35	0	0	0	35	35	0	0	0

\* AR : entreprise de type archaïque AD : entreprise de type adapté AV : entreprise de type avancé.

\* Ces données doivent être considérées plus comme des ordres de grandeur servant de support à la démarche de nature essentiellement qualitative du « scénario tendanciel » que comme des éléments précis. Elles n'ont d'ailleurs pas plus de valeur finale que le scénario tendanciel lui-même.

EMPLOI EN 1985 (suite)

%

BRANCHES D'ACTIVITÉ	FRANCE	Zones de polarisation								Hors zone
		Région parisienne Basse-Seine	Nord	Lorraine	Alsace	Rhône-Alpes	Provence Languedoc + Nice-Perpignan	Zone de Toulouse	Zone de Nantes Bordeaux Bayonne	
CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE	Total 500 000	22,5	11	7,5	4	15	6	5	4	25
	AR 25 %	25	25	25	25	25	25	25	25	30
	AD 35	35	35	35	35	35	35	35	35	50
	AV 40	40	40	40	40	40	40	40	40	20
AÉROSPATIAL	Total 100 000	38	4	2,5	2,5	5	5	28,5	9,5	5
	AR 10 %	10	10	10	10	10	10	10	10	10
	AD 45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
	AV 45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	Total 700 000	21	15	3	3	6	6	3	3	40
	AR 50 %	50	50	50	50	50	50	50	50	50
	AD 25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
	AV 25	25	25	25	25	25	25	25	25	15
ANTI-POLLUTION	Total 50 000	39,5	9	4,5	3,5	12,5	11	3	7	10
	AR 0 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	AD 30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
	AV 70	70	70	70	70	70	70	70	70	70
CHIMIE	Total 400 000	26	17	8,5	4	17	8,5	4	5	10
	AR 0 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	AD 50	40	40	40	40	40	40	40	55	55
	AV 50	60	60	60	60	60	60	60	45	45
BIOMÉDICAL PHARMACIE SANTÉ	Total 1 300 000	30	7	3	3	10	8	2	5	32
	AR 25 %	25	25	25	25	25	25	25	25	25
	AD 60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
	AV 15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
AGRICULTURE	Total 1 400 000	15	5	3	5	10	15	5	5	37
	AR 50 %	20	20	80	80	80	20	80	80	80
	AD 40	65	65	15	15	15	65	15	15	15
	AV 10	15	15	5	5	5	15	5	5	5
SIDÉRURGIE MÉTALLURGIE	Total 200 000	20	20	15	3	7	10	3	5	17
	AR 15 %	10	10	10	10	10	10	10	10	40
	AD 60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
	AV 25	30	30	30	30	30	30	30	30	0

EMPLOI EN 1985 (suite et fin)

%

BRANCHES D'ACTIVITE	FRANCE	Zones de polarisation								Hors zone
		Région parisienne Basse-Seine	Nord	Lorraine	Alsace	Rhône-Alpes	Provence Languedoc + Nice-Perpignan	Zone de Toulouse	Zone de Nantes Bordeaux Bayonne	
TRANSFORMATION DES MÉTAUX, MÉCANIQUE	Total 1 100 000	35	8	4	3	11	10	2,5	6,5	20
	AR 40 %	35	35	35	35	35	35	35	35	60
	AD 35 AV 25	40 25	40 25	40 25	40 25	40 25	40 25	40 25	40 25	30 10
AUTOMOBILE	Total 400 000	21	30	13	8,5	6	6,5			15
	AR 15 %	15	15	15	15	15	15			70
	AD 40 AV 45	40 45	40 45	40 45	40 45	40 45	40 45			20 10
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	Total 300 000	30,80	7	3,5	2,8	9,80	8,4	2,1	5,6	30
	AR 0 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	AD 70 AV 30	70 30	70 30	70 30	70 30	70 30	70 30	70 30	70 30	70 30
VERRE	Total 100 000	20	20	10	5	10	10	—	5	20
	AR 10 %	10	10	10	10	10	10	10	10	10
	AD 30 AV 60	30 60	30 60	30 60	30 60	30 60	30 60	30 60	30 60	30 60
PAPIER CARTON	Total 200 000	25	10	5	15	10	10	5	5	15
	AR 40 %	40	40	40	40	40	40	40	40	40
	AD 40 AV 20	40 20	40 20	40 20	40 20	40 20	40 20	40 20	40 20	40 20
BOIS AMEUBLEMENT	Total 300 000	25	10	5	15	15	5	10	—	15
	AR 30 %	30	30	30	30	30	30	30	30	30
	AD 50 AV 20	50 20	50 20	50 20	50 20	50 20	50 20	50 20	50 20	50 20
TEXTILES HABILLEMENT CUIR	Total 600 000	30	12	3	5	15	5	3	2	25
	AR 45 %	35	30	35	35	30	35	35	35	35
	AD 30 AV 25	40 25	30 40	40 25	40 25	30 40	40 25	40 25	40 25	40 25
PRODUITS DES INDUSTRIES DIVERSES	Total 300 000	30	7	3	3	10	8	2	5	32
	AR 70 %	70	70	70	70	70	70	70	70	70
	AD 30 AV 0	30 0	30 0	30 0	30 0	30 0	30 0	30 0	30 0	30 0
SERVICES	Total 6 100 000	30	7	3	3	10	8	2	5	32
SERVICES DOMESTIQUES	Total 300 000	30	7	3	3	10	8	2	5	32
ENSEMBLE DES BRANCHES	Total 21 950 000	6250000	1800000	900 000	1800000	900 000	2300000	600 000	1200000	6200000

**EMPLOI EN 2000**

%

BRANCHES D'ACTIVITÉ	FRANCE	Zones de polarisation							Hors zone
		Région parisienne Basse-Seine	Nord	Lorraine	Rhône- Alpes Provence	Alsace	Zone de Toulouse	Zone de Bordeaux St-Nazaire	
TRANSPORTS	Total 1 400 000	16	10,5	5,5	24	8	4	12	20
	AR 45 %	10	10	10	10	10	40	40	70
	AD 10	15	15	15	15	15	30	30	30
	AV 45	75	75	75	75	75	30	30	0
BATIMENT	Total 2 200 000	31,5	8,5	3,5	25,5	4	6	6	15
	AR 30 %	20	20	20	20	20	20	20	80
	AD 60	65	65	65	65	65	65	65	20
	AV 10	15	15	15	15	15	15	15	0
TRAVAUX PUBLICS	Total 500 000	33	9	4	27	4	4	4	15
	AR 15 %	15	15	15	15	15	40	40	80
	AD 65	65	65	65	65	65	50	50	20
	AV 20	20	20	20	20	20	10	10	0
ÉNERGIE	Total 300 000	22,5	11	7,5	22,5	7,5	4	15	20
	AR 0 %	0	0	0	0	0	0	0	0
	AD 30	30	30	30	30	30	30	30	30
	AV 70	70	70	70	70	70	70	70	70
DISTRIBUTION	Total 3 500 000	26	7	3	21	3	5	5	30
	AR 30 %	30	30	30	30	30	30	30	60
	AD 45	45	45	45	45	45	45	45	40
	AV 25	25	25	25	25	25	25	25	0
RECHERCHE DÉVELOPPEMENT INFORMATION	Total 700 000	40,5	6	3	22,5	4,5	6	7,5	10
	AR 15 %	15	15	15	15	15	15	15	50
	AD 25	25	25	25	25	25	25	25	50
	AV 60	60	60	60	60	60	60	60	0
TOURISME ET LOISIRS	Total 400 000	23	3	1,5	26	2,5	7	2	35
	AR 50 %	40	70	70	40	70	40	70	70
	AD 25	25	30	30	25	30	25	30	30
	AV 25	35	0	0	35	0	35	0	0
CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE	Total 600 000	18,5	17	8,5	18,5	7	6	9,5	15
	AR 20 %	20	20	20	20	20	20	20	20
	AD 15	15	15	15	15	15	15	15	15
	AV 65	65	65	65	65	65	65	65	65

\* AR : entreprise de type archaïque    AD : entreprise de type adapté    AV : entreprise de type avancé

\* Ces données doivent être considérées plus comme des ordres de grandeur servant de support à la démarche de nature essentiellement qualitative du « scénario tendanciel », que comme des éléments précis. Elles n'ont d'ailleurs pas plus de valeur finale que le scénario tendanciel lui-même.

**EMPLOI EN 2000 (suite)**

%

BRANCHES D'ACTIVITÉ	FRANCE	Zones de polarisation							Hors zone
		Région parisienne Basse-Seine	Nord	Lorraine	Rhône- Alpes Provence	Alsace	Zone de Toulouse	Zone de Bordeaux St-Nazaire	
AÉROSPATIAL	Total 100 000	35	4	3	10	3	35	10	0
	AR 15 %	15	15	15	15	15	15	15	15
	AD 40	40	40	40	40	40	40	40	40
	AV 45	45	45	45	45	45	45	45	45
INDUSTRIES AGRICOLLES ET ALIMENTAIRES	Total 700 000	20	10	3	19	4	3	6	35
	AR 25 %	25	25	25	25	25	25	25	25
	AD 30	30	30	30	30	30	30	30	30
	AV 45	45	45	45	45	45	45	45	45
ANTIPOLLUTION	Total 50 000	40	16	5	20	4	5	5	5
	AR 0 %	0	0	0	0	0	0	0	0
	AD 35	35	35	35	35	35	35	35	35
	AV 65	65	65	65	65	65	65	65	65
CHIMIE	Total 500 000	20	17	7,5	29,5	5	5	8	8
	AR 0 %	0	0	0	0	0	0	0	0
	AD 30	20	20	20	20	20	20	20	20
	AV 70	80	80	80	80	80	80	80	80
BIOMÉDICAL PHARMACIE SANTÉ	Total 1 500 000	26	7	3	21	3	5	5	30
	AR 30 %	30	30	30	30	30	30	30	30
	AD 50	40	50	50	40	50	50	50	50
	AV 20	30	20	20	30	20	20	20	20
AGRICULTURE	Total 1 000 000	15	5	3	25	5	5	5	37
	AR 50 %	20	20	80	20	20	80	20	80
	AD 40	65	65	15	65	65	15	65	15
	AV 10	15	15	5	15	15	5	15	5
SIDÉRURGIE MÉTALLURGIE	Total 300 000	17	20	15	4	3	3	8	10
	AR 0 %	0	0	0	0	0	0	0	0
	AD 60	50	50	100	40	100	100	100	100
	AV 40	50	50	0	60	0	0	0	0
TRANSFORMATION DES MÉTAUX, MÉCANIQUE	Total 1 100 000	30	8	3	24	4	5,5	5,5	20
	AR 40 %	40	40	40	40	40	40	40	60
	AD 35	35	35	35	35	35	35	35	30
	AV 25	25	25	25	25	25	25	25	10

**EMPLOI EN 2000 (suite et fin)**

%

BRANCHES D'ACTIVITÉ	FRANCE	Zones de polarisation							Hors zone
		Région parisienne Basse-Seine	Nord	Lorraine	Rhône- Alpes Provence	Alsace	Zone de Toulouse	Zone de Bordeaux St-Nazaire	
AUTOMOBILE	Total 400 000	21	30	13	12,5	8,5	—	—	15
	AR 15 %	15	15	15	15	15	15	15	70
	AD 40	40	40	40	40	40	40	40	20
	AV 45	45	45	45	45	45	45	45	10
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	Total 400 000	26	7	2,5	21	3,5	5	5	30
	AR 0 %	0	0	0	0	0	0	0	0
	AD 70	70	70	70	70	70	70	70	70
	AV 30	30	30	30	30	30	30	30	30
VERRE	Total 100 000	20	20	10	20	5		5	20
	AR 0 %	0	0	0	0	0		0	0
	AD 20	20	20	20	20	20		20	20
	AV 80	80	80	80	80	80		80	80
PAPIER CARTON	Total 200 000	25	10	5	20	15	10		15
	AR 25 %	25	25	25	25	25	25		25
	AD 30	30	30	30	30	30	30		30
	AV 45	45	45	45	45	45	45		45
BOIS, AMEUBLEMENT	Total 300 000	25	10	5	20	15	10		15
	AR 30 %	30	30	30	30	30	30		30
	AD 40	50	50	50	50	50	50		50
	AV 20	20	20	20	20	20	20		20
TEXTILES HABILLEMENT CUIR	Total 400 000	30	12	3	20	5	3	2	25
	AR 35 %	35	30	35	30	35	35	35	45
	AD 40	40	30	40	30	40	40	40	50
	AV 25	25	40	25	40	25	25	25	5
INDUSTRIES DIVERSES	Total 400 000	26	7	3	21	3	5	5	30
	AR 70 %	70	70	70	70	70	70	70	70
	AD 30	30	30	30	30	30	30	30	30
	AV 0	0	0	0	0	0	0	0	0
SERVICES	Total 7 300 000	26	7	3	21	3	5	5	30
SERVICES DOMESTIQUES	Total 200 000	37	10	4	3	5	7	7	0
ENSEMBLE DES BRANCHES	Total 25 500 000	6 200000	2100000	100 000	5 350000	1 100000	1 300000	1 400000	6 100000

## **QUELQUES EXEMPLES DE PROCESSUS D'EVOLUTION DE DIFFERENTES FORCES DE PRODUCTION**

Dans chacun des tableaux suivants sont précisés :

- \* Les facteurs d'évolution à l'intérieur de la « force de production » considérée.
- \* L'impact de cette force sur les autres « forces de production ».
- \* L'influence sur les « modes de production ».
- \* Les variations dans les « rapports de production ».
- \* Les répercussions sur les « institutions ».
- \* Les mouvements sur l'« espace aménagé ».

**FORCE DE PRODUCTION : TRANSPORTS**  
(dont transports d'informations)

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Introduction de capitaux publics régionaux. Diminution relative des capitaux publics nationaux (diminution du rôle de l'Etat dans les transports).</li> <li>● Recherche vigoureuse d'une action sur le marché par les grandes entreprises de transports. Recherche d'un élargissement du marché institutions.</li> </ul> <p><b>Concurrence intermodes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Distinction plus nette entre la fonction affrètement et la fonction technique du transport. Lutte entre les transporteurs pour s'assurer le contrôle de la fonction affrètement qui assurera le pouvoir sur tous les modes techniques.</li> <li>● Investissements considérables en infrastructures et en modes nouveaux.</li> </ul>	<p><b>DISTRIBUTION :</b> Lutte serrée pour le contrôle des entreprises techniques de transports.</p> <p><b>TOURISME ET LOISIRS :</b> Recherche réciproque du contrôle de l'activité tourisme.</p> <p><b>AEROSPATIAL :</b> Renouvellement rapide du matériel de transport imposé par les aviateurs qui tend vers une diminution lente des coûts de transports.</p> <p><b>BATIMENT TRAVAUX PUBLICS :</b> Forte liaison par l'intermédiaire des formes d'urbanisation. Coalitions d'intérêt entre certains types de transporteurs et certains groupes de bâtiments T.P.</p>	<p>Technologie d'accroissement de l'automatisation.</p> <p>Nouveaux modes de transports (en particulier sur des axes de grands trafics « critiques »).</p> <p>Recherche systématique d'élimination des ruptures des charges (augmentation du nombre des containers).</p> <p>Recherche du transport continu au lieu du véhicule individualisé (mais tendance lourde au développement du transport individuel).</p> <p>Recherches actives</p> <p>Aérotrain URBA - Moteur linéaire Transports continus Pente d'eau Transports par pipes</p> <p>Gestion - Développement de la télégestion.</p> <p>Détail par mode. Développement et utilisation maximale des cargos spécialisés.</p> <p>Diffusion des gros porteurs, augmentation du fret aérien.</p> <p>Développement des VTOL-STOL.</p>	<p>Main-d'œuvre, élévation de la qualification pour les transports aériens maritimes, plus généralement pour les nouveaux modes.</p> <p>Diminution importante d'emplois itinérants. Secteur de l'activité économique très sensible aux mouvements sociaux (aéroports, dockers, transports routiers, cheminots).</p> <p>Clivage entre main-d'œuvre du secteur public et du secteur privé.</p>

On a noté un développement fort des transports sur les grands axes. Les sociétés d'affrètement tous modes sur ces grands axes vont être du type capitalisme avancé. Elles engloberont les sociétés techniques de transport entre 1985 et 2000.

L'adapté prendra en charge les transports hors des grands axes. Sa part devrait se réduire.

Il subsistera longtemps un transport archaïque (tous modes) apprécié pour sa souplesse.

	Ar.	Av.	Ad.
1970	Fort	Moyen	Faible
1985	Fort	Moyen	Moyen
2000	Moyen	Fort	Faible

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Libéralisation des règlements intra CEE  suppression des quotas routiers,  suppression des limites au droit de desserte,  suppression des règlements sur les canaux : les firmes  des régions développées  conduisent à cette évolution.</p> <p>Progression des institutions de coordination  des transports vers un niveau européen,  niveau international.</p> <p>Libéralisation institutionnelle  augmentation des nuisances.</p>	<p>Concentration des trafics sur quelques axes majeurs, ce  qui engendre une concentration des investissements en infrastructures  sur les régions fortes.</p> <p>Diminution des coûts de transports comme facteur de localisation.</p> <p>La dégressivité des prix des transports en facteur du volume  de l'expédition est plus grande que la dégressivité en fonction  des distances, (accroissement des unités de production).</p> <p>Renforcement de la cassure entre régions développées  et moins développées  (L'Etat continuera à assurer des transferts entre régions par  financement national du déficit sur les liaisons avec  les régions peu développées, opposition des autres régions).</p> <p>Crise croissante des transports en commun urbains  sous l'effet des forces poussant à la suburbanité.</p> <p>La télégestion est-elle un facteur de décentralisation.</p> <p><b>Détail par mode :</b> Les progrès très importants  dans les transports maritimes (coût et diminution des  ruptures de charge)  ne peuvent prendre effet qu'avec des  installations portuaires de très grande taille,  d'où une concentration spatiale sur quelques ports  en Europe (en particulier sur le Northern Range).</p>

FORCE DE PRODUCTION : **BATIMENT**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Intégration croissante au milieu bancaire. Lutte pour l'appropriation des plus-values foncières.</li> <li>● Dimension du marché deviendra européenne (1990-2000)</li> <li>● Intégration plus ou moins forte des entreprises fournissant les «éléments» du bâtiment.</li> </ul>	<p>Matériaux de construction chimie. Lutte pour le développement progressif des plastiques et autres matériaux légers.</p>	<p>Industrialisation du bâtiment. Développement lent jusque vers 1980.</p> <p>Industrialisation ouverte fermée.</p> <p>Développement de plastiques dépendant de l'évolution du rapport <b>habitat collectif</b> habitat individuel.</p>	<p>«Anoblissement» progressif de la construction, d'où un moindre recours au prolétariat immigré.</p> <p>Organisation du patronat sans organisation de la masse salariée en raison de la proportion importante de la main-d'œuvre étrangère.</p>

L'évolution de cette force de production sera très lente jusqu'en 1985-90, date vers laquelle l'ouverture des marchés français à des entreprises étrangères devrait faire décroître rapidement le capitalisme archaïque, encore florissant en 1985.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Fort	Moyen	—
1985	Moyen	Fort	Faible
2000	Faible	Fort	Moyen

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Groupes de pression influent en particulier sur les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.</p>	<p>Choix habitat collectif individuel</p> <p>Des forces importantes poussant à la suburbanité.</p> <p>Il faut libérer 10 000 ha/an pour construire 500 000 logements/an.</p> <p>Développement d'ensembles d'habitation individuels (villages urbains) pour la classe moyenne et les cadres supérieurs : équipements collectifs déficients, effet induit sur les infrastructures.</p> <p>Renforcement de la ségrégation sociale dans l'espace.</p>

**FORCE DE PRODUCTION : TRAVAUX PUBLICS**

Malgré les liaisons fortes existant avec le bâtiment, les mécanismes de fonctionnement et les processus d'évolution sont différents.

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développement des marchés importants passés à de grands groupes financiers et bancaires.</li> <li>● Technicité et mécanisation croissantes.</li> </ul> <p>Croissance de la taille des unités de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Attaque des marchés européens (financements internationaux).</li> </ul>		<p>Progrès à venir sur la rapidité des travaux (ouvrages d'art).</p> <p>Urbanisme souterrain : lent développement dans les zones sururbanisées.</p> <p>Poursuite des progrès techniques pour les travaux en milieu urbain.</p>	<p>L'emploi de la main-d'œuvre étrangère se maintiendra</p> <p>Organisation syndicale très faible.</p>

Le capitalisme avancé subira assez tôt la concurrence étrangère. Il n'est pas impossible que la privatisation des autoroutes entraîne le concours d'entreprises étrangères (néerlandaises par exemple).

La part du capitalisme adapté est forte et le restera.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Faible	Fort	—
1985	Faible	Fort	Faible
2000	Faible	Fort	Moyen

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>procédure d'expropriation.</p> <p>maintien de la toute puissance l'Etat (corps des Ponts et Chaussées).</p> <p>passage et liaison entre Ponts et Chaussées (secteur privé).</p>	<p>Les institutions régionales à venir vont relancer une politique d'équipements routiers plus décentralisée.</p> <p>«Sur-qualité» du réseau routier français de seconde importance.</p> <p>Influence de la suburbanité.</p>

FORCE DE PRODUCTION : **ENERGIE**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCT
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<p>Maintien d'une forte influence de l'Etat sur l'Energie.</p> <p>Tensions entre groupes pétroliers et groupes de la construction électrique pour la maîtrise des piles à combustibles.</p> <p>Politiques nationales opposées aux 7 grandes compagnies pétrolières internationales.</p>	<p>Le prix de l'Energie reste élevé mais discrimination en faveur des secteurs sensibles (aluminium, chlore, électrochimie).</p> <p><b>TRANSPORTS</b> : Le marché du transport de l'Energie contrôlé <b>actuellement</b> par les transformateurs pourrait être investi par la force de production transport.</p> <p><b>DISTRIBUTION</b> : idem.</p>	<p>Automation complète, des unités énergétiques pratiquement acquises en 1970, de la distribution en 1985-90.</p> <p>Croissance de la part de l'énergie nucléaire (en particulier pour l'énergie thermique).</p> <p>Stabilisation de la part relative des hydrocarbures amorcée en 1985.</p> <p>Progrès dans le transport. Lignes très haute tension souterraines.</p> <p>Recherches actives poursuivies ou reprises sur les diverses formes de conversion de l'énergie.</p> <p>Piles à combustibles Conversions « directes » Moteurs nucléaires.</p>	<p>Diminution de l'emploi non qualifié dans la dist de l'énergie.</p> <p>Continuation de la recon des employés des sources anciennes d'énergie.</p>

Considérable coût d'industrialisation dans cette force de production. La nécessité de séparer les risques d'approvisionnement conduit à un niveau international.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Moyen	Fort	Fort
1985	Faible	Moyen	Fort
2000	—	Faible	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>« coordination » de la politique énergétique dans les divers pays d'Europe entraîne la création d'institutions :</p> <p>— C.E.C.A.</p> <p>— Institutions pour faire face au déficit énergétique.</p>	<p>Localisation tendancielle des unités de transformation d'énergie sur le Rhin et le Rhône (approvisionnement et refroidissement). D'où :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Saturation de la Seine peu après 75.</li> <li>— Saturation du Rhin et du Rhône dans quinze ans.</li> </ul> <p>Augmentation des transports d'énergie longue distance.</p> <p>Ecarts décroissants du coût de l'énergie entre les zones de haute densité européenne.</p> <p>Peu de nouvelles raffineries sur les côtes (croissance des unités actuelles).</p> <p>Deux grands ports d'éclatement : FOS et Le Havre.</p>

**FORCE DE PRODUCTION : DISTRIBUTION**

Service assurant l'**organisation** d'acheminements souvent complexes (plusieurs modes traversés de plusieurs frontières) de biens vers des consommateurs intermédiaires ou finaux.

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCT
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Tendence à la croissance de la surface financière des sociétés de distribution.</li> <li>● Internationalisation des marchés de consommation, donc de la distribution.</li> </ul>	<p><b>TRANSPORTS :</b> Lutte serrée entre transports et distribution pour la maîtrise de l'ensemble du « transfert » des biens.</p>	<p>Croissance du commerce. Commerce de grande surface.</p> <p>Maintien d'une part du petit commerce avec niveau de service et prix élevés (proximité, heures d'ouverture extensives, livraison à domicile).</p> <p>Développement lent de la distribution à domicile généralisée (distribution sur catalogue).</p>	<p>La distribution aux consommateurs finaux représente un lieu de contact très intense entre la société industrielle (rationalité organisationnelle) et la société urbaine.</p>

La croissance de la distribution très rationalisée est tendancielle, sous des modes qui vont continuer à évoluer, et sera le fait surtout du capitalisme adapté. Le capitalisme archaïque, à bon niveau de services, continuera dans les centres-villes réappropriés par des groupes sociaux de hauts revenus.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Fort	Fort	—
1985	Moyen	Fort	Moyen
2000	Moyen	Fort	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>ible organisation syndicale tendancielle  petit commerce. Pas de prise de conscience  tionale du problème de l'évolution  petit commerce semblable à celle  l'agriculture. Caractère régional des problèmes.</p> <p>veloppement tendanciel de syndicats  consommateurs  ans les grandes unités urbaines.</p>	<p>Développement des localisations périphériques aux grandes  agglomérations complémentaires à la suburbanité.  Traduction spatiale par le type de distribution  des ségrégations sociales dans les villes.</p> <p>Utilisation possible des centres commerciaux  (grande surface + petites surfaces pour orienter  (ou corriger) l'urbanisation).</p> <p>Distribution de moins en moins bien assurée  de l'espace rural (développement des moyens  de conservation longue durée).</p>

**FORCE DE PRODUCTION : RECHERCHE - DEVELOPPEMENT - INFORMATION (R.D.I.)**

Force de production ayant pour rôle l'**élaboration** et la **transmission** des informations (indépendamment des supports utilisés). Elle comprend aujourd'hui :

- La recherche et le développement technique, économique et organisationnel.
- L'information et les mass-média (dont la presse), la publicité, l'édition.
- Le software.
- La formation et l'enseignement.

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développement de groupes de grande taille aux capitaux privés ou publics prenant tout ou partie du champ de la force R.D.I.</li> </ul> <p>Capitalisme avancé très international. La forme juridique de ces groupes pourra être celle de groupements d'intérêts économiques. Maintien de petites cellules de recherche en particulier dans les sciences humaines.</p> <p>L'Etat et les collectivités locales chercheront à garder un rôle important dans cette force.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Extension de la taille des marchés.</li> </ul>	<p>Le développement de la R.D.I. est un élément moteur de l'évolution de la totalité des forces de production (cf. cheminements).</p>	<p>Très large utilisation des ordinateurs.</p> <p>Naissance des modes de production post-industrielle.</p> <p>Obsolescence rapide des informations et des matériels.</p> <p>Dépendance de la R.D.I. vis-à-vis du développement des supports utilisés.</p> <p>Ordinateurs et périphériques. Transport des informations.</p> <p>Utilisation généralisée de fichiers et de banques de données.</p>	<p>Investissement élevé de formation et recyclage.</p> <p>Naissance de relations hiérarchiques dans l'entreprise de type nouvelle participation effective à la détermination des objectifs et à la gestion.</p> <p>Germe de tension et d'évolution dans les autres forces de production.</p> <p>Evolution très lente du rôle et du statut d'enseignant (tensions très vives).</p>

Les activités regroupées dans R.D.I., comme il est dit ci-dessus, sont encore très dispersées en 1970. On assistera très vite à une lutte incessante entre grandes entreprises pour la maîtrise de ces activités. La création, signalée ci-dessus, de sociétés orientées uniquement vers la R.D.I. se développera, donnant naissance à un secteur très avancé en 1985. Il subsistera encore en 2000 de petites équipes de type archaïque menant des recherches de pointe sur des domaines nouveaux ou dans de petits créneaux de la connaissance.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Moyen	Moyen	—
1985	Faible	Fort	Moyen
2000	Faible	Moyen	Fort

Elle est formée en 1970 d'éléments très distincts, mais elle des facteurs potentiels d'unité et son importance est telle qu'il a semblé nécessaire d'isoler cette force en tant que telle.

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>recherche du Pouvoir par les «chercheurs».</p> <p>création de castes de «chercheurs».</p> <p>Institutions internationales de recherche.</p> <p>non-profit.</p> <p>Droit international des informations.</p>	<p>«ORTF» régional. Renforcement des particularités culturelles.</p> <p>Croissance de la presse régionale.</p> <p>Renforcement de la cassure entre régions développées et non développées.</p> <p>Création de pôles de «haute densité intellectuelle» (à la périphérie des zones de haute densité mais bien reliés à des transferts de personnes de haute qualité): «villes de savants».</p>

FORCE DE PRODUCTION : **TOURISME ET LOISIRS**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTI
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fortes entrées de capitaux étrangers sur le ski.</li> <li>● Diminution relative du marché du tourisme des étrangers (qui vont plus au sud).</li> <li>● Les loisirs n'ont pas encore donné lieu à la naissance de fortes forces de production (cinéma, industries du spectacle).</li> </ul>	<p><b>TRANSPORTS AERIENS</b> (voir transports)</p> <p><b>MATERIAUX DE CONSTRUCTION :</b> Le tourisme permet des essais de nouveaux matériaux de construction.</p> <p><b>ENERGIE :</b> Développement des sources d'énergie autonomes.</p>	<p>Développement d'un tourisme industriel Eté : Foule, mer, soleil Hiver : Ski</p> <p>Développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— d'un tourisme collectif (familial),</li> <li>— non organisé du tourisme de week-ends,</li> <li>— d'un tourisme «overseas».</li> </ul> <p>Stagnation du tourisme sanitaire.</p> <p>Appropriation des sites privilégiés par des groupes étrangers. La culture et l'histoire françaises deviennent objet de consommation.</p>	<p>Les artistes ont un rôle limité dans le système socio-économique. Ils sont cependant porteurs de valeurs et devraient jouer un rôle dans le développement du monde urbain 1985-2000.</p>

Un tourisme de type avancé se développera en Méditerranée et dans les Alpes. Cependant un tourisme archaïque restera actif, pour le tourisme familial, de passage ou de week-end.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Fort	Fort	Faible
1985	Moyen	Moyen	Moyen
2000	Moyen	Faible	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>● Le croissant des régions pour le contrôle du tourisme et des conflits entre les utilisations des espaces.</p> <p>● Le de l'Etat pour des espaces d'intérêt national (p. ex., parcs nationaux, forêts...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le tourisme consomme beaucoup d'espace.</li>   <div style="margin-left: 40px;"> <p>Relations    Espace</p> <p>                  Espace urbain</p> <p>                  Espace touristique</p> </div>   <li>● Villes de tourisme.</li>   <li>● L'espace touristique de masse français est limité à la Méditerranée, la côte des Landes jusqu'au pays basque, risque de réussir.</li>   <li>● Du Mont-Saint-Michel à Bordeaux : Tourisme familial individuel. Développement médiocre, jusqu'en 1990-95</li>   <li>● Le tourisme de week-ends devrait s'organiser d'ici 2000 autour des grandes métropoles (Paris surtout).</li>   <li>● Maintien d'un certain milieu rural et développement d'une société néo-rurale par le tourisme de week-ends.</li> </ul>

FORCE DE PRODUCTION : **CONSTRUCTION ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<p>Marché fortement international. Succès de la France sur un certain nombre d'équipements électroniques. Pénétration étrangère faite sur d'autres produits.</p> <p>Goulot d'étranglement à l'accroissement du parc d'ordinateurs : le Financement.</p>	<p><b>TOUTES LES AUTRES BRANCHES :</b> Ordinateur de gestion et d'enseignement.</p> <p><b>NOMBREUSES AUTRES BRANCHES :</b> Ordinateur de calcul, accroissement de l'automatisme, ce qui conduit à une modification des rapports de production et croissance de productivité.</p> <p><b>MATERIEL MILITAIRE :</b> La recherche en électronique induit (et est induite par) la recherche de nouveaux systèmes d'armes.</p> <p><b>ENERGIE</b> Utilisation de nouvelles sources.</p> <p><b>BIOMEDICAL-SANTE :</b> L'électronique continuera de permettre des progrès considérables. Renchérissment du coût de la santé retombé au niveau de la Sécurité sociale.</p> <p><b>TRANSPORT DES INFORMATIONS :</b> Commutation électronique.</p>	<p>Automatisation et contrôle très poussés.</p> <p>L'obsolescence des matériels restera très rapide.</p> <p>Importance de la maintenance.</p>	<p>Emplois d'innovation continuent de croître. Très grand nombre de spécialités extrêmement étroites.</p> <p>En micro-électronique, l'œil humain est plus développé que la machine, d'où un personnel féminin non spécialisé.</p>

La concentration de cette force de production, quelles que soient les sous-activités, est très rapide (une structure très oligopolistique se met en place dans chacune d'elles).

La part du capitalisme avancé va croître rapidement, la part des pouvoirs de décisions étrangers dans l'ensemble de la production va croître tendanciellement.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Moyen	Fort	Faible
1985	Faible	Moyen	Fort
2000	Faible	Faible	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>an calcul.</p> <p>an Microélectrique.</p> <p>an composant.</p> <p>Le secteur électronique a une importance stratégique (voir colonne Ib). L'Etat essaye de se définir des politiques vis-à-vis de lui.</p>	<p>La fabrication de série des composants électroniques peut être localisée très librement (de même que l'électronique grand public), ce qui a pu faire croire faussement à un développement sans limite de l'électronique en Bretagne.</p>

FORCE DE PRODUCTION : **AEROSPATIAL**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<p>● Aviation civile cellules : dès 1970 une seule grande société nationale, SNIAS.</p> <p>Réorganisation de l'industrie des équipements.</p> <p>● Marchés très fluctuants dépendant de quelques programmes réussis ou manqués.</p> <p>Monopole quasi-total en tendancier des Américains sur les satellites (télécommunications et météo).</p>	<p>Très faibles retombées technologiques et commerciales ou spatiales (excessive fiabilité des équipements).</p>	<p>Technologie de pointe</p> <p>Cellules et moteurs : Métallurgie Mécanique</p> <p>Equipements électroniques.</p>	<p>Internationalisation des fabrications, amorce de syndicats supranationaux au niveau de « la base ».</p>

Une structure très concentrée de type avancé est déjà en place. Elle devrait pouvoir suivre les mutations, donc rester avancée. Quelques entreprises dynamiques fabriquant de petits avions se développeraient sur un marché très international.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	—	Faible	Fort
1985	Faible	Moyen	Fort
2000	Faible	Moyen	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>l'avenir aéronautique et spatial de la France n'existe que dans l'unité européenne.</p> <p>Développement communautaire de programmes aéronautiques bien engagé.</p> <p>Programmes spatiaux : très lente mise en place d'une coopération.</p> <p>On peut juger sur cette force de production de la réalité de l'Europe pour la société industrielle.</p>	<p>Réussite tendancielle de l'effort aérospatial sur Toulouse : germe de zone de haute densité.</p>

FORCE DE PRODUCTION : **INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES (I.A.A.)**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<p>Grandes entreprises nationales et internationales, ce qui permet une production de masse.</p> <p>Persistance de petites entreprises pour les «produits de luxe».</p> <p>Investissements dans les IAA des gros agriculteurs.</p>	<p><b>DISTRIBUTION :</b> Le développement des IAA est très dépendant de celui de la distribution.</p>	<p>Poursuite du développement des produits alimentaires incluant «des services».</p> <p>Alimentation humaine de synthèse 1985-2000.</p> <p>Automatisation très forte.</p> <p>Croissance de la part de la Recherche.</p>	<p>Forte augmentation du personnel technique.</p> <p>Vassalisation des producteurs agricoles pour les produits de masse. Agriculteurs salariés d'entreprises IAA.</p>

Le développement d'entreprises avancées va s'accélérer pour l'approvisionnement des grandes unités urbaines, le capitalisme adapté restant actif dans les autres zones et pour certains produits. Le capitalisme archaïque devrait fortement décroître (action des sociétés de distribution).

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Fort	Fort	Faible
1985	Moyen	Fort	Fort
2000	Faible	Moyen	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>mutations à prévoir dans les institutions agricoles. Passage d'objectifs de caractère social (conversion de la société agricole) à des objectifs de type économique.</p>	<p>Concentration de la production dans des zones de surfaces insuffisantes pour mécaniser (première transformation).</p> <p>Localisation vers les zones de marché pour les produits de deuxième transformation.</p>

**FORCE DE PRODUCTION : ANTIPOLLUTION**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<p><b>Apparition lente et progressive d'activités nouvelles ayant pour objet l'élimination ou la réduction de certaines nuisances spécifiques.</b></p>	<p>Orientation de la recherche en liaison avec d'autres forces de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>BATIMENT :</b> Elimination à la source des déchets ménagers.</li> <li>● <b>TRANSPORTS :</b> Nouveaux modes de transports non polluants.</li> <li>● <b>CHIMIE :</b> Recherche de plastiques dégradables.</li> <li>● <b>BIOMEDICAL :</b> Mesures des effets des pollutions sur les organismes vivants.</li> <li>● <b>ENERGIE :</b> L'action polluante des diverses formes d'énergie primaire étant variable, il peut en résulter une variation de leur part relative dans l'énergie totale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développement de l'économie des nuisances.</li> <li>● Technologies très diverses (lutte contre les nuisances préventive et curative).</li> <li>● Niveau de recherche élevé et dans des domaines de la connaissance très variée.</li> </ul>	<p>Main-d'œuvre technicienn qualifiée.</p> <p>Professions en développement : — Biochimistes. — Ecologistes.</p>

A l'état de germe en 1970, cette force de production, par sa variété et l'étendue de son champ d'action, sera composée d'entreprises de type adapté et avancé.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	—	—	—
1985	—	Moyen	Moyen
2000	—	Moyen	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Réglementation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes de pression sur l'Etat pour l'orientation de cette réglementation.</li> </ul> <p>Régislation nationale.</p> <p>Régislation internationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les rejets, dont la taxation devrait se développer (pollution de l'eau, pollution de l'air), imposeront des contraintes de localisation. Elaboration d'une carte des taxes de rejets.</li> <li>● Le développement de la force de production va se faire dans les zones de polarisation et les grands ensembles urbains.</li> <li>● Alimentation en eau des grandes conurbations urbaines par réseaux de pipes importants.</li> </ul>

**FORCE DE PRODUCTION : CHIMIE**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Industrie de capitaux.</li> <li>● Continuation de la structuration de la chimie française (retard en 70).</li> <li>● Développement massif des investissements.</li> <li>● Difficultés de la chimie française non conçue au départ pour vendre des produits sur un marché très concurrentiel.</li> <li>● Nombreux « accords » de répartition des marchés à l'échelle européenne sur la plupart des grands produits intermédiaires.</li> <li>● Des firmes américaines et anglaises disposent d'une excellente logistique nord-européenne.</li> <li>● Progrès techniques très rapides.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La chimie proposera des produits de substitution à la plupart des industries traditionnelles reconversion avec ou sans tensions, notamment :               <ul style="list-style-type: none"> <li>— bâtiments,</li> <li>— travaux publics,</li> <li>— industries agricoles, et alimentaires.</li> </ul> </li> <li>● Lutte entre groupes pétroliers, groupes chimistes pour le contrôle de la chimie lourde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Gigantisme des installations, surcapacité, obsolescence rapide des installations.</li> <li>● L'effort de recherche restera actif (1970 : 4 à 5 % du C.A.). La chimie est très liée à la recherche fondamentale et au progrès technologique (mécanique, métallurgie, automatisme).</li> </ul>	<p>Part croissante des cadres et techniciens.</p>

INSTITUTIONS

ESPACE AMENAGE

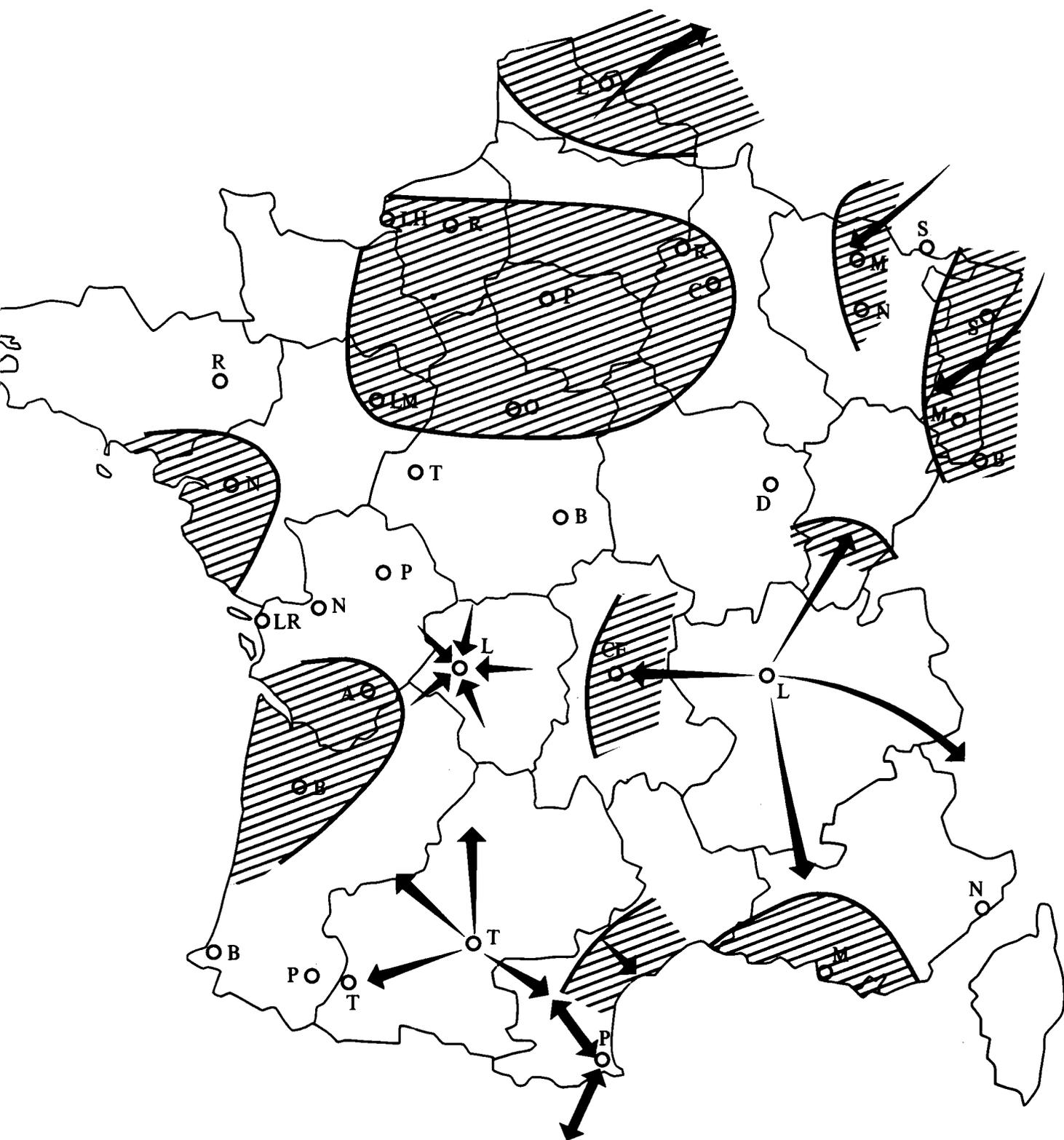
- Chaque zone de haute densité aura un ou plusieurs steam-cracking.
- Développement de la chimie lourde, la pétrochimie, les engrais, dans les zones industrielles portuaires et dans les régions intérieures qui connaîtront à la fois développement pétrolier et industriel en général (Rhône, Alpes, Nord, Lorraine).
- Les grands groupes français chimistes devront regrouper leurs fabrications actuellement très éparpillées dans des zones d'implantations établies en fonction du charbon (Nord-Est, Centre) ou de l'hydroélectricité (Alpes).

FORCE DE PRODUCTION : **SIDERURGIE - METALLURGIE**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Constitution de groupes, d'ententes ou alliances internationaux.</li> <li>● Relative stagnation de l'acier, concurrence de matériaux neufs, métalliques ou non.</li> <li>● Tendance à pousser la transformation à l'aval (revêtement des tôles, façonnage des produits...).</li> <li>● Très grande diversité de matériaux métalliques pour répondre à des usages très définis.</li> </ul>		<p>Industrie de pointe pour l'application de l'automatisation.</p>	<p>La main-d'œuvre est assez aisément reconvertible dans les anciennes zones sidérurgiques.</p>

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>• Rôle décroissant des sidérurgistes comme groupe de pression politique.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Déplacement des unités de production vers les côtes.</li></ul> <p>A plus long terme (80-85), déplacement vers les pays producteurs de minerais.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Paysages abîmés dans les zones abandonnées par la sidérurgie.</li></ul>

# AMORCE DE STRUCTURATION DE L'ESPACE EN 1970 - 1975

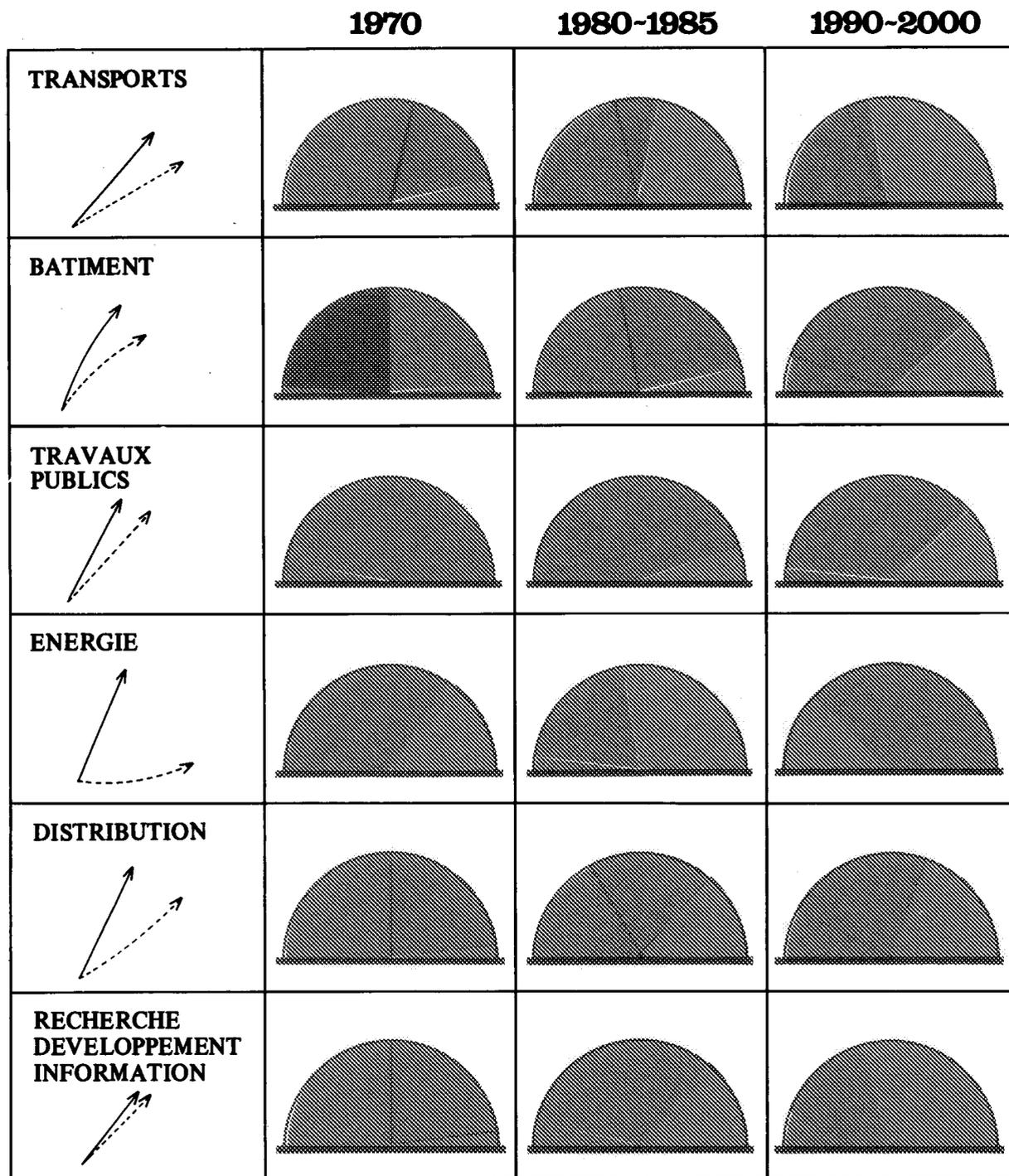


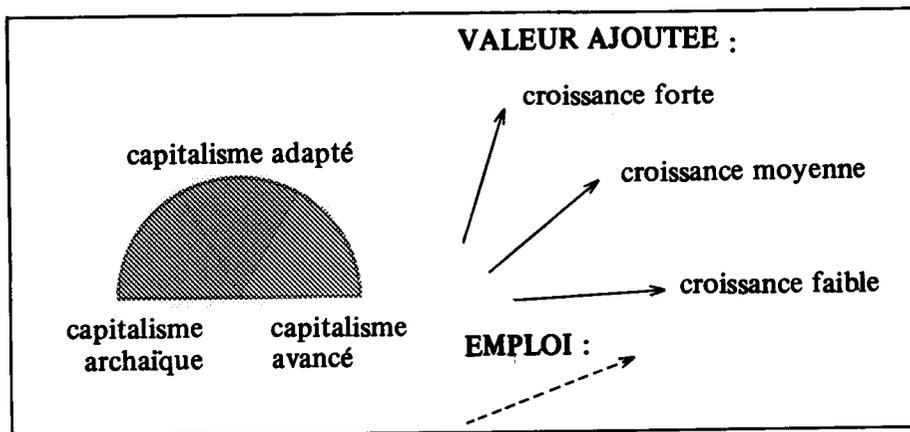
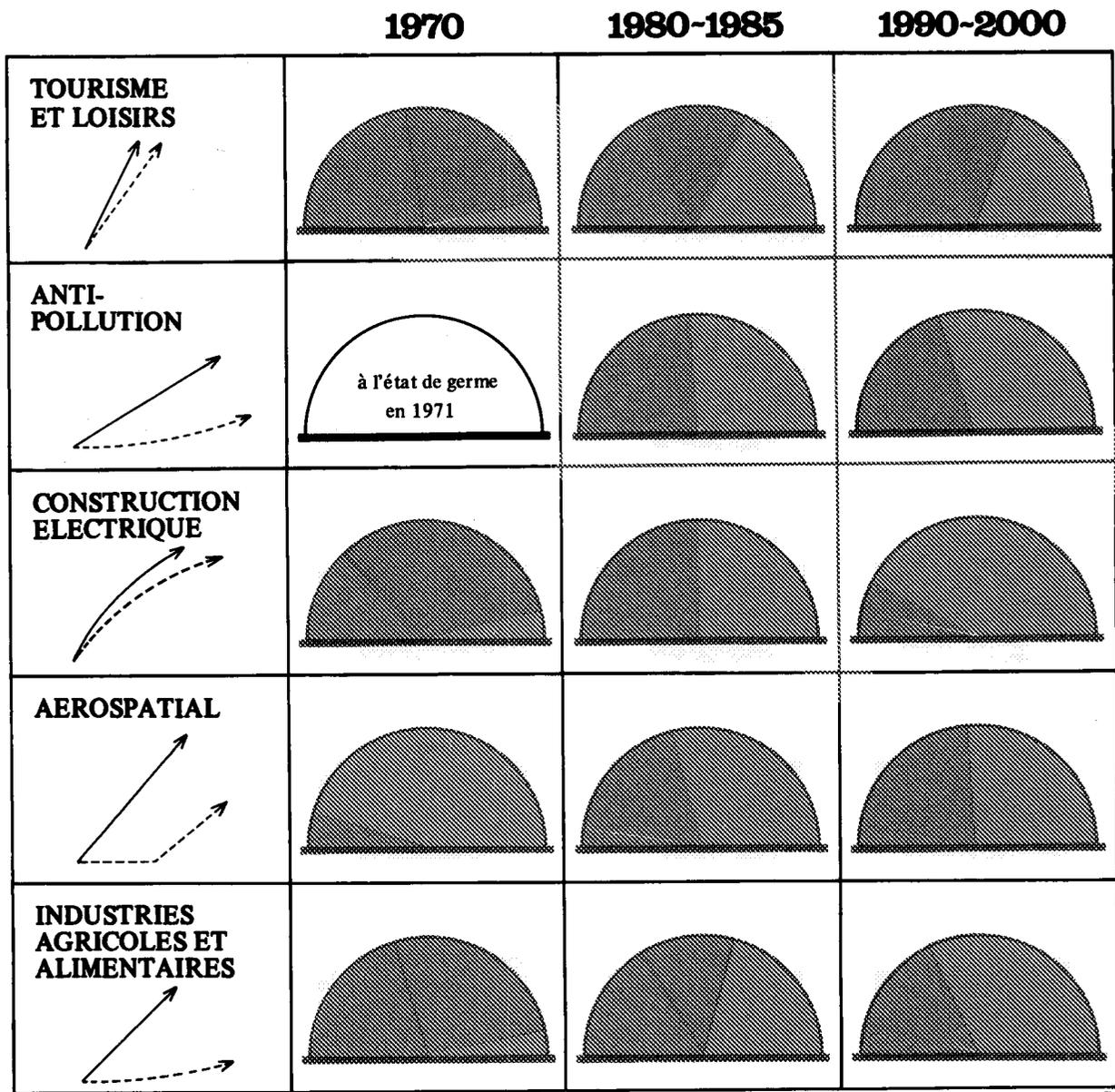
# part des trois états de capitalisme dans la valeur ajoutée "par branche"

## valeur ajoutée et emplois

ALLURE GENERALE DE LA VARIATION EN FONCTION DU TEMPS DANS LES TRENTE PROCHAINES ANNEES

### Branches dynamiques



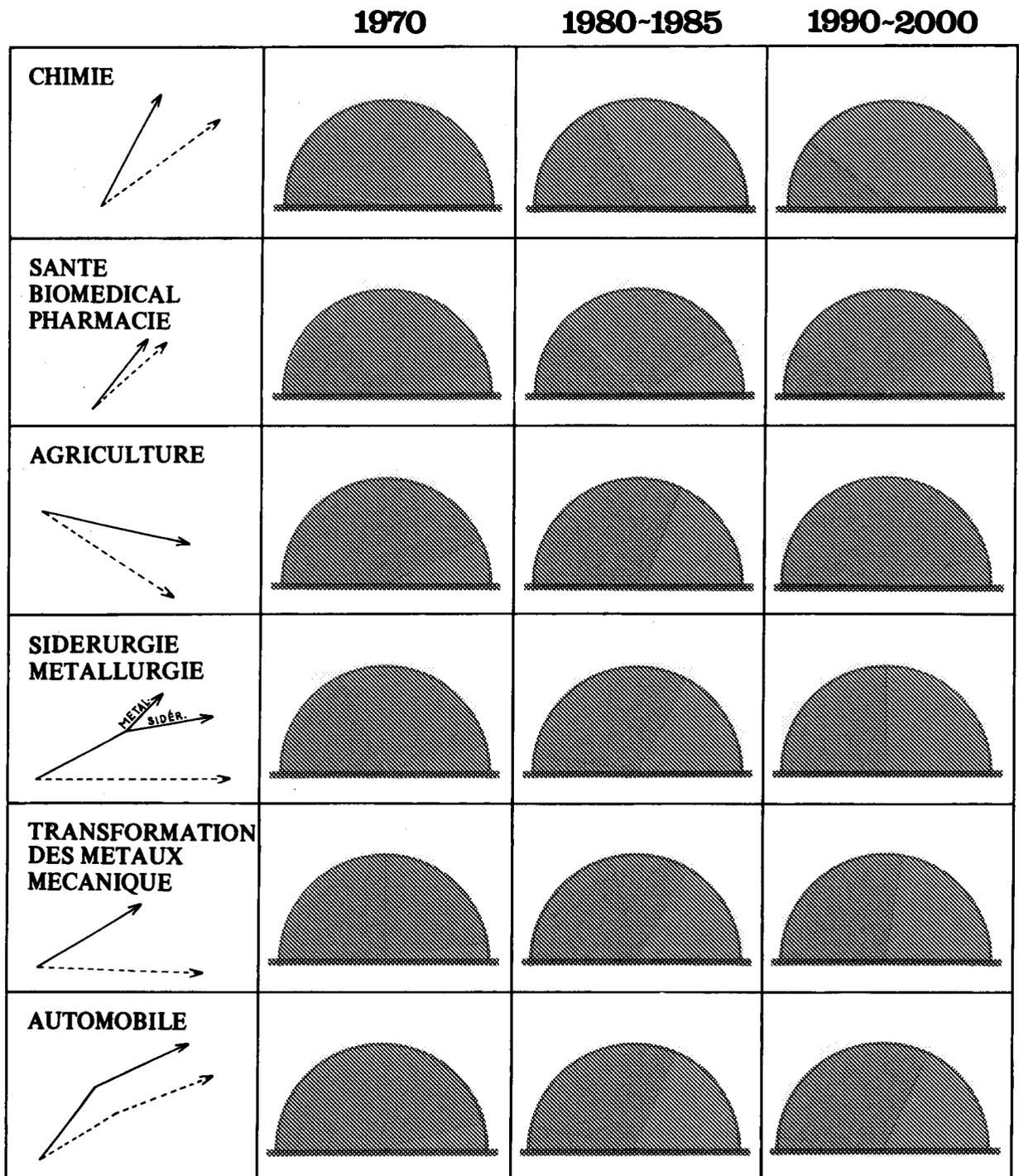


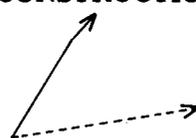
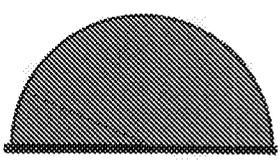
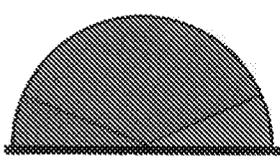
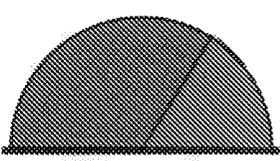
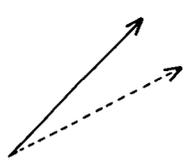
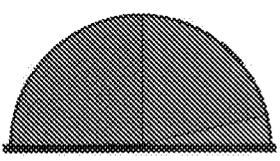
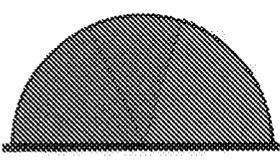
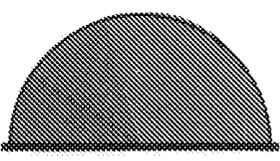
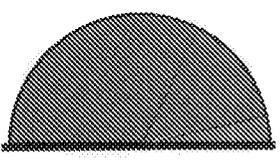
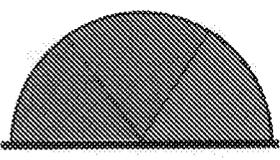
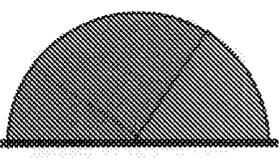
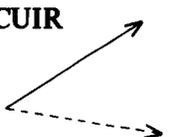
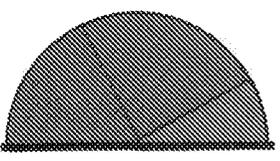
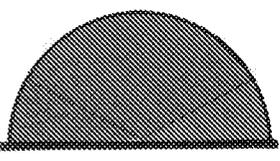
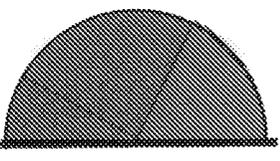
# part des trois états de capitalisme dans la valeur ajoutée "par branche"

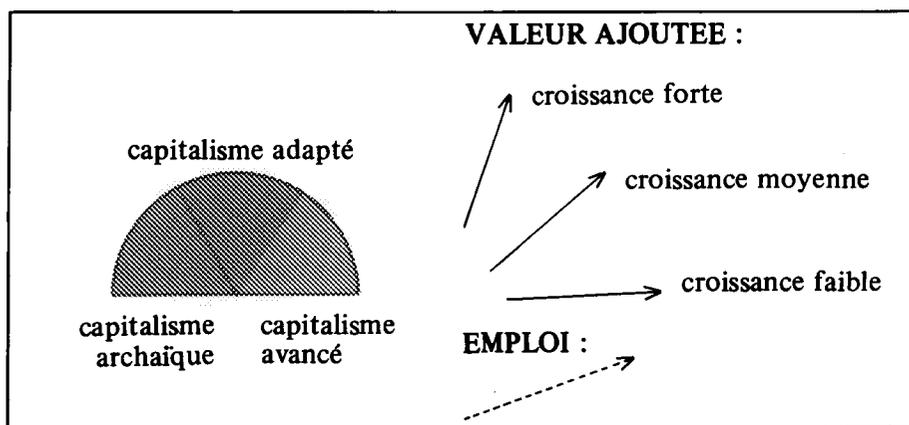
## valeur ajoutée et emplois

ALLURE GENERALE DE LA VARIATION EN FONCTION DU TEMPS DANS LES TRENTE PROCHAINES ANNEES

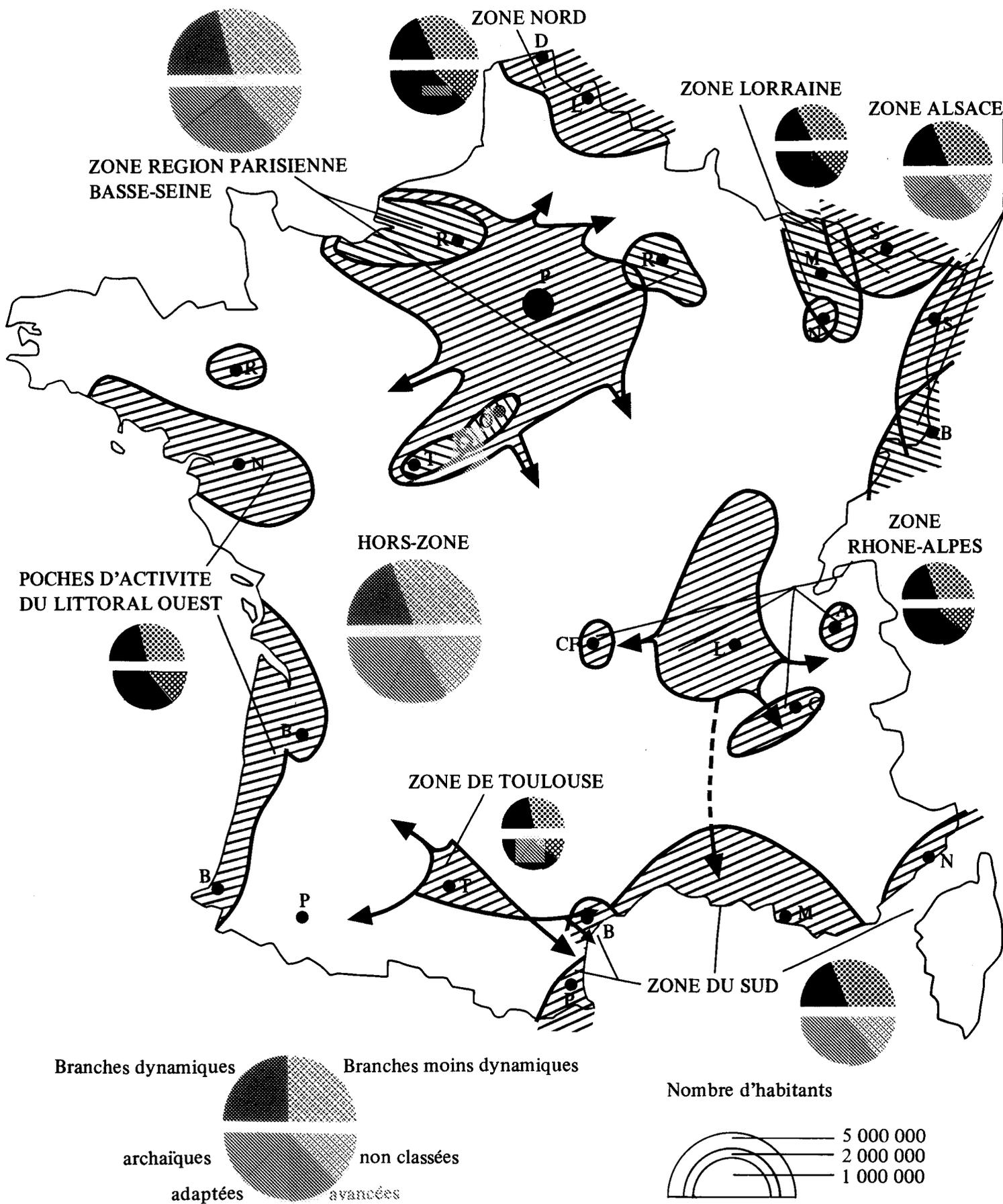
Branches moins dynamiques



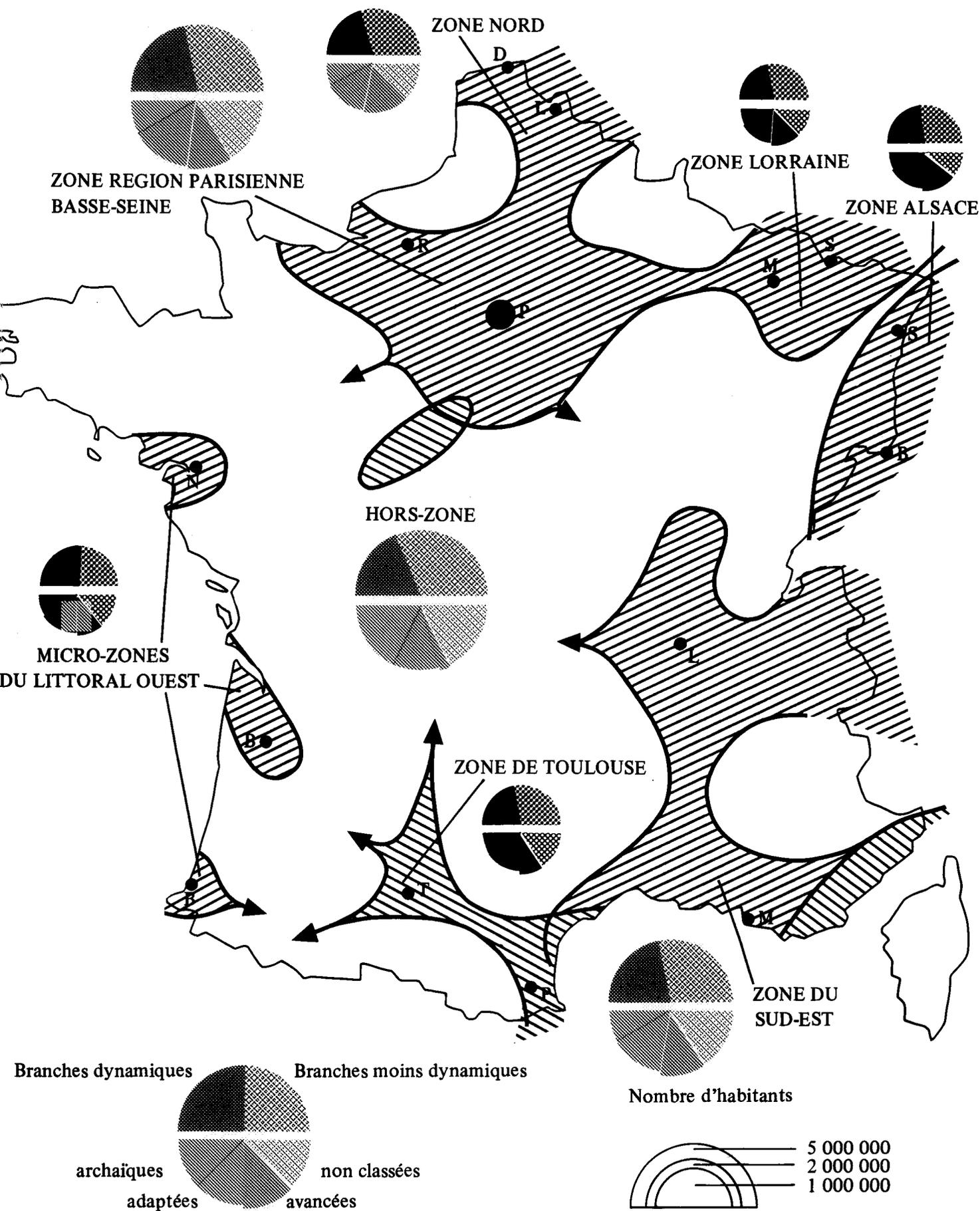
	1970	1980-1985	1990-2000
<b>MATERIAUX CONSTRUCTION</b> 			
<b>PAPIER CARTON</b> 			
<b>BOIS</b> 			
<b>TEXTILE HABILLEMENT CUIR</b> 			
<b>PRODUITS DES INDUSTRIES DIVERSES</b>	la définition de la part des types de capitalisme est impossible à cause de la diversité des activités classées ici.		
pour les services et les services domestiques, les concepts de types de capitalisme n'ont pas de sens.			



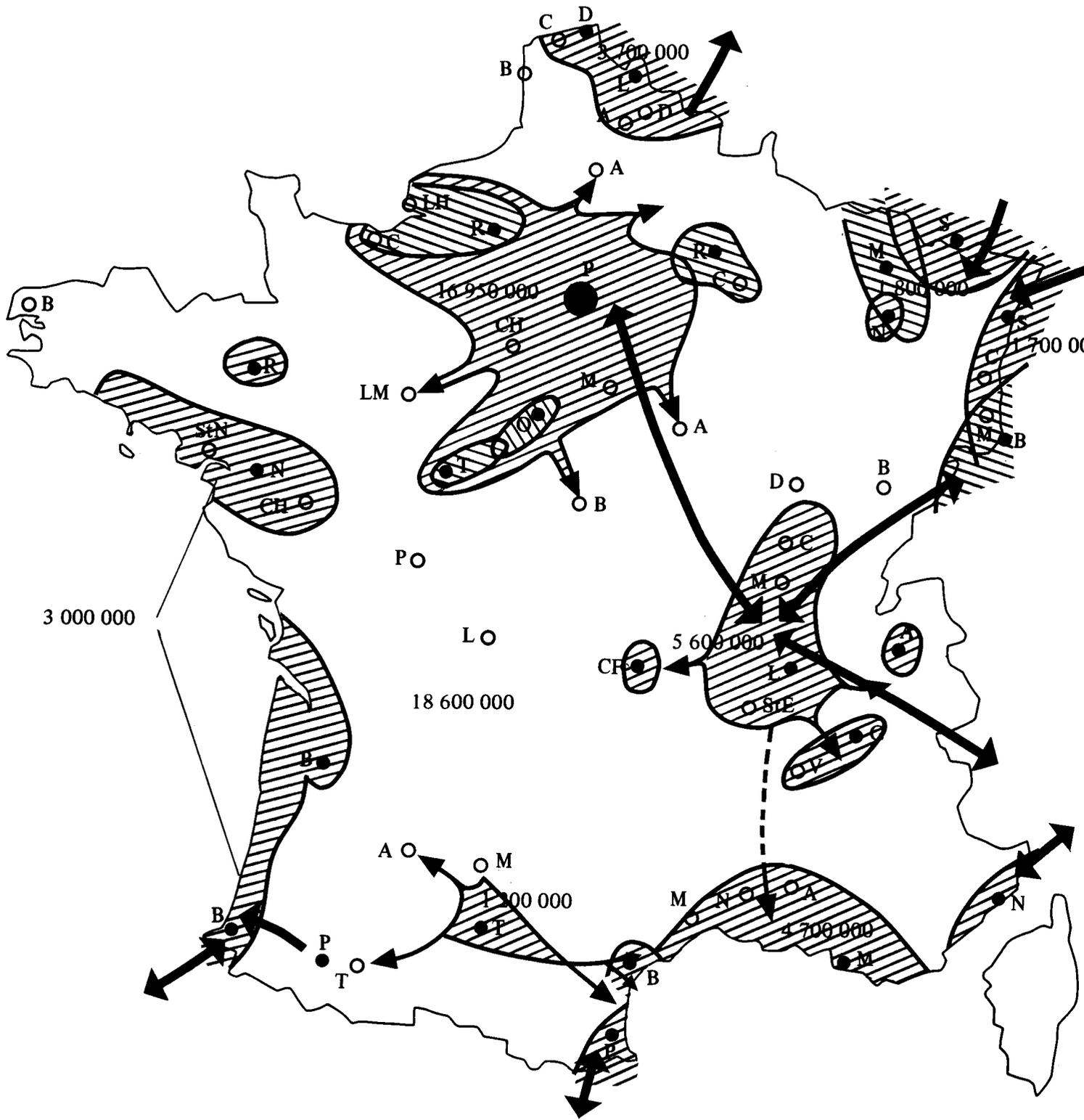
# EVALUATION DE LA POPULATION ACTIVE EN 1985



# EVALUATION DE LA POPULATION ACTIVE VERS 2000



# ZONES DE POLARISATION EN 1980 - 1985



Zone de polarisation

● Pôle de la zone



Poche d'activité

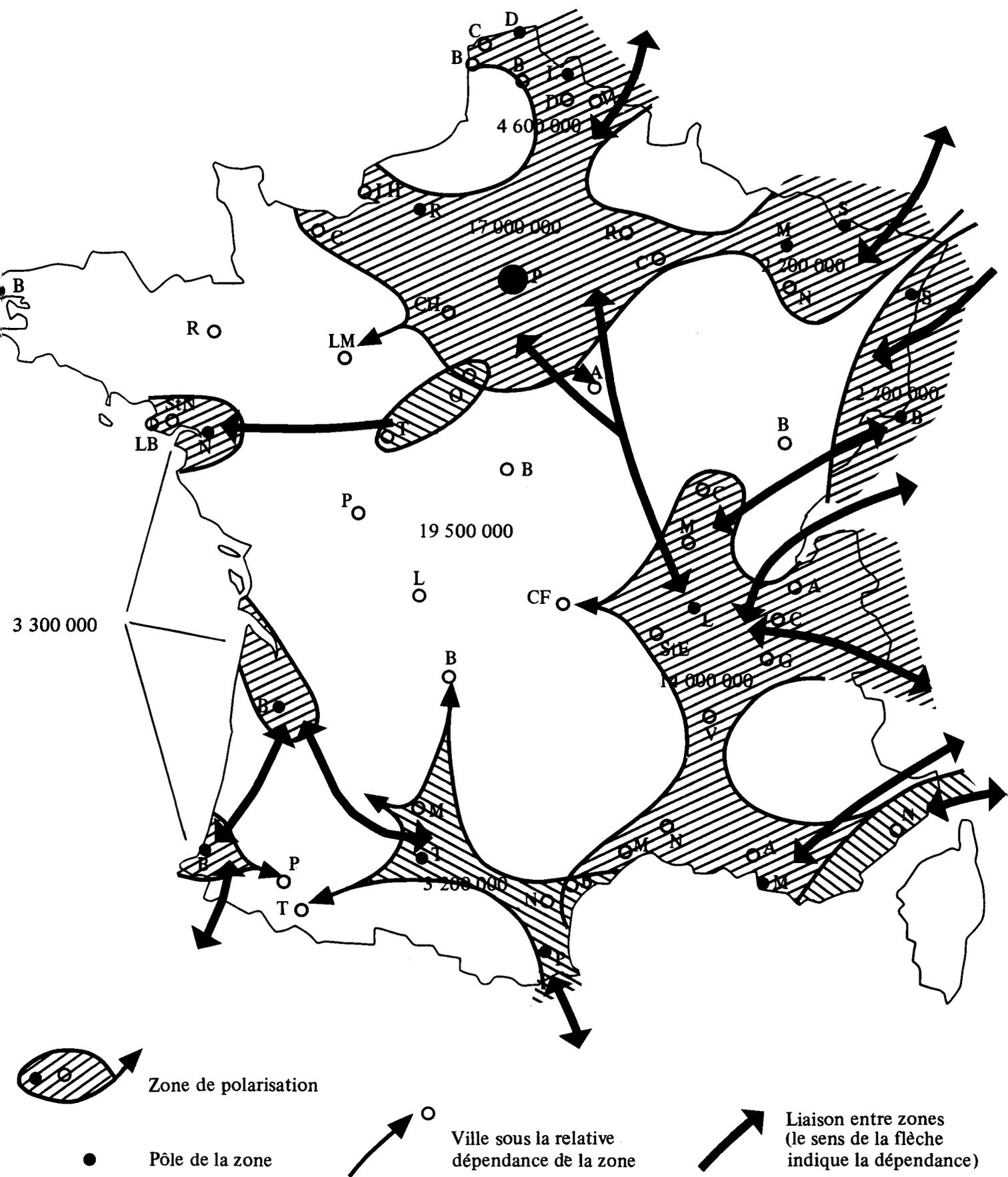


○ Ville sous la relative dépendance de la zone



Liaison entre zones  
(le sens de la flèche indique la dépendance)

# ZONES DE POLARISATION EN 1990 - 2000



## **Première approche méthodologique en vue d'une recherche systématique de régulateurs tendanciels**

### **1 — MOTIVATIONS ET OBJECTIFS D'UNE RECHERCHE**

Au cours de l'exploration des possibles et des probables que représente la méthode des scénarios, bien des points de méthode demeurent encore dans l'obscurité. L'énumération de quelques-uns d'entre eux constitue l'axe du programme de recherche et d'étude succinctement présenté ci-après. Celui-ci, de caractère méthodologique au départ, tend à acquérir une portée opérationnelle du fait de son application à une prospective de l'aménagement de l'espace français à l'horizon 2000.

- Au-delà de la pure extrapolation des tendances identifiées sur séries longues du passé, la nature des axes tendanciels qui supportent et orientent les cheminements est encore mal connue. La combinaison des tendances élémentaires de l'axe tendanciel présente des caractéristiques de force et de direction différentes de celles résultant d'une simple addition des composantes.
- Dans un tel processus combinatoire jouent des réseaux de tensions, en partie réciproquement compensées. Ces compensations ont des effets positifs ou négatifs sur la force et la direction de l'axe tendanciel, et certaines d'entre elles apparaissent comme des « régulateurs » tendanciels.
- Au fur et à mesure que l'axe tendanciel chemine à travers les images les plus probables, il peut être tendanciellement amené à s'orienter vers des images différentes de celles offertes par un système socio-politico-économique de référence.
- Le « décideur » cherchera alors quelle stratégie adopter, soit pour maintenir l'axe des possibles selon un cheminement conduisant aux images souhaitées, soit pour emprunter des cheminements médians offrant une plus grande souplesse de transition si le changement de système de référence apparaît inévitable.
- C'est dans cette perspective qu'on tentera de jouer sur les régulateurs, en vue de modifier la direction de l'axe tendanciel. Celui-ci deviendra alors plus ou moins contrasté. On ne parlera plus de « régulateur tendanciel », mais de « politique ».

L'application de « politiques alternatives » à l'orientation des scénarios pose le problème de l'articulation entre prévision à long terme et prospective. La charnière en est la possibilité d'utiliser des régulateurs, connus d'abord dans une perspective tendancielle, comme politiques, selon des modalités à définir. Les connaissances méthodologiques ainsi acquises ou améliorées devraient également conduire assez directement à :

- une meilleure approche des modes d'élaboration des scénarios contrastés et semi-contrastés
- la possibilité de construire plus sûrement et plus économiquement les scénarios « allégés » dont manquent actuellement les décideurs pour l'exploration rapide et la « pré-décision »,
- améliorer les critères et les modes de rationalisation des choix à long terme, notamment en éclairant l'articulation méthodologique et finaliste entre méthode des scénarios et méthode du PPBS - RCB, au moins au niveau du processus itératif « Finalités-moyens ».

## **2 — DEFINITION, ROLE ET JUSTIFICATION DES REGULATEURS TENDANCIELS : APPROCHE**

Un scénario tendanciel vise à décrire une évolution résultant par définition, du jeu libre et spontané des tendances, et des réactions à ces tendances. Il est donc non volontariste et hypothétique. Il peut admettre des variantes, également tendancielle, dont les régulateurs tendanciel sont les générateurs.

Un régulateur est un processus réducteur de tensions. Il peut être spontané ou volontaire, et plus ou moins, ou pas du tout institutionnalisé. Dans le domaine de l'aménagement, il aura des conséquences plus ou moins directes sur l'organisation de l'espace.

Pour être tendanciel, un régulateur doit en outre, à la fois être appelé par l'accomplissement de la tendance et y concourir. Son intervention est donc plausible, voire probable dans le cheminement tendanciel. On préconisera pour le choix d'un régulateur tendanciel, les critères suivants :

Il sera :

- réducteur d'une tension qui risquerait de remettre en cause l'accomplissement de la tendance,
- agent d'un impact profond et englobant sur l'évolution de l'économie et de la société, avec un effet au moins indirect sur la localisation des hommes et des activités humaines.

## **3 — DES REGULATEURS AUX POLITIQUES**

### **31. Tendances, tensions et régulateurs tendanciel.**

Un scénario tendanciel est un faisceau de tendances orienté. Connues à un moment zéro (base) en tant qu'issues du passé, ces tendances sont projetées dans l'avenir avec des degrés de précision et de probabilité décroissants.

La coupe pratiquée à un moment donné à travers le faisceau de tendances donne l'image de la société étudiée à ce moment, et le segment compris entre deux images constitue un cheminement.

Au premier stade de construction d'un cheminement, chaque tendance est d'abord prolongée isolément en tant que telle, sans que sa compatibilité avec les autres tendances soit encore examinée. L'« image immédiate » obtenue à partir de ces prolongations élémentaires fera généralement apparaître des incohérences et des contradictions internes. Elles sont l'effet des tensions, qui ont joué pleinement entre des tendances non aménagées dans une perspective d'inter-compatibilité. Ces tensions peuvent être saisies à deux niveaux :

- tension fondamentale due à la présence simultanée, dans toute tendance, de forces conservatrices et de forces novatrices,
- inter-tensions entre plusieurs tendances, ou éléments d'une même tendance de finalités opposées ou divergentes.

Ces tensions peuvent inhiber ou accélérer l'accomplissement des tendances entre lesquelles elles s'exercent, en agissant équi-ou contra directionnellement avec des forces variables, sur chacune d'entre elles.

L'action d'un régulateur tendanciel n'est-elle pas alors de réduire les tensions inhibantes, et de valoriser, en les aménageant, les tensions accélérantes, de façon à aboutir à l'image la moins distordue. Le caractère tendanciel du régulateur se trouve alors vérifié : il est à la fois effet du jeu des tendances, organe créé pour son développement par la fonction tendancielle globale de la combinaison des tendances, et cause de l'obtention d'une image tendancielle plus cohérente et homogène que l'image « immédiate » : l'image « régulée », bien centrée autour de l'axe tendanciel.

### **32. Axes et divergences tendanciels.**

Les tendances lourdes autour desquelles s'organise le cheminement tendanciel, doivent être distinguées des tendances conjoncturelles. C'est en ne retenant que celles-là et, parmi elles, les plus dominantes qu'on construira un scénario tendanciel allégé, utilisé ultérieurement comme référence pour des recherches tendanciennes plus fines, ou la construction de scénarios contrastés ou semi-contrastés.

La notion d'évolution tendancielle implique donc une hiérarchisation des tendances, dont les critères de classement typologique sont en étroite relation avec ceux régissant le choix des régulateurs tendanciels.

On doit examiner l'hypothèse selon laquelle des régulateurs tendanciels pourraient déterminer plusieurs modes de cheminement qui, selon un même axe tendanciel, conduiraient à la même image.

Par ailleurs, excluant le postulat selon lequel il y aurait coïncidence entre tendancionalité et linéarité, on doit envisager le cas de figure selon lequel une tendance dominante commencerait, à un moment du cheminement, de diverger de l'axe tendanciel initial. Dans un premier temps, c'est la cohérence interne du scénario tendanciel qui est en jeu. Dans un second temps, l'alternative est la suivante : la prolongation de la divergence entraîne l'éclatement d'un système appelé peut-être à se restructurer ensuite selon un nouvel axe dominant, ou bien l'un des deux faisceaux tendanciels finit par être « récupéré » par l'autre.

Un scénario allégé, tendanciel a priori, peut être construit à titre d'hypothèse et projeté vers une image. Si on ne constate pas au niveau de celle-ci de trop fortes contraintes par rapport à l'image - base, on peut dire que le scénario est également tendanciel a posteriori. On se trouvera, sinon, ramené à la question de savoir comment aménager le jeu des régulateurs.

### **33. Scénarios tendanciels et scénarios contrastés : les politiques alternatives.**

A travers la divergence qu'on vient d'évoquer est apparue, au niveau d'un « carrefour », l'offre de plusieurs possibilités. L'une peut être tendanciellement plus probable, l'autre n'en est pas moins éventuellement possible. Cette dernière peut être aménagée par le jeu d'un régulateur qui n'est plus alors essentiellement tendanciel, mais devient plus « volontaire » et qu'on appellera, de ce fait, une « politique ».

Ce sera donc également une politique qui permettra, moyennant les régulations appropriées, de diverger de l'axe tendanciel pour atteindre une image contrastée. Dans l'exploration de tels processus, on ne perdra pas de vue que l'accomplissement d'une tendance comme d'un cheminement contrasté peut se traduire non seulement par des processus évolutifs, mais aussi parfois par des processus mutatifs.

C'est par le jeu de tels mécanismes de politiques qu'il est possible d'orienter un cheminement selon une démarche véritablement prospective, vers telle image, tendancielle, semi ou franchement contrastée, plutôt que vers telle autre. C'est à ce niveau, et par l'examen de la probabilité et de la « faisabilité » des possibles souhaitables, que se pose le problème du raccordement d'un scénario à un système socio-économique.

L'existence d'un système socio-économique donné peut être vérifiée, notamment, au niveau d'une image, qui n'est pas autre chose que la description des structures et de l'organisation économiques, sociales politiques, spatiales, institutionnelles, etc. de la société étudiée à un moment donné.

Cependant, à partir d'une image I reflétant un système socio-économique S, on peut aboutir, par le jeu dialectique des tendances et des régulateurs à travers les tensions qui dynamisent le cheminement ten-

tendanciel à une image l' ultérieure, qui reflète un système socio-économique S'.

Autrement dit, la permanence d'un système socio-économique peut ne pas être tendancielle.

Si, le constatant, le décideur concerné désire néanmoins retrouver à l'image l' le même système socio-économique S qu'à l'image l, il doit introduire, dans le cheminement de l à l', une politique ou une série de politiques susceptible de modifier la tendance au changement de système. Ce faisant, il aura à construire un cheminement contrasté déduit d'une image l'/S contrastée, ou, au moins, différente de l'image tendancielle l'/S'.

Encore faudra-t-il pouvoir entraîner non seulement une partie du faisceau tendanciel mais, de la façon la plus rapide et la plus homogène, l'ensemble du faisceau en fonction d'une ré-orientation de l'axe tendanciel originel. En cas de réussite on devra parler non pas de scénario contrasté, langage qui appartient au domaine de l'hypothèse, mais de scénario tendanciel aménagé, résultat d'une démarche prospective.

#### **4 — METHODOLOGIE POUR L'IDENTIFICATION ET L'ELABORATION DE REGULATEURS TENDANCIELS**

Le régulateur tendanciel ayant été défini comme un réducteur des tensions apparues entre des tendances, c'est à partir d'une typologie des tendances, hiérarchisées dans toute la mesure du possible, que devront être repérées et analysées les tensions éventuelles, puis identifiées ou construits les régulateurs spécifiques de ces tensions.

##### **41. Typologie des tendances.**

Les tendances doivent être identifiées à partir des éléments de la réalité économique et sociale composant l'image base : agents et activités de production et de consommation, et tendances de caractère psycho-sociologiques relatives aux structures mentales et sociales.

On s'efforcera de distinguer les composantes de chaque tendance élémentaire en vue d'éliminer au maximum les tensions internes, et on confrontera les tendances entre elles dans une perspective de recherche des inter-tensions.

On tendra à une hiérarchisation des tendances :

- en utilisant dans toute la mesure du possible des indicateurs de probabilité basés sur les méthodes d'extrapolations et de projections,
- selon une pondération permise par les quantifications possibles,
- selon une structuration fonctionnelle mettant en évidence l'interdépendance tendancielle de certaines tendances.

C'est de la comparaison des résultats de ces trois systèmes d'appréciation qu'on tirera des indications typologiques concernant : le poids, l'orientation, la sensibilité et la longévité des tendances au cours d'un cheminement donné.

##### **42. Typologie des tensions.**

Rendus à ce point, certaines tendances ou groupes de tendances se dégageront en tant que sièges de tensions. Une première recherche portera sur la spécificité des sensibilités réciproques entre sièges de tensions. On analysera en second lieu la nature des tensions spécifiques : par exemple : tensions latentes (asymétrie, disparité, pénurie, excès, refus...) et tensions ouvertes (conflits, grèves, luttes...).

On tentera d'évaluer l'intensité des tensions au niveau d'images datées. Le poids et l'orientation des tendances entre lesquelles elles se produi-

ront pourront être utilisés à cette mensuration, et l'on s'attachera à déceler les risques d'aggravations dans l'évolution tendancielle des tensions.

Le croisement (sièges des tensions) x (nature de tensions) permettra d'obtenir une typologie des tensions susceptible de servir de base à une recherche systématique de leurs réducteurs.

#### **43. Typologie des réducteurs de tensions.**

Un premier inventaire des réducteurs possibles sera établi selon la nature et la forme des réducteurs en fonction de la nature des tensions correspondantes.

La recherche typologique pourra s'appuyer sur une grille d'exploration et de vérification du type suivant :

- réducteurs selon les domaines économiques et sociaux où ils s'exercent,
- selon l'intensité et la profondeur de leur action sur les structures, les mécanismes...
- selon leur modalités d'action plus ou moins spontanée, contraignante, institutionnalisée...
- selon le cadre local, régional... dans lequel ils s'exercent,
- selon les finalités collectives économiques ou sociales poursuivies,
- selon les moyens d'action directe ou indirecte mis en œuvre,
- selon les agents de leur mise en œuvre, etc.

Le croisement (type de tensions) x (types de réducteurs) permettra d'identifier les adéquations spécifiques.

#### **44. Typologie des régulateurs tendanciels.**

A partir de ce moment, les réducteurs spécifiques de tensions obtenus devront être soumis à autant de croisements qu'il sera nécessaire pour vérifier qu'ils répondent bien aux critères du choix des régulateurs tendanciels (cf. supra).

### **5 — HYPOTHESES D'APPLICATION DES PRINCIPES METHODOLOGIQUES PRECEDENTS**

Un premier recensement des principales tendances susceptibles d'affecter l'économie et la société françaises au cours des trente prochaines années, ainsi qu'un premier repérage des tensions ou contradictions majeures qui résultent du jeu de ces tendances, permet déjà d'apercevoir quelques grands types de régulateurs, susceptibles de se prolonger par autant de politiques.

#### **51. La formation et l'emploi.**

L'inadéquation du système d'éducation et de formation aux besoins de l'économie se traduit par le malaise des jeunes et le chômage, notamment des jeunes et des cadres. La culture générale, les valeurs périmées, l'insuffisance de prévision et d'orientation qui caractérisent l'appareil de formation, sont en contradiction avec les changements de plus en plus rapides qui interviennent dans le processus productif.

La durée de la formation et le niveau des aspirations s'accroissent pendant que s'amenuisent les perspectives de promotion professionnelle et que se multiplient les frustrations. Dans un contexte international ouvert, qui appelle la maîtrise de l'inflation, le maintien du plein emploi est de plus en plus difficile devant un chômage d'inadaptation accru. Les temps et les coûts de formation s'élèvent alors que l'obsolescence des connaissances se fait plus rapide et que les besoins de formation permanente et recyclage ne sont pas satisfaits.

Une possibilité de régulation consisterait en l'articulation étroite de la formation et de l'emploi, appelant des changements profonds dans l'organisation actuelle, mêlant plus étroitement formation et vie active et rendant possible la mobilité des hommes et meilleur le fonctionnement du marché du travail.

#### **52. L'aménagement du temps.**

Le développement économique accroît chez les individus le désir d'acquérir des biens et services de consommation, et implique donc le maintien de leurs temps de travail, tout en les soumettant à des servitudes de temps de plus en plus importantes, dues à la complexité croissante de l'organisation sociale, et des transports, au détriment d'un désir non moins évident d'augmenter le temps accordé au loisir et à la culture.

La recherche d'un abaissement de l'âge de la retraite, la diminution de la mortalité, et l'absence d'activités spécifiques pour les personnes âgées sont des tendances ou situations contradictoires. Le désir d'échapper au milieu urbain pendant le loisir, le découpage à la fois de la journée, de la semaine et de l'année en temps de travail et temps de loisir selon des schémas identiques pour tous sont causes d'autant de dysfonctionnements.

Une politique cohérente du temps, englobant travail et loisir, activité et inactivité tout au long de la vie des individus pourrait constituer le régulateur nécessaire.

#### **53. La localisation des hommes et des activités.**

Le désir d'échapper aux grandes concentrations urbaines et d'aménager les modes de vie s'oppose au fait massif des concentrations d'emploi. Les coûts croissants de la concentration et l'attraction des régions à disponibilité de main-d'œuvre se heurtent à l'attraction des foyers d'infrastructures polyvalents. On constate un allongement des durées de transports sur distances courtes alors que les déplacements à longue distance sont assurés de plus en plus rapidement. L'offre de logement, notamment pour les jeunes ménages, reste insuffisante.

C'est en fin de compte l'insuffisance des équipements collectifs qui est ici en cause, et leur inégale répartition sur le territoire. La perception de cette situation par les usagers s'oppose à la pression conjuguée des sollicitations de la consommation de biens marchands et des nécessités de financement des équipements productifs dans une prospective d'industrialisation rapide. Son évolution est en outre freinée par les difficultés à mesurer en termes monétaires comptabilisables les avantages retirés de l'existence des équipements comme les coûts sociaux dus à leur carence.

Un choix collectif délibéré en faveur de ces équipements et de leur harmonieuse répartition dans l'espace régulerait les tensions éprouvées tant par les personnes que par les entreprises.

#### **54. La structure des pouvoirs et de la participation aux décisions.**

Les forces qui conduisent vers la déconcentration, voir la décentralisation contrastent avec les forces centralisatrices traditionnelles et le renfort qu'elles vont pouvoir recevoir de la progression de l'informatique.

A ces contradictions pourraient répondre de nouvelles formes de « management » tant privé que public, et une redistribution des pouvoirs dont la régionalisation est l'aspect le plus tangible, encore qu'elle désigne un régulateur qui reste de nature formelle tant que l'on n'a pas précisé le contenu des pouvoirs ainsi redistribués par elle.

#### **55. La démographie.**

L'avenir de la condition féminine, de la natalité et de la fécondité reste très indéterminé. On perçoit le désir croissant d'activité professionnelle des femmes, renforcé par les progrès de l'éducation, de l'urbanisation et

de la contraception, alors que demeurent les contraintes qui pèsent sur elles au niveau de l'organisation de la vie domestique, de la rigidité des formules de travail, de l'insuffisance des équipements collectifs.

Parallèlement, la réduction de la dimension de la famille, l'autonomie croissante des enfants et l'activité professionnelle fréquente des deux parents vont à contre-courant d'un désir évident de maintenir et de développer la vie familiale en découvrant de nouvelles formes de solidarité.

Enfin, la situation faite aux immigrants est le centre de contradictions inhérentes au fait que le choix entre immigration de main-d'œuvre et immigration de peuplement n'a jamais été tranché.

#### **56. Les coûts et les risques sociaux.**

Les tendances à la croissance rapide des coûts et des risques sociaux et à leur couverture accrue par la collectivité contrastent au plus haut point avec le refus collectif d'en payer le coût.

D'autre part se révèle l'inefficacité, au moins relative, des mécanismes redistributifs, puisque l'importance croissante des transferts sociaux contraste avec le maintien des principales disparités dans la distribution des revenus.

## **6 — CONCLUSION**

La revue rapide des grandes familles de tensions et des régulateurs qui leur sont attachés, qui vient d'être faite, conduit déjà à une décomposition du seul régulateur initialement mis en œuvre, à savoir la régionalisation et, derrière elle la structure de l'Etat. Les régulateurs évoqués ici, lorsqu'ils se prolongent ou prennent forme dans des politiques, sont des aspects particuliers d'une régulation plus générale assumée fonctionnellement par l'existence d'un Etat. C'est donc à un approfondissement analytique des phénomènes de régulation que pourrait aboutir la démarche proposée ici, après une application beaucoup plus poussée de quelques-uns des régulateurs cités au scénario tendanciel.

A tous les problèmes qui viennent d'être évoqués peuvent faire face des régulations issues d'améliorations apportées à l'information et à l'éducation ou des modifications apportées dans le système des valeurs, accentuées par des mesures qui rendraient plus efficaces les processus de solidarité nationale, et contribueraient ainsi à un aménagement de l'espace différent de celui que suppose le libre cours des phénomènes cumulatifs de sous-développement de certaines régions et de développement accéléré des autres.

M. BLOCH-LEMOINE, E. LEVY  
SETEF - MARS 1971

# Table des matières

	Pages
<b>AVERTISSEMENT</b> .....	5
<b>PRESENTATION DE L'ETUDE</b> .....	7
* *	
<b>INTRODUCTION, de J. LAIGROZ</b> .....	9
<b>UNE IMAGE DE LA FRANCE EN L'AN 2000 (rapport de l'OTAM)</b> .....	17
● Avant-propos .....	19
● La société française en 1970 et le cheminement de 1970 à 1985..	21
● L'image de la France vers 1980-1985 .....	57
● Le cheminement de 1985 à 2000 .....	71
● L'image de la France vers 1990-2000 .....	87
<b>...APRES LE SCENARIO</b> .....	95
* *	
<b>ANNEXES</b> .....	103
● <b>Annexes A</b> : Documents de l'OTAM .....	105
● <b>Annexe B</b> : Première approche méthodologique en vue d'une recherche systématique de régulateurs tendanciels, par la SETEF	163

## TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

La façade méditerranéenne

Schéma directeur des télécommunications

Composantes de la fonction urbaine, essai de typologie des villes

Dictionnaire des projections de 1985 à 2000 (population et emploi)

Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise

Schéma d'aménagement de la Basse-Seine

Aménagement du Bassin Parisien

Rapport du groupe de travail Paris-Nord

Schéma d'aménagement de la métropole Lorraine (*à paraître*)

Schéma d'aménagement de la métropole Lyon - Saint-Étienne - Grenoble

Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine Nantes - Saint-Nazaire

Scénarios d'aménagement du territoire

Éléments pour un schéma directeur de l'informatique

Prospective et analyse de systèmes

L'eau en Seine-Normandie

Les problèmes de l'eau en Artois-Picardie

Les centres de prospective et d'aménagement du territoire en Europe

Ces numéros sont en vente à La Documentation Française, 29-31, quai Voltaire, 75-Paris (7<sup>e</sup>).

### **EN PREPARATION :**

---

Les transformations du monde rural  
Le livre bleu de la façade méditerranéenne  
Le schéma directeur de l'équipement aéronautique  
La politique à long terme du tourisme en France  
Prévisions technologiques et aménagement du territoire  
« Flashes » sur la France  
Les grandes liaisons routières : histoire d'un schéma  
Les devenirs possibles de la région Rhône-Alpes  
Fonctions internationales de Paris  
Une image de la France à l'an 2000 : documents de travail  
Une prospective des nuisances.

DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION REGIONALE

1, avenue Charles-Floquet 75-Paris (7<sup>e</sup>)

Fondateur de la collection : Gérard WEILL †  
Directeur de la publication : Jacques DURAND  
Administrateur : Hélène ROGER-VASSELIN  
Secrétaire de rédaction : Marie GRENIER  
Couverture : Claude CAUJOLLE et Denise COHEN

---

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
LE 9 JUILLET 1971  
SUR LES PRESSES DE LA  
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE  
— D'IMPRIMERIE —  
10, RUE LOUISE-MICHEL  
92 - LEVALLOIS - PERRET

---